

> EN ROUTE VERS LE ROYAUME-UNI



ENQUÊTE DE TERRAIN AUPRÈS DES MIGRANTS VIETNAMIENS

Une étude de l'IRASEC et France terre d'asile
Les cahiers du social n°38 // Mars 2017

Cette étude a été coordonnée :

Pour l'Irasec : par Claire Tran Thi Liên, directrice de l'Irasec ;

Pour France terre d'asile : par Pierre Henry, directeur général, Christophe Harrison, responsable du secrétariat administratif général et Nadia Sebtaoui, chef du projet d'aide aux victimes de traite des êtres humains.

Avec la collaboration de l'ensemble de l'équipe du projet d'aide aux victimes de traite des êtres humains : Lucille Agius, Sylvain Bachelerie, Hayate Bibaoui, Faustine Douillard, Servane Fouillen, Mohammed Manaa, Imene Ouaret et Rahmatullah Razmenda.

Avec également la coopération de Nicolas Lainez, anthropologue auteur d'une thèse intitulée « *Par-delà la traite des femmes vietnamiennes en Asie du Sud-Est. Anthropologie économique des carrières intimes.* » et l'ONG Alliance Anti-Trafic.

Et la coopération des équipes de Gynécologie sans frontières ainsi que des bénévoles du Collectif fraternité migrants bassin minier 62.

Enfin, nous remercions particulièrement Danya Boukry, Hélène Soupios-David, Emmanuelle Milon, Pauline Sauvage, Alexia Duvernoy et Léo Lefeuvre pour leur aide précieuse lors de la rédaction et la publication de cette étude.

Le projet d'aide aux victimes de traite, mené par France terre d'asile, a été piloté conjointement par le ministère de l'Intérieur français et le Home office (équivalent du ministère de l'Intérieur au Royaume-Uni), avec le soutien financier des autorités britanniques.

Les opinions exprimées dans cette étude sont celles de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Home office, de l'Irasec ou de France terre d'asile.



Crédits photographiques : Danielle Tan, IRASEC et France terre d'asile
Photo de couverture : « Vietnam City », Angres © Danielle Tan, août 2016
Conception graphique : Stéphane Bazin, bazinfoлио.com

Cette étude est également disponible en anglais sur le site Internet de France terre d'asile.

> EN ROUTE VERS LE ROYAUME-UNI



ENQUÊTE DE TERRAIN
AUPRÈS DES MIGRANTS
VIETNAMIENS

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Contexte de l'étude	7
Résumé	12
Acronymes	13
Introduction	14

> 01

Qui sont-ils ?

Profils, motivations et parcours migratoires 19

De réfugié politique à migrant économique : le nouveau visage de la migration vietnamienne 20

La fin de la Guerre du Vietnam et l'exil des boat people 20

La nouvelle migration vietnamienne 22

Des migrants économiques originaires du Centre et du Nord-Vietnam 22

Une migration individuelle et masculine 24

Le rêve d'une vie meilleure 25

« Tout pour la famille » 26

Ce ne sont pas forcément les plus pauvres qui partent 27

Le Royaume-Uni, la « Terre promise » 28

Du rêve à la réalité : le piège du cannabis 30

Les flux de la migration vietnamienne 34

Le poids de la migration internationale dans l'économie vietnamienne 34

Une forte migration intérieure 36

Parcours migratoires 37

Le passage par la Russie, la Biélorussie, la Pologne, Paris, Angres/Calais 37

Calais, un passage de plus en plus coûteux et difficile 39

La « voie normale » ou « low cost » 39

La « voie VIP » 42

Les migrants vietnamiens de l'ancien bloc communiste 46

Paris, une étape transitoire qui s'installe 48

> 02

La situation des migrants vietnamiens en transit dans le littoral de la Manche 55

La stratégie d'invisibilité des migrants vietnamiens 58

Le passage en amont : la plaque-tournante d'Angres — « Vietnam City » 59

Le soutien indéfectible du Collectif Fraternité Migrants 60

La menace des autres réseaux de passeurs 61

Des bénévoles sous surveillance 62

Le rôle des « passeurs »	63
<i>Filière mono-ethnique ou inter-ethnique?</i>	63
<i>Une parole contrôlée dans le camp</i>	64
<i>La difficulté d'intervenir auprès des femmes et des mineurs</i>	66
Les migrants vietnamiens à la marge	69
Tèteghem	69
Les camps du Basroch et de la Linière à Grande-Synthe	71

> 03

Identification des facteurs de vulnérabilité et des pistes d'accompagnement possibles **81**

Les principaux facteurs de vulnérabilité des migrants vietnamiens	83
Un cadre juridique international rigide	83
<i>Une logique binaire : les « bons » et les « mauvais » migrants</i>	83
<i>Une distinction difficile, voire inopérante sur le terrain</i>	84
Les facteurs de vulnérabilité	86
<i>Le poids de la dette</i>	86
<i>La traite : un phénomène « genré »</i>	89
<i>L'absence de réseaux personnels</i>	90
<i>Les publics particulièrement vulnérables : les mineurs et les femmes</i>	90
Les « zones grises »	92
<i>Quels liens entre les réseaux d'immigration clandestine et ceux du cannabis ?</i>	92
<i>Une transnationalisation des réseaux liés au cannabis ?</i>	93
Les pistes d'accompagnement possibles en direction des victimes	95
Les difficultés pour répondre au problème de la traite en France	95
<i>La difficulté d'identifier les victimes sur le terrain</i>	95
<i>Des dispositifs de prise en charge des victimes inadaptés</i>	98
<i>Une politique focalisée sur la lutte contre l'immigration clandestine</i>	100
De la traite à l'esclavage moderne : les enjeux de la terminologie	101
Le modèle britannique : une source d'inspiration possible pour la France ?	103
<i>La prise en compte de l'esclavage moderne par le gouvernement britannique</i>	103
<i>Les limites du Modern Slavery Act</i>	104

Conclusion	106
Bibliographie	108
Annexe 1 : Liste des entretiens	114
Annexe 2 : Grille d'entretien	119

Illustrations :

- Carte 1. Les provinces d'origine des migrants vietnamiens à destination du Royaume-Uni
 Carte 2. Les flux de la migration vietnamienne dans le monde
 Carte 3. Les routes empruntées par les migrants vietnamiens à destination du Royaume-Uni
 Carte 4. Les routes de passage des migrants vers le Royaume-Uni
 Fig. 1. Nombre des ressortissants vietnamiens retenus en CRA (2010-2015)
 Fig. 2. Profil des ressortissants vietnamiens retenus en CRA (2014-2015)
 Fig. 3. Destin des ressortissants vietnamiens retenus en CRA (2014-2015)
 Fig. 4. Nationalités des personnes déplacées vers les CRA loin de Calais, du 21 octobre au 31 décembre 2015
 Fig. 5. Nombre de migrants dans le Calaisais entre juillet 2014 et août 2016

Contexte de l'étude

> Une étude commandée par France terre d'asile

Dans le contexte de la crise des réfugiés en Europe, les migrants en situation irrégulière sont les principales victimes de la traite des êtres humains. Calais et sa région représentent un enjeu particulier de par la proximité de la ville avec les principaux moyens de transport vers le Royaume-Uni. Il s'agit donc de l'un des principaux points de passage des migrants en Europe. La hausse importante du nombre de migrants dans la région depuis janvier 2014 et la forte exposition de certains au risque de traite rendent nécessaires le renforcement du dispositif actuel d'aide aux victimes sur ce territoire. Le ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer, en lien avec les autorités britanniques, a souhaité renforcer l'aide aux victimes de traite des êtres humains présentes dans le Calais.

Dans ce cadre, France terre d'asile — une association de solidarité fondée en 1971 dont le principal objet est le soutien aux demandeurs d'asile et la défense du droit d'asile en France — est présente à Calais depuis septembre 2009. L'association est impliquée dans la question de la traite des êtres humains depuis 2010 à travers plusieurs actions de développement et d'expérimentation, notamment en matière de détection de la vulnérabilité et des traumatismes. En 2015, France terre d'asile a proposé la mise en œuvre d'un projet

d'identification, d'information et d'orientation des victimes de traite des êtres humains dans le Calais : le projet a commencé le 1^{er} novembre 2015 et doit se conclure le 30 avril 2017. L'objectif du projet est de renforcer les capacités d'identification et d'orientation des victimes de la TEH par la société civile dans le Calais en coordination avec les dispositifs existants. Il s'agit également de développer la coordination des acteurs locaux et nationaux en matière d'aide aux victimes de la TEH.

Depuis janvier 2016, l'équipe de terrain de France terre d'asile mène un travail quotidien de maraudes d'identification, d'information et d'orientation des victimes de traite sur les différents camps de migrants du Calais. Jusqu'à présent, les seuls cas avérés de traite des êtres humains détectés par l'équipe concernaient des ressortissants vietnamiens. Cependant, France terre d'asile a constaté que la population vietnamienne était particulièrement difficile d'accès pour l'ensemble des travailleurs sociaux et acteurs de terrain pour des raisons diverses : l'emprise très forte et le contrôle de la parole par les « passeurs », le barrage de la langue, le peu de visibilité sur les camps et le fait que la population ne soit pas en demande d'aide. Peu d'informations ont pu être recueillies et aucune étude n'a été réalisée sur ce groupe, mis à part le rapport de l'Unicef publié en juin 2016, *Ni sains, ni saufs*¹, qui évoque deux cas de mineurs vietnamiens non accompagnés.

Pour ces raisons, France terre d’asile a souhaité engager une coopération avec des chercheurs pour mener une enquête de terrain auprès des migrants vietnamiens en transit dans le département du Pas-de-Calais afin de pouvoir mieux identifier les problématiques, les enjeux de l’identification ainsi que l’aide qui peut leur être apportée. France terre d’asile souhaitait notamment mieux comprendre leurs parcours migratoires, les raisons de leur départ, leurs profils, leurs relations avec les réseaux de passeurs, les moyens d’emprise et de coercition exercés sur eux et leurs besoins afin d’améliorer leur accompagnement en France et en Europe.

1 - Peyroux, Olivier, Le Clève, Alexandre, Masson Diez, Evangeline. *Ni sains, ni saufs. Enquête sur les enfants non accompagnés dans le Nord de la France*. Paris : Unicef, juin 2016. Au terme de notre enquête, nous pouvons nous rendre compte des imprécisions de ce rapport en ce qui concerne les Vietnamiens.

L'équipe de recherche

L'équipe de recherche retenue a proposé à France terre d'asile de conduire cette enquête dans un esprit de « recherche-action ». L'objectif est d'engager une réflexion avec l'ensemble des acteurs de terrain et les chercheurs pour imaginer une meilleure prise en compte du problème. Il s'agira aussi bien de restituer les résultats de la recherche auprès des acteurs concernés, que d'organiser des moments de discussions avec d'autres chercheurs pour mieux comprendre le nouveau visage de la migration vietnamienne. C'est ce que nous ferons les 26-27-28 juin 2017 à Sciences Po Paris, lors du 6^{ème} Congrès Asie avec les chercheurs du Independent Anti-Slavery Commissioner (IASC), Claire Brickell et Daniel Silverstone, qui mènent également de leur côté une enquête sur la traite des migrants vietnamiens au Royaume-Uni. Cette conférence sera l'occasion de partager nos résultats de recherche, de poursuivre la réflexion sur nos problématiques communes et d'engager un débat avec le public.

Pour initier cette démarche de « recherche-action », France terre d'asile a signé une convention avec l'équipe de recherche qui est affiliée à l'**Irasec (Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine)**. Ce centre de recherche est basé à Bangkok et fait partie du réseau des instituts français de recherche à l'étranger placés sous la co-tutelle du ministère des Affaires étrangères et du CNRS.

Danielle Tan est spécialiste de la diaspora et de la migration chinoise en Asie

du Sud-Est (en particulier au Cambodge et dans les zones frontalières du Triangle d'Or — Laos, Thaïlande, état shan en Birmanie). Sa thèse portait sur le rôle des réseaux chinois dans la transformation de l'état communiste au Laos (Sciences Po Paris/CERI, 2011). Elle a poursuivi ses recherches post-doctorales en Australie (*Australian National University*) et aux Pays-Bas (*International Institute for Asian Studies*). Elle a également enseigné la science politique et les études asiatiques à Sciences Po Paris, Nancy et Lyon. Elle vient de publier un ouvrage collectif sur l'influence de la nouvelle migration chinoise sur les sociétés sud-est asiatiques : *Chinese Encounters in Southeast Asia. How People, Money, and Ideas from China Are Changing a Region* (University of Washington Press, 2016). Avant de s'investir dans la recherche, elle a travaillé dans la politique de la ville et l'économie sociale et solidaire à Grenoble, mais aussi dans le domaine du développement au Maroc et en Tunisie. En tant que chercheuse, elle a poursuivi cet engagement auprès des acteurs de la société civile. Elle a réalisé des études sur la traite des femmes au Laos pour l'ONG AFESIP et sur la « transition humanitaire » au Laos pour le Fonds Croix-Rouge française.

Thi Hiep Nguyen est franco-vietnamienne. Elle est chercheuse associée au Centre Asie du Sud-Est (CASE-CNRS). Après son master de lettres à l'école normale supérieure de Hanoï et quelques années passées à continuer ses recherches à l'Institut de littérature de l'Académie des sciences humaines du Vietnam, elle obtient une bourse de l'Agence universitaire

de la francophonie (AUF) pour faire sa thèse en France à l'Université Paris-Diderot, Paris VII sur les légendes et les croyances populaires au Vietnam (2008). Elle a enseigné de nombreuses années la langue, la littérature et la civilisation au sein de la section des études vietnamiennes à Paris VII. Elle a fait son post-doctorat en anthropologie religieuse à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris. Elle travaille actuellement sur un projet portant sur la gouvernance et la culture liées à l'eau, piloté par l'école française d'Extrême-Orient (EFEO) et l'Agence française de développement (AFD). Elle coordonne aussi les projets de l'Institut francophone international à Hanoï (IFI). Cette enquête a été l'occasion pour elle de s'engager plus activement sur une problématique qui lui tenait à cœur depuis longtemps, celle-ci touchant de nombreuses personnes originaires de sa région natale au Vietnam. Sans son réseau personnel et sa connaissance du terrain, un tel travail n'aurait pas pu être possible car une recherche approfondie sur la migration, de surcroît irrégulière, nécessite de construire des liens de confiance avec les migrants afin de saisir la complexité des situations.

> Remerciements

France terre d'asile ainsi que les auteurs de l'enquête souhaitent remercier chaleureusement **George Blanchard**, directeur de l'ONG **Alliance Anti-Trafic (AAT)**, pour avoir partagé les résultats de leur enquête menée en novembre-décembre 2013 à Nghe An auprès des migrants vietnamiens déportés par les autorités britanniques². Alliance Anti-Trafic (AAT) est une ONG de droit français (loi 1901)³, non partisane et non religieuse. Implantée au Vietnam et en Thaïlande depuis 2001, AAT est reconnue par les autorités locales comme une des ONG de référence dans le domaine de la traite et de l'exploitation sexuelle en Asie du Sud-Est. En addition des actions de support aux victimes et de prévention dans les écoles et au sein de la communauté, AAT soutient des actions de recherche avec des chercheurs et des universités, et de renforcement des droits de l'Homme via des actions de lobbying auprès des ministères pour l'élaboration et l'amélioration des lois civiles.

Nous tenons particulièrement à remercier **Nicolas Lainez**, chercheur de l'AAT, pour son expertise et son assistance en proposant des contacts et des indications de recherche, en fournissant de la documentation et en proposant ses commentaires sur le rapport.

2 - Alliance Anti-Trafic (AAT). *Research Report. Returnees in Nghe An*. Document interne non publié, Janvier 2014.

3 - Cf. le site Internet d'AAT :

<http://allianceantitrafic.org/aatvietnam/>

Résumé



L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les problématiques liées à la migration vietnamienne à destination du Royaume-Uni. En septembre 2009, les migrants vietnamiens ont fait une apparition très discrète dans le paysage médiatique français, au moment du démantèlement de leur camp à Angres, située à 100 km du littoral. On découvrait qu'ils voulaient rejoindre le Royaume-Uni, considéré comme un eldorado. De l'autre côté de la Manche, les autorités britanniques s'inquiètent de voir un nombre croissant de ces migrants clandestins, et en particulier des mineurs, être exploités dans des « usines » à cannabis. Ces dernières années, les Vietnamiens ont fait partie des trois premières nationalités orientées vers le NRM (National Referral Mechanism)⁴, un système mis en place par le gouvernement britannique pour identifier les victimes de traite et d'esclavage moderne. Leur nombre a triplé entre 2012 et 2015 (135 à 478). En 2015, les Vietnamiens arrivaient en deuxième position après les Albanais. Alertée par ce problème, France terre d'asile a décidé de commander une enquête sociologique sur ce groupe de migrants vietnamiens en transit dans le littoral de la Manche afin d'améliorer leur prise en charge.

Une enquête de terrain multi-sites a été conduite entre juillet et novembre 2016. L'équipe de recherche a rencontré des migrants et échangé avec les acteurs qui sont en contact avec eux. L'enquête a commencé à Paris, étape transitoire pour les migrants avant de passer au Royaume-Uni. Elle s'est poursuivie à Londres et à Birmingham, où se concentre la majorité de la communauté vietnamienne au Royaume-Uni ; à Calais, qui constitue le nœud du passage, où la plupart des migrants vietnamiens arrêtés par la police sont placés dans le centre de rétention administrative de Coquelles ; à Grande-Synthe, près de Dunkerque où le nouveau camp de la Linière, ouvert en mars 2016, accueille un petit groupe de migrants vietnamiens ; et enfin à « Vietnam City », un camp dans un bois à Angres, près d'une aire d'autoroute sur l'A26, où la majorité des migrants vietnamiens passent pour rejoindre le Royaume-Uni en se cachant dans les camions.

Dans une première partie, nous tenterons, à partir des témoignages des migrants, de dresser leur profil, d'exposer leurs motivations de départ, et de décrire leurs parcours migratoires. Nous verrons notamment ce qui distingue ce nouveau phénomène de migration vietnamienne, qui est de nature économique, de la vague de réfugiés *boat people* qui ont fui la prise de pouvoir par le régime communiste après la fin de la Guerre du Vietnam. Dans une deuxième partie, nous analyserons la situation des

4 - Cf. <http://www.nationalcrimeagency.gov.uk/about-us/what-we-do/specialist-capabilities/uk-human-trafficking-centre/national-referral-mechanism>

migrants vietnamiens en transit dans le littoral de la Manche. L'étape de Calais est déterminante dans le parcours des migrants à destination du Royaume-Uni. La difficulté accrue de passer, les conditions de vie précaires, ainsi que le coût exorbitant du passage fragilisent les

migrants et ce contexte les rend plus vulnérables aux situations d'exploitation. Enfin, dans la troisième partie, nous identifierons les facteurs de vulnérabilité spécifiques à cette population migrante ainsi que les pistes d'accompagnement possibles pour venir en aide aux victimes.

Acronymes

AAT	Alliance Anti-Trafic
AFD	Agence française de développement
BMR	Brigade mobile de recherche
BRP	Brigade de répression du proxénétisme
CESEDA	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
CEOP	Child Exploitation and Online Protection Centre
CRA	Centre de rétention administrative
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
ECPAT	End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes
EFO	École française d'Extrême-Orient
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
GSF	Gynécologie sans frontières
IASC	Independent Anti-Slavery Commissioner
IRASEC	Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine
JIRS	Juridiction inter-régionale spécialisée
JLD	Juge des libertés et de la détention
NCA	National Crime Agency
NRM	National Referral Mechanism
OCRIEST	Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre
ONG	Organisation non-gouvernementale
OCRTEH	Office central pour la répression de la traite des êtres humains
OQTF	Obligation de quitter le territoire français
PAF	Police aux frontières
TA	Tribunal administratif
TEH	Traite des êtres humains
UKHTC	United Kingdom Human Trafficking Centre
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Introduction



En septembre 2009, les migrants vietnamiens ont fait une apparition très discrète dans le paysage médiatique français, au moment du démantèlement de leur camp à Angres, située à 100 km du littoral Nord⁵. On découvrait qu'ils cherchaient, à l'instar d'autres migrants de la Corne de l'Afrique ou du Moyen-Orient, à rejoindre le Royaume-Uni. De l'autre côté de la Manche, cette nouvelle migration vietnamienne a commencé à attirer l'attention des médias à partir de 2005 en raison des liens possibles avec les réseaux criminels vietnamiens impliqués dans la culture de cannabis. Les autorités britanniques s'inquiétaient de voir un nombre croissant de ces migrants illégaux, et en particulier des mineurs, être exploités dans des « usines » à cannabis⁶. Ces dernières années, les Vietnamiens ont fait partie des trois premières nationalités orientées vers le NRM (National Referral Mechanism), un système d'identification des victimes de traite et d'esclavage moderne mis en place par le gouvernement britannique. Le nombre de victimes vietnamiennes a triplé entre 2012 et 2015 (135 à 478). En 2015, les Vietnamiens arrivaient en deuxième position après les Albanais⁷.

L'objectif de cette enquête de terrain est de comprendre les problématiques liées à ce phénomène de migration afin de mieux venir en aide aux victimes.

Étant donné la sensibilité du sujet et la difficulté de recueillir une parole « vraie » de la part des migrants, voire

leur refus de parler aux représentants des associations et des administrations, l'équipe de recherche ne s'est pas identifiée auprès des migrants vietnamiens rencontrés comme des chercheurs réalisant une étude pour le compte de France terre d'asile, mais comme des chercheurs engagés et préoccupés par leur situation afin d'établir un rapport de confiance.

Cette enquête de terrain a été facilitée grâce aux contacts et au réseau personnel d'une des chercheuses, Thi Hiep Nguyen, qui est originaire de la province de Nghe An, un des principaux foyers de départ des migrants vietnamiens à destination du Royaume-Uni. Thi Hiep Nguyen connaissait des personnes qui avaient migré au Royaume-Uni ou qui étaient en transit. Nous avons profité de cette opportunité pour commencer notre enquête.

5 - Sabéran, Haydée. « Quand les migrants disent stop au racket des passeurs », *Libération*, 23 septembre 2009.

6 - Silverstone, Daniel & Savage, Stephen. Farmers, Factories and Funds: Organised Crime and Illicit Drugs Cultivation within the British Vietnamese Community. *Global Crime*, February 2010, vol. 11, n°1, p. 16–33.

7 - National Crime Agency (NCA). National Referral Mechanism Statistics — End of Year Summary 2015. London : NCA, 11 February 2016.

Entre juillet et novembre 2016, l'équipe de recherche a conduit une **enquête de terrain multi-sites** pour rencontrer les migrants et échanger avec les acteurs qui sont en contact avec eux :

- tout d'abord à Paris qui constitue une étape transitoire pour les migrants vietnamiens avant de rejoindre le Royaume-Uni ;
- à Londres et à Birmingham où se concentre la majorité de la communauté vietnamienne au Royaume-Uni ;
- à Calais qui est le principal point de passage vers le Royaume-Uni ; la grande partie des migrants vietnamiens arrêtés par la police sont placés dans le centre de rétention administrative (CRA) de Coquelles ;
- à Grande-Synthe, près de Dunkerque où le nouveau camp de la Linière ouvert en mars 2016 accueille un petit groupe de migrants vietnamiens en transit ;
- et enfin à Angres, un camp surnommé par les migrants eux-mêmes « *Vietnam City* », situé dans un bois près d'une aire d'autoroute sur l'A26, où la majorité des migrants vietnamiens se réfugient pour tenter le passage vers le Royaume-Uni en se cachant dans les camions.

Nous avons mené des **entretiens approfondis** avec 10 migrants à Paris, Londres, et Birmingham. La parole était libre, et ces personnes avaient confiance en Thi Hiep Nguyen car elle avait été présentée par des amis. D'autres personnes ont été rencontrées au préalable pour nous conduire à eux. Nous avons également pu nous entretenir avec un migrant retenu au CRA de Coquelles (cf. annexe 1. Liste des entretiens).

Durant ces longs entretiens (au moins une heure et demie), nous avons pu aborder (cf. annexe 2. Grille d'entretien) :

1. le profil socio-économique ;
2. les motivations de départ ;
3. les liens avec les différents réseaux de passeurs ;
4. le financement/la dette ;
5. le parcours de migration, du Vietnam à l'Europe ;
6. les liens avec la famille restée au Vietnam et avec les communautés vietnamiennes en France, au Royaume-Uni et dans les pays de transit ;
7. l'organisation au sein des migrants ;
8. l'exploitation et la situation de traite au Royaume-Uni/en Europe.

Nous avons réalisé **deux observations participantes**⁸ au camp de la Linière à Grande-Synthe et à Angres. Les conditions d'entretiens n'étaient pas idéales à Angres car les migrants étaient méfiants et leur parole était contrôlée par les passeurs. À Grande-Synthe, Thi Hiep Nguyen a accompagné une femme enceinte à une consultation gynécologique et la méfiance s'est un peu dissipée. Nous décrivons ces observations dans la deuxième partie.

8 - L'observation participante est caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Il s'agit d'une démarche inductive qui vise à découvrir par l'observation ce qui organise les rapports sociaux, les pratiques et les représentations des acteurs du terrain étudiés.

En parallèle, nous avons échangé avec une quinzaine de personnes qui sont en contact avec cette population migrante en France, au Royaume-Uni et au Vietnam (intervenants sociaux, bénévoles, journalistes, chercheurs, membres de la communauté vietnamienne — que l'on nomme les *Viêt Kiêu* — associations, ONG, etc.). Nous avons réalisé une revue de la littérature académique sur la traite et le trafic illicite de migrants. Nous avons également examiné les rapports, les articles de presse et les reportages qui concernent ce groupe.

Dans une première partie, nous tenterons, à partir des témoignages des migrants, de dresser leur profil, d'exposer leurs motivations de départ, et de décrire leurs parcours migratoires. Nous verrons notamment ce qui distingue ce nouveau phénomène de migration vietnamienne, qui est de nature économique, de la vague de réfugiés *boat people* qui ont fui la prise de pouvoir par le régime communiste après la fin de la Guerre du Vietnam. Dans une deuxième partie, nous analyserons la situation des migrants vietnamiens en transit dans le littoral de la Manche. L'étape de Calais est déterminante dans le parcours des migrants à destination du Royaume-Uni. La difficulté accrue de passer, les conditions de vie précaires, ainsi que le coût exorbitant du passage fragilisent les migrants et ce contexte les rend plus vulnérables aux situations d'exploitation. Enfin, dans la troisième partie, nous identifierons les facteurs de vulnérabilité spécifiques à cette population migrante ainsi que les pistes d'accompagnement possibles pour venir en aide aux victimes.



A la rencontre de migrants vietnamiens dans les rues d'Angres.
© Danielle Tan, août 2016

> 01

QUI SONT-ILS ?

PROFILS,

MOTIVATIONS ET

PARCOURS MIGRATOIRES

La première remarque à faire est de bien différencier ce phénomène de migration vietnamienne, de nature économique, avec la vague de réfugiés politiques provoquée par la fin de la Guerre du Vietnam et par l'arrivée au pouvoir du régime communiste. Dans cette partie, nous examinerons leur profil, leurs motivations de départ, ainsi que leurs parcours migratoires.

De réfugié politique à migrant économique : le nouveau visage de la migration vietnamienne

> La fin de la Guerre du Vietnam et l'exil des *boat people*

La chute de Saïgon le 30 avril 1975 et le retrait des troupes américaines dans la région ont provoqué la fuite de réfugiés vietnamiens, mais aussi cambodgiens et laotiens. En 1979, la crise humanitaire a atteint son paroxysme avec la tragédie des *boat people*, au cours de laquelle plusieurs centaines de milliers de personnes ont dérivé en mer de Chine méridionale, à la merci des pirates. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés évalue entre 200 000 et 400 000 le nombre de *boat people* morts en mer.

Au total, plus de deux millions de réfugiés de l'ancienne Indochine — dont 1,6 million de Vietnamiens — ont fui leur pays dans des conditions extrêmes et ont été accueillis dans les pays occidentaux, principalement aux États-Unis (880 000 personnes), mais aussi en Chine (283 000 Vietnamiens d'origine chinoise),

au Canada (120 000 personnes), en Australie (120 000 personnes) et dans une moindre mesure dans l'ex-RFA, au Royaume-Uni, en Suisse, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, en Belgique, au Danemark, en Suède, en Italie et au Japon⁹. Entre mai 1975 et décembre 1990, 125 463 réfugiés d'Asie du Sud-Est furent accueillis officiellement en France : 47 160 Cambodgiens, 35 609 Laotiens et **42 694 Vietnamiens**¹⁰. En ajoutant à ce chiffre ceux qui arrivèrent en dehors des « structures organisées », c'est-à-dire les réfugiés entrant avec un visa de tourisme ou dans le cadre de la politique de regroupement familial, l'effectif s'élevait en 1990 à 400 000 personnes, dont 200 000 d'origine chinoise¹¹.

La surreprésentation des réfugiés d'origine chinoise s'explique par le fait qu'ils étaient essentiellement implantés dans les villes, comme commerçants ou artisans. En tant que citoyens et considérés comme des « capitalistes », ils furent particulièrement ciblés par les nouveaux régimes communistes¹².

En ce qui concerne les *boat people* qui étaient composés en majorité de Sino-Vietnamiens, leur départ a été provoqué par la volonté du nouveau régime d'édifier le communisme en Asie et de mettre fin au « capitalisme chinois »¹³. Le Parti communiste vietnamien mena une politique de discriminations à l'encontre des Chinois du Vietnam, exacerbée par les tensions entre Hanoï et Pékin (qui ont abouti à la courte Guerre sino-vietnamienne du 17 février au 16 mars 1978). Le nouveau régime ne réussit pas à imposer une étatisation de l'économie, et lorsque celle-ci vacilla, il accusa les Vietnamiens d'origine chinoise — qui dominaient alors l'économie dans le Sud-Vietnam — d'être responsables de l'inflation et de la crise. En 1978, la police mena des expéditions punitives sur Cholon, le bastion chinois de Saïgon. Leurs magasins furent fermés et leurs biens confisqués, ce qui conduisit à la fuite de centaines de milliers de citoyens vietnamiens, dont 70% de Vietnamiens d'origine chinoise. Un grand nombre de réfugiés indo-chinois d'origine chinoise se sont installés dans la région parisienne et, en particulier, dans le 13^{ème} arrondissement où ils ont développé le *Chinatown* parisien. Lê Huu Khoa¹⁴, qui a mené de nombreuses enquêtes sociologiques auprès des communautés sud-est asiatiques de France, montre que les Asiatiques « non-chinois » (Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens) ont choisi de se disperser géographiquement dans différentes villes.

Si la première vague de réfugiés vietnamiens était surtout composée de membres des classes dirigeantes et aisées, ceux qui ont pris la route de

l'exode dès 1979 appartenaient aux classes moyennes et populaires. Bien que leur intégration soit considérée comme bonne et sans problème par la société française, leur cheminement en France est pour beaucoup une histoire faite de déclassement professionnel et de déracinement social¹⁵.

L'évaluation de la population d'origine vietnamienne en France est compliquée car une fois naturalisés, les étrangers disparaissent des statistiques. Le recensement général de la population française en 1990 avait enregistré **72 178 Vietnamiens, dont 38 435 devenus français par acquisition**. L'Ambassade du Vietnam estime que le nombre de Vietnamiens en France s'approche de 300 000 personnes, qui sont pour la plupart naturalisés français ou sont installés de façon régulière¹⁶.

9 - Lê Huu Khoa. *Les réfugiés du Sud-Est asiatique en France*. Paris : Agence pour le développement des relations interculturelles, 1989.

10 - Simon-Barouh, Ida. *Migrations et vie en France des populations originaires du Cambodge, du Laos, du Vietnam et de leurs descendants*. *Passerelles*, 1997, n°14, p. 130-167.

11 - Guillon, Michelle, Ma Mung, Emmanuel. *La diaspora chinoise en Occident*. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1992, vol. 8, n°3, p. 9-209.

12 - Cf. notamment Hassoun, Jean-Pierre, Tan, Yinh Phong. *Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou constellation ethnique ? Terrain* [en ligne] octobre 1986, n°7. <http://terrain.revues.org/document2909.html> ; Tan, Danielle. *La diaspora chinoise du Cambodge. Histoire d'une identité recomposée*. Mémoire de Master Recherche. Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2006.

13 - Chanda, Nayan. *Les frères ennemis : la péninsule indo-chinoise après Saïgon*. Paris : Presse du CNRS, 1987.

14 - Cf. entre autres, Lê Huu Khoa. *Les Vietnamiens en France*. L'Harmattan : Paris, 1987 ; Les Asiatiques en France entre mythes et réalités. *Migrations société*, novembre-décembre 2002, vol.14, n°84, p. 107-120.

15 - Simon-Barouh, Ida. *Les Vietnamiens en France*. *Hommes et Migrations*, 1999, n°1219, p. 69-89.

16 - Ambassade du Vietnam. *Aperçu de la communauté des Vietnamiens en France*. <http://ambassade-vietnam.com/index.php/fr/rerelations-bilaterales/comunaute-des-vietnamiens-en-france>.

> La nouvelle migration vietnamienne

En septembre 2009, dans un contexte politique focalisé sur la lutte contre l'immigration clandestine, les migrants vietnamiens ont fait leur première apparition dans le paysage médiatique français, au moment du démantèlement de leur camp à Angres. On découvrait alors qu'ils cherchaient à rejoindre le Royaume-Uni.

Des migrants économiques originaires du Centre et du Nord-Vietnam

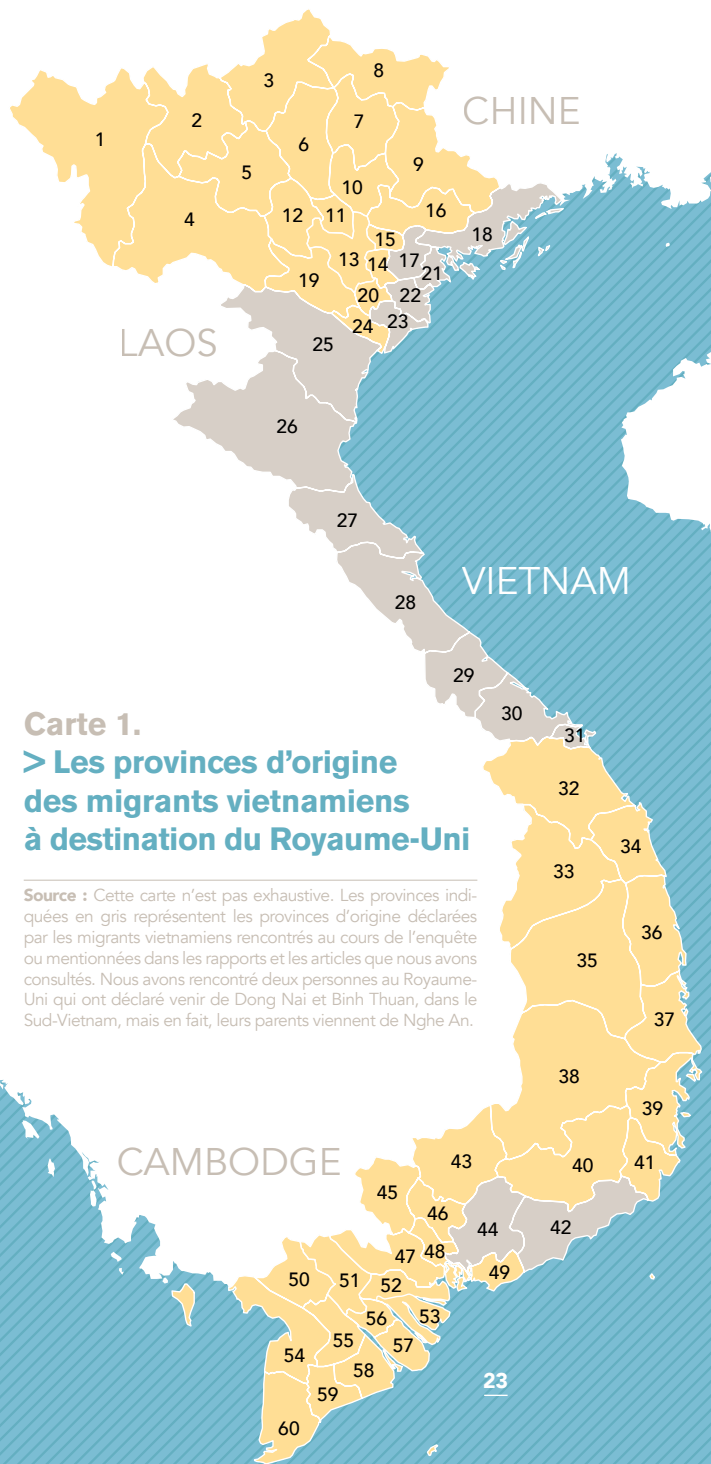
Tandis que les réfugiés et les *boat people* vietnamiens étaient principalement originaires du Sud-Vietnam, ces migrants économiques viennent massivement des provinces du Centre et du Nord. En recoupant notre enquête avec les rapports et les articles collectés sur ce groupe, on constate une surreprésentation de migrants originaires de la province de Nghe An. Ces migrants ne fuient pas le communisme mais la pauvreté. Les régions du Centre et du Nord demeurent moins développées que le reste du pays, en termes d'infrastructures, d'opportunités économiques et de formation professionnelle adéquate pour les jeunes. Les jeunes entre 15 et 24 ans constituent un quart de la population (89,71 millions en 2013) et subissent un taux de chômage plus important que la moyenne nationale¹⁷. A cela s'ajoute une géographie défavorable à l'agriculture et des catastrophes naturelles (ouragans et inondations) qui frappent régulièrement les régions côtières du

Centre ces dernières années, appauvrissant d'autant plus une population déjà vulnérable.

Ces migrants économiques ont des origines sociales modestes : ils viennent du milieu rural et ont un niveau d'éducation faible. Les migrants que nous avons rencontrés étaient pêcheurs, agriculteurs, petits commerçants, maçons, charpentiers, vendeurs de téléphone ou exerçaient des « petits boulots ». Ce profil socio-économique a été confirmé par l'enquête menée par l'ONG Alliance Anti-Trafic (AAT)¹⁸. En 2013-2014, AAT a été mandatée par l'Ambassade britannique pour accompagner le retour de 140 déportés dans la province de Nghe An, arrêtés principalement pour une affaire de cannabis. 25% des déportés étaient à l'origine des pêcheurs, 17,9% des agriculteurs, 15,7% des commerçants, et le reste vivait de « petits boulots » ou était au chômage.

17 - Nguyen Ngoc Anh, « et al. *Labour Market Transitions of Young Women and Men in Viet Nam* ». Work4Youth Publication Series n°27. Geneva : ILO, March 2015.

18 - Alliance Anti-Trafic (AAT). *Research Report. « Returnees in Nghe An »*. Document interne non publié, Janvier 2014.



Carte 1.

> Les provinces d'origine des migrants vietnamiens à destination du Royaume-Uni

Source : Cette carte n'est pas exhaustive. Les provinces indiquées en gris représentent les provinces d'origine déclarées par les migrants vietnamiens rencontrés au cours de l'enquête ou mentionnées dans les rapports et les articles que nous avons consultés. Nous avons rencontré deux personnes au Royaume-Uni qui ont déclaré venir de Dong Nai et Binh Thuan, dans le Sud-Vietnam, mais en fait, leurs parents viennent de Nghe An.

- 1 Điện Biên
- 2 Lào Cai
- 3 Hà Giang
- 4 Sơn La
- 5 Yên Bái
- 6 Tuyên Quang
- 7 Bắc Kạn
- 8 Cao Bằng
- 9 Lạng Sơn
- 10 Thái Nguyên
- 11 Vĩnh Phúc
- 12 Phú Thọ
- 13 Hà Nội
- 14 Hưng Yên
- 15 Bắc Ninh
- 16 Bắc Giang
- 17 Hải Dương
- 18 Quảng Ninh
- 19 Hòa Bình
- 20 Hà Nam
- 21 Hải Phòng
- 22 Thái Bình
- 23 Nam Định
- 24 Ninh Bình
- 25 Thanh Hóa
- 26 Nghệ An
- 27 Hà Tĩnh
- 28 Quảng Bình
- 29 Quảng Trị
- 30 Thừa Thiên Huế
- 31 Đà Nẵng
- 32 Quảng Nam
- 33 Kon Tum
- 34 Quảng Ngãi
- 35 Gia Lai
- 36 Bình Định
- 37 Phú Yên
- 38 Đắk
- 39 Khánh Hòa
- 40 Lâm Đồng
- 41 Ninh Thuận
- 42 Bình Thuận
- 43 Bình Phước
- 44 Đồng Nai
- 45 Tây Ninh
- 46 Bình Dương
- 47 Long An
- 48 TP Hồ Chí Minh
- 49 Bà Rịa - Vũng Tàu
- 50 An Giang
- 51 Đồng Tháp
- 52 Tiền Giang
- 53 Bến Tre
- 54 Kiên Giang
- 55 Cần Thơ
- 56 Vĩnh Long
- 57 Trà Vinh
- 58 Sóc Trăng
- 59 Bạc Liêu
- 60 Cà Mau

Les migrants à destination du Royaume-Uni se distinguent aussi des *boat people* sur le plan linguistique (ils ont un accent différent), mais ils se rapprochent d'eux sur le plan religieux dans la mesure où la proportion de catholiques est significative. Notre observation de terrain est confirmée par le rapport d'AAT qui indique que plus de la moitié des déportés sont catholiques. Enfin, si les minorités ethniques montagnardes sont fortement présentes dans le Nord-Vietnam, nous ne trouvons aucune trace d'elles parmi les migrants.

Une migration individuelle et masculine

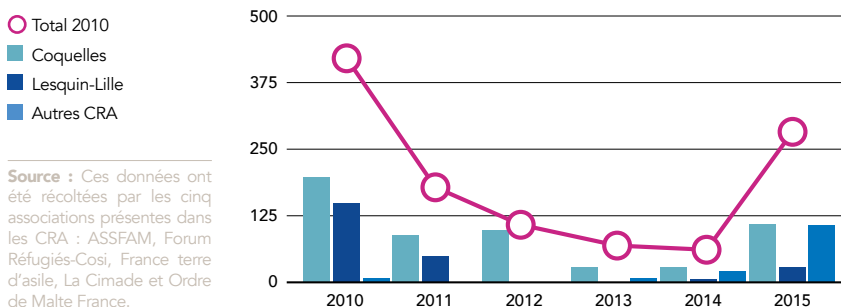
Alors que les *boat people* sont arrivés en famille ou ont pu faire venir leurs proches dans le cadre du regroupement familial, les nouveaux migrants partent généralement seuls. Lors de notre enquête, nous n'avons rencontré qu'un seul couple. Les nouveaux migrants sont majoritairement des hommes mariés, entre 25 et 40 ans. D'après le rapport d'AAT, 95%

des déportés étaient des hommes ; 60% appartenaient à cette classe d'âge alors que 37,1% avaient plus de 40 ans et une minorité (2,9%) avait entre 18 et 25 ans ; 70,7% étaient mariés avant le départ. Sur le terrain, nous avons rencontré peu de femmes et de mineurs.

Il est difficile d'évaluer le nombre de ces migrants économiques vietnamiens présents sur le territoire français étant donné qu'ils tentent de rejoindre le Royaume-Uni de manière irrégulière. Sur le camp d'Angres, où se trouve la très grande majorité des migrants en transit vers le Royaume-Uni, leur nombre peut passer de 20 à 80 en quelques jours et le *turn-over* est important — nous reviendrons plus en détail sur ce groupe dans la deuxième partie.

En 2010, on enregistrait 405 ressortissants vietnamiens retenus en centres de rétention administrative. Ce nombre a régulièrement baissé jusqu'en 2014 (56 personnes) pour quintupler en 2015 (272 personnes).

Fig. 1. 
> Nombre de ressortissants vietnamiens retenus en CRA (2010-2015)



« Tout pour la famille »

Les liens familiaux et le système de parenté sont des institutions importantes d'échange social et une source permanente de dépendance, d'assistance et d'obligations. En tant que tels, ils jouent un rôle clé dans les stratégies de migration et dans la contribution de la migration aux moyens de subsistance. La famille est l'unité sociale la plus importante dans la société vietnamienne construite sur la base des valeurs confucéennes²⁰. Une forte attente pèse sur les membres de la communauté pour qu'ils restent loyaux et solidaires vis-à-vis de leur famille. La notion de « famille » au Vietnam est toutefois plus large que le concept occidental de famille nucléaire puisqu'elle peut s'étendre à des cousins éloignés. De plus, la notion de « solidarité » ou de « soutien familial » entendue par les Vietnamiens est également plus forte : elle se traduit par le fait de donner ou de faciliter l'accès à un travail, de soutenir une activité économique ou encore par des versements d'argent. Le projet de migration est fortement influencé par la « réussite » des proches qui ont migré en Europe et qui sont parvenus à construire de « belles maisons au village », sans rien savoir de la dureté des conditions de vie et des épreuves que ces derniers ont endurées pendant leur voyage. Malgré les dangers possibles et le coût important de ce projet migratoire, les familles sont prêtes à prendre ce risque en raison des salaires conséquents que les « agences » et les migrants installés au Royaume-Uni leur font miroiter. Elles considèrent la forte somme à payer comme un investissement.

20 - Tirées de l'enseignement de Confucius, ces valeurs reposent notamment sur le respect et la soumission à l'autorité, l'ardeur au travail, l'épargne, la frugalité, la primauté de la société sur l'individu, l'attachement à la famille et l'importance accordée à l'éducation.

« L'espoir de la famille était fort... »

Cam, 32 ans

Cam a 32 ans. Il est originaire du district de Dô Luong, dans la province de Nghe An où il était agriculteur. Il est marié et a deux enfants. « J'ai travaillé dans les champs, dans le bâtiment... mais on était toujours pauvre. On ne mangeait pas à notre faim. L'espoir de la famille était fort pour nourrir les enfants et leur payer les études. J'ai la responsabilité de donner les moyens nécessaires pour que mes enfants puissent réussir dans la vie. J'ai aussi la responsabilité d'aider mes parents, pour qu'ils soient fiers de leur fils. »

Dao a 45 ans. Il est originaire du district de Diên Châu, dans la province de Nghe An. Il est marié et a trois enfants. Il était maçon. « Dans mon village, il n'y a pas de travail ou que des petits boulots très mal payés. Je suis le fils aîné d'une famille de six enfants. Mes parents sont agriculteurs retraités, donc sans aucune ressource. Toute la responsabilité repose sur moi. Je dois non seulement nourrir mes enfants mais aussi aider mes parents, mes frères et sœurs. (...) J'étais excité à l'idée d'avoir un bon salaire, de pouvoir offrir un avenir à mes enfants... »

Dao est parti depuis 2009, d'abord à Prague, puis à Varsovie et où il a travaillé dans la construction. Il est à Paris depuis deux ans. Il travaille dans un restaurant vietnamien dans le 13^{ème} arrondissement. Il a fait construire une très grande maison au village, même s'il a dû s'endetter pour cela et que sa famille ne sait pas ce qu'il a traversé. « C'est l'attente de la famille... C'est ma femme qui rêvait d'avoir une grande maison. Et mon oncle aussi, c'est pour leur faire plaisir... »

Ce ne sont pas forcément les plus pauvres qui partent

Si les migrants décident de partir pour des raisons économiques, ce ne sont pas forcément les plus pauvres qui partent, contrairement aux idées reçues. Les études sur la migration ne cessent de confirmer cet aspect. Les migrants vietnamiens doivent rassembler une forte somme d'argent pour pouvoir rejoindre le Royaume-Uni — jusqu'à 33 000£ (environ 38 000€), d'après les migrants que nous avons rencontrés. Les familles les plus pauvres ne sont pas en capacité de le faire. Elles choisiront alors d'autres destinations moins chères.

L'enquête d'AAT a révélé que les familles des déportés bénéficiaient d'un niveau de vie moyen et certaines familles pouvaient même être considérées comme « riches » dans la mesure où elles possèdent de grandes maisons, un commerce, des voitures, et peuvent financer les études de leurs enfants en Australie. Seulement 10% des foyers visités étaient véritablement pauvres : ils n'étaient pas propriétaires de leur maison, vivaient avec des membres de leur famille ou leur maison avait été récupérée par des créanciers. Cependant, selon les déportés, leur famille était pauvre avant leur départ au Royaume-Uni mais ils ont pu leur envoyer de l'argent grâce à leur travail et leur permettre ainsi d'améliorer leurs conditions de vie.

« Je voulais devenir riche... »

Binh, 45 ans

Binh a 45 ans. Il est marié et a deux enfants. Il vient de Nghi Lộc dans la province de Nghe An où il était commerçant. Il vendait des outils électriques et de la plomberie. Il ne gagnait pas une fortune mais il avait une vie assez confortable avant son départ. « Je voulais devenir riche, gagner un gros paquet d'argent et voyager. » Il a vu beaucoup de gens dans son village partir et construire de grosses maisons. Il a voulu en avoir plus. « C'est une tendance, c'est la mode de migrer. » Il a vendu son commerce pour partir en 2010. Il a migré d'abord en République tchèque, puis en Allemagne, où il a vendu des cigarettes dans le métro pendant un an. Il est ensuite parti pour Paris où il est chef cuisinier depuis cinq ans dans un restaurant vietnamien du 13^{ème} arrondissement. Il est bien payé et a pu économiser de l'argent pour acheter un appartement à Saïgon. « Mais ma femme est obligée de faire des ménages, et c'est difficile. » Il ne supporte plus la solitude et cela fait six ans qu'il n'a pas vu ses enfants. Il veut rester encore deux ans et rentrer chez lui.

Le Royaume-Uni, la « Terre promise »

Très peu de travaux universitaires se sont penchés sur la communauté vietnamienne au Royaume-Uni²¹. Le Royaume-Uni a accueilli 22 577 réfugiés d'Asie du Sud-Est entre 1975 et 1988. Près de 75% d'entre eux étaient d'origine chinoise et venaient en majorité du Nord-Vietnam. Les réfugiés vietnamiens se sont regroupés à Londres, Birmingham, et Manchester. Ils ont monté des épiceries, des restaurants ou des agences de voyage. À partir de 2002, ils ont importé des États-Unis le concept de « salon de manucure » (*nail bars*), grâce aux liens familiaux transnationaux qu'ils entretenaient avec la diaspora vietnamienne installée là-bas. Les salons de manucure sont devenus très populaires au Royaume-Uni au point de représenter aujourd'hui plus de 60% des commerces montés par la communauté vietnamienne. Les restaurants et les salons de manucure emploient de plus en plus de Vietnamiens venus étudier au Royaume-Uni, mais le recrutement s'effectue surtout auprès des nouveaux migrants clandestins, la seconde génération de Vietnamiens ayant accédé à des emplois plus qualifiés. On estime à environ 50 000 le nombre de Vietnamiens vivant légalement au Royaume-Uni, dont 35 000 à Londres²².

Le Royaume-Uni est présenté par les proches et par les « agences » (*tổ chức đưa người*) qui organisent le voyage comme une « Terre promise », un eldorado, où il est facile de trouver du travail bien payé, où les contrôles d'identité sont rares et où il est plus facile d'obtenir

des papiers une fois installé, par rapport aux autres pays européens. Ils omettent cependant de parler du coût de la vie au Royaume-Uni, des impôts à payer, des conditions de travail et de vie difficiles et des dangers qu'ils peuvent traverser au cours de leur voyage. La plupart des migrants n'ont pas un travail garanti lorsqu'ils décident d'immigrer au Royaume-Uni. Ils comptent sur les membres de leur famille ou des connaissances.

D'après l'enquête d'AAT, sur les 140 personnes déportées après avoir été arrêtées par la police britannique, 16,4% sont restées moins d'un an ; presque un tiers (32,1%) est resté au Royaume-Uni entre un et deux ans ; plus d'un quart (26,5%) entre deux et trois ans ; et un autre quart (25%), plus de trois ans. Les deux tiers (67,9%) ont été arrêtés à cause de leur activité dans le cannabis ; tandis que 13,6% travaillaient illégalement dans un restaurant ou dans un salon de manucure (6,4%). La surreprésentation des déportés arrêtés à cause du cannabis s'explique par le fait que la police cible principalement ce type de trafic.

Étant donné que la migration des femmes vietnamiennes vers le Royaume-Uni est faible et que le commerce des salons de manucure est florissant, les jeunes hommes se retrouvent à exercer cette activité, à l'instar de **Giang**.

21 - Cf. Sims, Jessica Mai. *Vietnamese Community in Great Britain. 30 years on*. London : Runnymede, January 20017. Mais surtout les travaux de Daniel Silverstone sur les Vietnamiens impliqués dans le trafic de cannabis, notamment Silverstone, Daniel & Savage, Stephen. *Farmers, Factories and Funds: Organised Crime and Illicit Drugs Cultivation within the British Vietnamese Community*. op. cit. et Silverstone, Daniel. *The Policing of Vietnamese Organized Crime within the UK. Policing*, 2010, vol. 5, n°1, p. 41-48.

22 - Silverstone, Daniel & Savage, Stephen. *The Policing of Vietnamese Organized Crime within the UK*. op. cit., p. 21.

« **Je n'ai pas de complexe à travailler dans un salon de manucure car il y a beaucoup d'hommes vietnamiens qui font ce métier.** »

Giang, 22 ans

Giang a 22 ans, il est le dernier d'une famille de six enfants. Il est originaire d'un village de Quang Binh. Il était pêcheur en mer. « C'est un métier difficile et dangereux. Je risquais ma vie constamment. J'ai vu mon oncle mourir sous mes yeux et je n'ai plus voulu faire ce métier. » Son cousin est parti il y a trois ans et il a déjà fini de rembourser sa dette. Il a pu faire construire une maison à ses parents. Son cousin l'a aidé à financer son voyage (15 000£/17 500€ sur les 32 000£/37 200€ empruntés) qui a duré trois mois. Il est arrivé en avril 2016. Il travaille aujourd'hui dans un salon de manucure. Il n'a pas de complexe car il y a beaucoup d'hommes vietnamiens qui font ce métier. « Il n'y a pas assez de femmes ! » La patronne est une Vietnamienne qui est installée à Birmingham depuis de nombreuses années.

« **Le salaire moyen c'est 1 500£, c'est pas mal quand même !** »

Dao, 45 ans

Dao est resté à Paris car il a « plutôt une bonne situation » mais il a fait partir son fils cet été au Royaume-Uni. Il y a deux ans, Dao a économisé pour faire venir légalement son fils de 14 ans en République tchèque, par la voie du regroupement familial. Il l'a récupéré à Prague, puis il l'a confié à des amis à Varsovie. Le fils a travaillé à Varsovie pendant deux ans. Dao a payé 3 500\$ (2 800£/3 200€) pour le faire passer de l'autre côté de la Manche. Le fils a pris le train pour Paris ; il a séjourné dans le camp d'Angres où les passeurs l'ont fait monter dans un camion. « Il a eu de la chance car il a réussi du premier coup ». En ce moment, son fils est formé dans un salon de manucure, auprès de quelqu'un qu'il connaît. « S'il travaille bien, il peut gagner jusqu'à 2 000£ (2 300€) par mois. C'est énorme ! Dans la manucure, tu travailles en partenariat, c'est 50-50. Si tu travailles jour et nuit, tu gagnes bien. Au Royaume-Uni, tu ne travailles pas forcément dans la culture de cannabis ! Tu as d'autres boulots. Par exemple, si tu travailles dans un restaurant, c'est bien payé et tu as moins de risque de te faire arrêter. Le salaire moyen c'est 1 500£ (1 750€), c'est pas mal quand même ! »

« Je gagne 3 000£ par mois dans un restaurant thaï. »

Hong, 34 ans

Hong a 34 ans. Il vit aujourd'hui dans la banlieue de Birmingham. Sa femme (30 ans) est restée au Vietnam avec sa fille de 4 ans. Il est arrivé au Royaume-Uni il y a trois ans et vient tout juste de terminer de rembourser sa dette de 17 000£ (19 700€). « Le coût du trajet était bien moins cher avant ! » Il a été arrêté une fois par la police anglaise. Sa tante s'est portée garante pour qu'il reparte, mais quand les policiers sont revenus pour vérifier, il s'était déjà enfui. Il travaille dans un restaurant thaï. Il a trouvé cette place grâce à une connaissance. Il y a une importante communauté vietnamienne à Birmingham. Il est payé 3 000£ (3 500€) par mois. Il est logé par le restaurateur et travaille 7 jours sur 7, au noir. Il veut rester au Royaume-Uni. Il est en train d'essayer de faire venir sa femme par la même voie que lui. Ensuite, il fera venir leur fille par le biais du regroupement familial.

D'après les recherches de Daniel Silverstone, ce groupe de migrants a posé les fondements du crime organisé vietnamien au Royaume-Uni. Depuis la fin des années 1990, une nouvelle vague de migration vietnamienne est apparue. Les migrants viennent en majorité du Nord-Vietnam et passent par les pays de l'Europe de l'Est. Ils alimentent en main-d'œuvre les réseaux illicites liés à la culture du cannabis. Il est difficile d'estimer la taille de cette nouvelle migration. En 2004-2005, seulement 800 ressortissants vietnamiens avaient demandé l'asile. Jessica Mai Sims²³ estime qu'il y aurait 20 000 migrants illégaux vivant au Royaume-Uni et près de 5 000 étudiants vietnamiens, qui ne semblent pas rester après leurs études. Selon la police britannique, ce chiffre pourrait s'élever à 35 000²⁴.

Comme de nombreux migrants que nous avons rencontrés, **Dao** est au courant de la possibilité de travailler dans le cannabis.

> Du rêve à la réalité : le piège du cannabis

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, de nombreux migrants vietnamiens basés dans les pays de l'ancien bloc communiste ont rejoint le Royaume-Uni après la chute du Mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne. Les travailleurs vietnamiens avaient particulièrement été touchés par la crise économique qui avait suivi.

23 - Sims, Jessica Mai. *Vietnamese Community in Great Britain*. op. cit.

24 - Thorpe, Nick. « EU's biggest crackdown on Vietnamese illegal migrants », *BBC News*, 26 juin 2010.

« Tu galères deux ans mais tu es tranquille toute la vie : c'est tentant... »

Dao, 45 ans

« Il y a beaucoup de risques mais le pactole est rapide. Tu travailles, tu rembourseras ta dette, tu galères deux ans mais tu es tranquille toute la vie : c'est tentant... Tu ne galères plus après et tu rentres vite. C'est pour ça que ce sont souvent des jeunes qui vont là-dedans. »

Mais il ne veut pas de ça pour son fils. Pour lui, « c'est immoral, » et il se culpabiliserait en tant que catholique.

D'après l'enquête d'AAT, plus de la moitié des déportés se sont vus promettre un emploi au Royaume-Uni par « l'agence » qui organisait leur voyage : dans un restaurant comme serveur ou plongeur, comme femme de ménage, baby-sitter, dans un commerce, dans un salon de manucure, dans la construction ou dans une usine textile. On a dit à quatre personnes qu'elles allaient travailler dans une « plantation d'herbes médicinales ». Les « agences » ont fait miroiter des salaires d'au moins 400-500£ par mois, voire de 2 000 à 3 000€. À titre indicatif, le salaire moyen dans l'agriculture au Vietnam, qui représente le secteur le plus désavantagé, se situe autour de 2,60 millions de dongs, soit moins de 110\$ (88£). Les migrants dans le secteur agricole en Malaisie peuvent gagner jusqu'à 140\$ (112£), entre 300\$ (240£) et 450\$ (360£) dans la construction au Moyen-Orient, et entre 700\$ (560£) et 900\$ (720£) dans l'industrie en Corée du Sud ou au Japon.

Pourtant, 80% d'entre eux n'ont pas obtenu le travail promis. Ne parlant pas l'anglais et n'ayant pas de réseaux pour les aider, ils se sont retrouvés à accepter n'importe quel travail, même le plus risqué, comme celui de la culture de cannabis, car ils devaient rembourser leurs dettes. Certains migrants acceptent en toute connaissance de cause de prendre le risque de travailler dans la culture de cannabis en raison du profit rapide que cela peut générer. Une surface de 100 m² peut produire 10 kg de cannabis après trois mois de culture, ce qui rapporterait près de 30 000£ (35 000€). Lorsque le « deal » est de 60/40, le « jardinier » peut gagner à chaque récolte 12 000£ (14 000€), tandis que le « patron » récupère 18 000£ (21 000€). Si tout se passe bien, en une année, ils peuvent produire quatre récoltes, soit 48 000£ (56 000€) pour le « jardinier ». Ils peuvent donc éponger leurs dettes en une année, et envoyer rapidement de l'argent à leur famille au Vietnam. Toutefois, les conditions de travail sont éprouvantes en raison des produits chimiques, de l'absence de lumière et de l'enfermement. De plus, les installations électriques précaires peuvent conduire à des incendies et, surtout, ils peuvent se faire voler leur récolte par d'autres gangs. Il arrive que des migrants ne se rendent pas compte qu'ils sont impliqués dans une activité illégale mais ils ne peuvent plus partir, et d'autres sont forcés à le faire, jusqu'à ce que la police les arrête.

De forts soupçons de traite liée à la culture de cannabis ont été mis en lumière à partir de 2007 par ECPAT (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes) UK,

par le CEOP (Child Exploitation and Online Protection) Centre, et le Refugee Council. UKHTC (United Kingdom Human Trafficking Centre) rapporte que le nombre de victimes potentielles de traite liée à la culture de cannabis a augmenté de 130% entre 2011 et 2012. 96% venaient du Vietnam, et 81% étaient des mineurs²⁵. D'après UK Counter Human Trafficking Bureau, il y aurait aujourd'hui environ 3 000 enfants réduits à l'esclavage dans la culture de cannabis²⁶.

Selon les statistiques du NRM mis en place par le gouvernement britannique, les Vietnamiens font régulièrement partie des trois premières nationalités orientées dans leur système pour l'identification des victimes de traite et d'esclavage moderne. Leur nombre a triplé entre 2012 (135 personnes) et 2015 (478 personnes). En 2015, ils arrivaient en deuxième position après les Albanais, soit une augmentation de 121,3% par rapport à 2014. Presque la moitié (48,3%) des victimes vietnamiennes orientées l'ont été pour le motif d'exploitation par le travail, et 12,5% pour le motif d'exploitation sexuelle. 71% d'entre elles étaient des hommes et plus de la moitié étaient des mineurs (52%). Les mineurs vietnamiens représentent le groupe le plus important parmi toutes les nationalités des victimes mineures et leur nombre ne cesse de s'accroître (+127,5% par rapport à 2014)²⁷. Les organismes chargés de la lutte contre la traite et l'esclavage moderne au Royaume-Uni observent cette tendance inquiétante sur le terrain. Entre juin 2015 et juin 2016, l'Armée du Salut (*The Salvation Army*) s'est occupée de 109 Vietnamiens (59 femmes et 50 hommes) et ils représentaient la quatrième nationalité après les Albanais, les Polonais et les Nigériens²⁸. Parmi ces victimes vietnamiennes, de nombreuses personnes ont été exploitées dans les « usines » à cannabis.

Dans ce même rapport, l'Armée du Salut présente un cas typique : **T.** est originaire du Centre Vietnam²⁹. Ses parents sont morts quand il avait 11 ans, laissant derrière eux des dettes contractées pour soigner la mère. Il a été accueilli par un couvent mais les usuriers l'ont retrouvé et kidnappé et lui ont coupé un doigt. Ensuite, il a été forcé

25 - CEOP. *The trafficking of women and children from Vietnam*. 2011 ; Anti-Slavery. *Trafficking for Forced Criminal Activities and Begging in Europe Exploratory Study and Good Practice Examples*. September 2014.

26 - Kelly, Annie, McNamara, Mei-Ling. « 3,000 children enslaved in Britain after being trafficked from Vietnam », *The Guardian*, 23 May 2015.

27 - NCA (National Crime Agency). *National Referral Mechanism Statistics—End of Year Summary 2015*. London : NCA, 11 February 2016.

28 - The Salvation Army. *Supporting Adult Victims of Modern Slavery*. London, October 2016.

29 - On peut retrouver son témoignage dans le reportage d'Al Jazeera, « Britain's modern slavery », avril 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=JKoeUxvijRA>. Voir également l'enquête d'Al Jazeera, « Children of the cannabis trade », 28 juillet 2011. <https://www.youtube.com/watch?v=oU-JZQn15tM>.

à travailler dans un entrepôt. Il dormait sur le sol, enchaîné. Plusieurs années plus tard, il a été vendu à des hommes en Chine et a subi le même type d'exploitation. Un jour, il a été mis à l'arrière d'un camion et a entrepris un très long voyage à travers l'Asie et l'Europe. Il s'est finalement retrouvé à travailler dans une « usine » à cannabis au Royaume-Uni. Il n'avait aucune idée de l'endroit où il était et ce qu'il faisait, jusqu'au jour où la police est intervenue. Comme il était mineur, il a été placé dans un centre d'accueil. Il rencontre plus tard un Vietnamien dans un centre commercial qui lui propose de l'aider. Il sera de nouveau vendu et forcé à travailler dans un entrepôt, dans les mêmes conditions d'esclave qu'auparavant. Ayant gagné la confiance des trafiquants, ils l'ont autorisé à laver les voitures en extérieur. Il a saisi cette opportunité pour s'échapper. Âgé de 18 ans, il a été pris en charge par l'Armée du Salut. Bien qu'il ait pu trouver une certaine sécurité auprès d'eux, il était toujours anxieux à l'idée d'être déporté au Vietnam ou d'être retrouvé par les trafiquants. Un jour, il s'est enfui et on ne sait pas où il se trouve.

Dans la troisième partie, nous reviendrons sur la relation entre l'immigration clandestine et le développement de l'industrie du cannabis afin de répondre aux soupçons de traite liée à cette activité illicite.

Les flux de la migration vietnamienne

La diaspora vietnamienne (que l'on appelle les Viêt Kiêu), a été dispersée à la suite de la Guerre du Vietnam. Elle est estimée à quatre millions de personnes qui sont établies principalement dans les pays développés : près de 1,5 million aux États-Unis, 300 000 en France, 250 000 au Canada et 245 000 en Australie³⁰. On trouve également des communautés vietnamiennes en Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Thaïlande) mais aussi dans les pays de l'Europe de l'Est. En effet, après la victoire du Nord-Vietnam, le régime a commencé à envoyer des étudiants et des travailleurs en Union Soviétique et dans les pays du bloc communiste. Selon les rapports officiels, entre 1981 et 1990, 217 183 Vietnamiens ont été employés sous contrat dans ces pays, et près de la moitié étaient des femmes (42%)³¹. Suite aux changements politiques et économiques résultant de la chute du Mur, près de 80% de ces travailleurs sont rentrés au Vietnam. Toutefois, une importante communauté vietnamienne — principalement originaire du Nord-Vietnam — s'est installée durablement dans ces pays, surtout en Allemagne (140 000), en République tchèque (autour de 80 000) et en Pologne (30 000)³².

> Le poids de la migration internationale dans l'économie vietnamienne

Même si le Vietnam connaît une forte croissance économique depuis la mise en place des politiques de réformes dites du « renouveau » (*Đổi mới*) à partir de 1986, elle ne permet pas d'absorber les 1,5 million de Vietnamiens qui entrent sur le marché du travail chaque année. L'économie informelle reste très présente. L'État vietnamien joue un rôle actif dans la promotion de la migration internationale. L'État a besoin de migrants. Le Vietnam est largement dépendant des envois de fonds (*remittances*) par les migrants et la diaspora. Ils totalisent 105 milliards de dollars sur les 25 dernières années. Selon la Banque mondiale, le Vietnam avait reçu en 2015 plus de 12 milliards de dollars par les Vietnamiens de l'étranger, ce qui représente plus de 8% de son PIB.

Il faut aussi noter que la migration vers le Royaume-Uni qui date de la fin des années 1980 est un phénomène mineur par rapport à l'ensemble des routes migratoires empruntées par les migrants vietnamiens. Selon le ministère vietnamien du Travail, des Invalides et des Affaires sociales, en 2010, il y avait plus de 500 000 ressortissants vietnamiens établis dans plus de 40 pays, occupant aussi bien des emplois peu qualifiés que des postes techniques ou supérieurs³³.

30 - Ministry of Foreign Affairs of Vietnam. *Review of Vietnamese Migration Abroad*. Hanoi : Consular Department, 2012.

31 - Dang Nguyen Anh. Viet Nam's Data Sources on International Migration. *Asian and Pacific Migration Journal*, 2008, vol. 17, n°3-4.

32 - Szymańska-Matusiewicz, Grażyna. The Vietnamese Communities in Central and Eastern Europe as Part of the Global Vietnamese Diaspora. *Central and Eastern European Migration Review*, June 2015, vol. 4, n°1, p. 5-10.

33 - Ministry of Foreign Affairs of Vietnam. *Review of Vietnamese Migration Abroad*, op. cit.

Le gouvernement vietnamien a développé des coopérations avec de nombreux pays afin d'envoyer de la main-d'œuvre. À partir de 2 000, le nombre de travailleurs vietnamiens sous contrat envoyés à l'étranger a fortement augmenté, surtout à destination de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. En moyenne, plus de 80 000 travailleurs vietnamiens partent chaque année à l'étranger, ce qui représente près de 5% des emplois enregistrés. Ils sont employés par :

- des compagnies privées, surtout en Asie : Malaisie (90 000), Japon (20 000), Corée du Sud (45 000), Taïwan (80 000) et, dans une moindre mesure, en Afrique, en Australie, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud.
- par des compagnies étatiques ou des compagnies privées liées à des projets de construction et d'investissements à l'étranger : ils se retrouvent surtout au Laos (15 000), à Chypre (9 200), en Angola (6 000), en Russie et République tchèque (5 000), en Chine (3 000), à Macao (2 500) et en Mongolie (200).
- plusieurs centaines de Vietnamiens travaillent sur des bateaux étrangers dans les eaux du Costa Rica, de la Côte d'Ivoire, de l'Indonésie, du Mexique et du Panama.

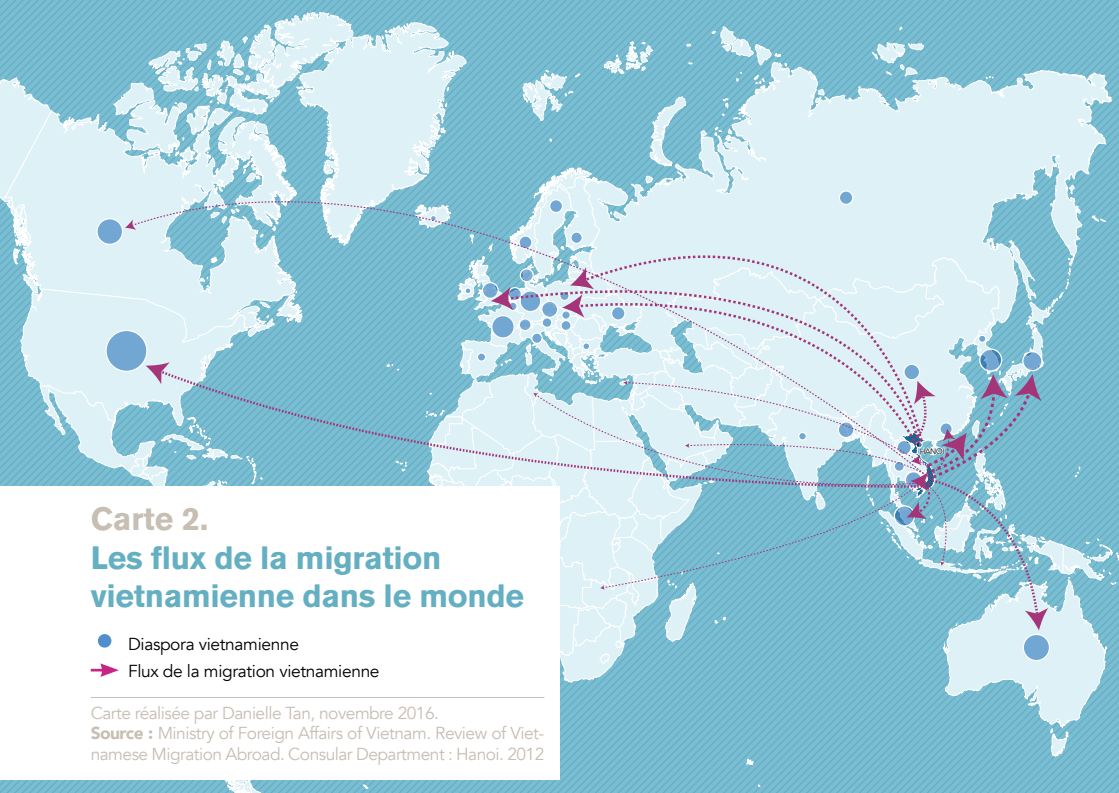
Le Vietnam a signé des accords réglementant le travail et la protection des travailleurs vietnamiens avec de nombreux pays, notamment avec Bahreïn, la Bulgarie, le Canada, Taïwan, le Laos, la Malaisie, le Qatar, la Russie, la République tchèque, la Corée du Sud ou les Émirats arabes unis. Les migrants doivent alors passer par

des « agences ». Ce secteur ayant été libéralisé en 1999, on estimait en 2002 qu'il y avait près de 159 agences privées opérant en tant qu'intermédiaires³⁴.

Parmi les migrants, les femmes occupent une place de plus en plus importante (près de 35% des travailleurs sous contrat partant chaque année), mais d'après les ONG anti-traite, elles sont particulièrement victimes d'abus sexuels et de traite des êtres humains. Elles migrent également par le mariage. Selon le ministère vietnamien de la Justice, 133 298 Vietnamiennes étaient mariées à un étranger ou s'étaient enregistrées pour le mariage (respectivement 91 210 et 42 079) entre 2005 et 2010, notamment avec des Sud-Coréens et des Taïwanais³⁵. Un grand nombre de Vietnamiens tentent d'obtenir un statut de résident, principalement aux États-Unis, mais aussi au Canada et en Australie par la voie du regroupement familial ou à travers le mariage avec un Viêt Kiêu. Le « mariage blanc » est une manière possible d'obtenir ce statut de résident mais cette filière est très coûteuse et les procédures nécessitent beaucoup de temps. Les autorités américaines notamment sont devenues extrêmement vigilantes.

34 - Dang Nguyen Anh, Tacoli, Cecilia, Hoang Xuan Thanh. *Migration in Vietnam. A review of information on current trends and patterns, and their policy implications*. Paper presented at the Regional Conference on Migration, Development and Pro-Poor Policy Choices in Asia. The Refugee and Migratory Movements Research Unit, Bangladesh, and the Department for International Development, UK, Dhaka, Bangladesh, 22–24 June 2003.

35 - Ministry of Foreign Affairs of Vietnam. *Review of Vietnamese Migration Abroad*. op. cit. p. 19.



> Une forte migration intérieure

Les Vietnamiens ne migrent pas uniquement à l'étranger. La migration intérieure est extrêmement forte. Selon le recensement de 2009, 6,6 millions de Vietnamiens avaient changé de lieu d'habitation, soit près de 8% de la population totale. L'exode rural vers les grandes villes s'est accéléré depuis les années 1990, lié à l'augmentation de la croissante économique. La migration n'est pas une décision personnelle ; elle dépend largement des politiques gouvernementales (*notamment de la politique de réformes du Đổi mới*) et repose sur une stratégie familiale pour

faire face à la pauvreté. Les enfants seront envoyés vers des destinations différentes pour multiplier les opportunités et les sources de revenus. Les provinces autour du Delta du Fleuve Rouge dans le Nord, où la pression démographique pèse sur les ressources disponibles, ainsi que les provinces pauvres du Centre, possèdent les taux de migration intérieure les plus élevés³⁶. Ce sont précisément ces régions d'où sont originaires les migrants à destination du Royaume-Uni.

36 - Dang Nguyen Anh et al. *Migration in Vietnam*. op. cit., p.ii

Parcours migratoires

Pour rejoindre le Royaume-Uni, il existe différents réseaux de passeurs et différentes routes possibles. Certains migrants passent par la Chine et la Russie, d'autres prennent un vol direct à destination de Paris grâce à des visas Schengen d'origine tchèque ou hongroise fournis au départ à Hanoï ; mais ces cas sont rares³⁷. La filière la plus importante est installée dans les pays de l'ancien bloc communiste, surtout en Hongrie, en Pologne ou en République tchèque. Beaucoup de Vietnamiens y sont allés pour travailler mais ont perdu leur emploi avec la crise économique. Ils ont alors décidé de rejoindre le Royaume-Uni à partir de la fin des années 1980 et le début des années 1990.

> Le passage par la Russie, la Biélorussie, la Pologne, Paris, Angres/Calais

Les migrants que nous avons rencontrés ont emprunté le même chemin. Ils ont pris l'avion à Hanoï pour Moscou, puis ils ont traversé en camion la Biélorussie. Ils ont marché dans la forêt biélorusse pour rejoindre la frontière polonaise. De là, un camion les attendait pour faire une escale à Varsovie avant de traverser l'Allemagne et la Belgique pour aller à Paris. Paris est une étape transitoire en attendant de rejoindre un camp près d'une aire d'autoroute à Angres — Vietnam City — où ils se cachent dans les camions à destination de Calais puis du Royaume-Uni. Les conditions de passage sont extrêmement difficiles, surtout de la Russie à la Pologne, car les migrants souffrent de la faim et du froid.

37 - « Une vaste opération policière à l'échelon européen contre un réseau de passeurs se livrant au trafic de clandestins », 2 novembre 2011. http://www.eu-logos.org/eu-logos_nea-say.php?idr=4&idnl=1959&nea=158&lang=fra&lst=0

Carte 3.

Les routes empruntées par les migrants vietnamiens à destination du Royaume-Uni



Source : fonds de carte de Migration Policy Institute (MPI). Voir les données interactives sur la diaspora vietnamienne sur <http://www.migrationpolicy.org/programs/data-hub/charts/immigrant-and-emigrant-populations-country-origin-and-destination>. Les itinéraires correspondent aux récits recueillis auprès des migrants vietnamiens rencontrés au cours de l'enquête et dans les différents rapports et articles de presse que nous avons consultés.

« On était soulagé,
on était arrivé vivant... »

Anh, 24 ans

Anh est célibataire et fils d'agriculteur. Il vient de Nghe An et de la même paroisse que Thi Hiep Nguyen, une des enquêtrices. Il y a deux ans, il a payé 1 500€ pour aller en Russie où il a travaillé quelques mois. Une importante communauté de Vietnamiens y est présente, dont des membres de sa famille, des cousins. « Mais il n'y a pas beaucoup de boulot l'hiver et même quand il y en a, c'est mal payé. » Il a cherché à aller en Europe. Sa famille s'est mobilisée pour trouver l'argent : 12 000\$ (11 200€/9 600£) le forfait pour Paris. Ses cousins de Paris lui ont prêté de l'argent. « Dans la famille, on est très solidaire entre cousins. » Il est passé par la Biélorussie et la Pologne. Avant, les migrants vietnamiens passaient par l'Ukraine, mais à cause du conflit qui a surgi en 2014, ils ont changé de trajet. Ils doivent désormais traverser la Biélorussie, et surtout une forêt, pour arriver à la frontière polonaise. Il a marché avec un groupe de six personnes, où il n'y avait que des hommes. Un passeur vietnamien qui connaît le chemin les conduisait.

« C'était dur ; on avait froid ; on n'a rien mangé pendant deux jours ; on buvait de l'eau de neige. » Avant cette tentative, le groupe précédent avait tenté vingt fois. A chaque fois, ils étaient arrêtés par la police, puis relâchés à la frontière russe. Du côté polonais, un camion les attendait. « On était soulagé ; on était arrivé vivant ». Il a entendu dire que des gens sont morts. Selon lui, il y a peu de femmes qui font ce trajet. Dans son groupe, deux sont restés en Pologne ; lui et quatre autres personnes ont continué à Paris. Il sait qu'une personne est aujourd'hui au Royaume-Uni.

Dans de nombreux cas, les informations fournies par les migrants concernant les modalités du voyage clandestin ne sont pas précises car ils n'ont pas une lecture exacte de la géographie de leur itinéraire, ne serait-ce que parce qu'ils ont voyagé cachés. Ils ne savent pas toujours par où ils sont passés. Les passeurs connaissent les routes et disposent d'une connaissance de l'espace suffisante pour se déplacer à l'échelle nationale, inter-régionale, régionale et locale, c'est pourquoi les migrants s'en remettent à eux.

> Calais, un passage de plus en plus coûteux et difficile

Après avoir réussi à franchir l'obstacle de la forêt biélorusse, les migrants traversent l'Allemagne et la Belgique pour rejoindre Paris, où ils font escale. Les migrants sont ensuite emmenés en taxi à Angres (ou à Tétéghem jusqu'à la fermeture du camp en novembre 2015) ou directement à Calais ou Dunkerque, en fonction des réseaux et du mode de passage. Le passage à partir de Calais est devenu de plus en plus difficile et coûteux en raison de l'augmentation des contrôles de police et de l'explosion du nombre de réfugiés qui tentent de rejoindre le Royaume-Uni. D'après nos entretiens, il existe plusieurs réseaux et deux manières de passer :

- la « **voie normale** » ou « **low cost** » qui coûte entre 3 000€ et 4 000€ (2 500£-3 500£) ;
- la « **voie VIP** » qui coûte entre 10 000€ et 14 000€ (8 000£-12 000£)

Il faut noter que ces tarifs peuvent fortement fluctuer en fonction de la période. Les prix indiqués correspondent aux témoignages recueillis entre juillet et novembre 2016 et ont été recoupés avec les enquêtes policières.

La « voie normale » ou « low cost »

En passant par la « voie normale », le rôle des passeurs se limite à « guider/conseiller » les migrants dans leur passage clandestin, à leur autoriser l'accès à l'aire d'autoroute pour qu'ils

s'infiltrent dans un des camions — à l'insu du chauffeur — et à les héberger et les nourrir jusqu'à ce qu'ils arrivent à passer. Les migrants savent qu'ils ne risquent rien des passeurs tant qu'ils obéissent aux ordres et qu'ils payent. Les migrants qui s'aventurent à essayer de passer par leur aire d'autoroute sans avoir payé subissent des représailles. Comme le cas de ce migrant vietnamien qui a été découvert « paniqué » par une dame, qui l'a conduit au commissariat de Liévin le 20 juin 2014. Ce dernier a expliqué avoir tenté de monter dans un camion à destination du Royaume-Uni sur l'aire de repos d'Angres sans recourir aux « services » des passeurs. Il aurait alors été attrapé par des passeurs et tabassé avant d'être séquestré, frappé et menacé durant cinq jours. Puis, il a réussi à s'enfuir par la fenêtre. Dix jours plus tard, une trentaine de Vietnamiens étaient interpellés sur le camp d'Angres. Douze personnes ont été mises en examen et, à l'issue de l'instruction, quatre personnes ont été poursuivies pour avoir participé à un réseau de passeurs vers le Royaume-Uni³⁸.

Les migrants savent que les contrôles sur les camions sont aléatoires. Certains prennent le risque de monter dans des camions frigorifiques car les passeurs leur disent qu'ils auront plus de chance d'éviter les scanners et les chiens. Ils mettent un sac aluminium au dernier moment pour ne pas être visibles par le scanner. Ils savent qu'ils mettront 1h30 d'Angres jusqu'au port, puis 1h30 pour rejoindre le Royaume-Uni.

38 - « Angres: soupçonnés d'être des passeurs, quatre Vietnamiens au tribunal », *La Voix du Nord*, 6 novembre 2015.

Ils doivent déchirer la bâche du camion une fois arrivés dans l'entreprise. On leur dit de déchirer leurs papiers et de donner des faux renseignements quand ils sont arrêtés. Ils ne doivent en aucun cas parler des passeurs sous peine de représailles. S'ils sont arrêtés, ils ont de fortes chances d'être libérés, soit sur le champ ou, au pire, ils resteront en rétention au maximum 25 jours³⁹. C'est ce que les passeurs ont dit à **Chinh**, que l'on a rencontré au CRA de Coquelles le 25 août 2016. Mais étant donné qu'il est connu du fichier visabio⁴⁰ en Pologne, pays par lequel il a transité avant son arrivée en France, il a des chances d'être éloigné vers ce pays.

Quand leur tentative échoue car ils sont découverts par le chauffeur du camion ou arrêtés par la police puis relâchés, ils téléphonent aux passeurs car ils ne savent pas où ils se trouvent et comment rejoindre Angres. Soit ils sont récupérés en taxi, soit ils rentrent par leurs propres moyens, en train ou en bus. Fan, une traductrice bénévole raconte :

« Mon neveu qui est policier à Rouen m'appelle un jour pour faire la traduction car il vient d'arrêter douze Vietnamiens sur l'autoroute, dont trois personnes qui se déclarent mineures. Il effectue une radio pour vérifier la structure osseuse. Un des mineurs est placé en famille d'accueil mais il s'est enfui deux jours après avoir contacté les passeurs sur Internet. Les autres sont relâchés le soir même. Les policiers ont indiqué aux migrants le chemin vers la gare. Ces derniers ont trouvé une maison abandonnée où ils ont dormi et ils ont pris le bus le lendemain pour Paris, puis le train de Paris à Angres, car le chemin est trop compliqué pour se rendre à Angres directement de Rouen. Ce sont les passeurs qui leur ont conseillé de prendre le train. Les migrants m'ont appelée car je leur avais laissé mon numéro de téléphone. »

Les migrants que nous avons rencontrés ont payé un forfait d'environ 3 000£ (autour de 3 500€) pour passer au Royaume-Uni. Ils peuvent donc rester dans le camp jusqu'à ce qu'ils y arrivent. Les passeurs fournissent la nourriture et le logis. Ils ont donc également intérêt à les faire passer le plus vite possible. Il y a un an et demi, c'était relativement rapide de rejoindre le Royaume-Uni par la « voie normale ». Depuis, la sécurité a été renforcée à Calais et ce mode de passage n'aboutit pas forcément. Les risques d'arrestation et de déportation se sont accrus.

Le nombre de rétentions au sein de la population migrante vietnamienne a quintuplé entre 2014 et 2015 (56 à 272), (cf. Fig. 1). La durée moyenne de rétention sur l'ensemble des CRA en 2014 et 2015 était respectivement de 11 et 8,5 jours.

En 2014, 53,6% des ressortissants vietnamiens retenus en CRA ont été libérés et 40% ont été éloignés, le plus souvent vers un pays européen, dans le cadre de la procédure Dublin. En 2015, 60,3% ont été libérés et seulement 10,7% ont été effectivement éloignés. D'après l'Ordre de Malte France qui s'occupe du CRA de Lesquin-Lille où sont placées les migrantes vietnamiennes arrêtées (le CRA de Coquelles n'accueillant que des hommes), 21 femmes ont été placées en 2016. Un tiers des personnes ont été éloignées, dont deux personnes dans le cadre de la procédure Dublin.

39 - La durée légale de rétention en France est de 45 jours. En pratique, au CRA de Coquelles, les migrants sont quasi systématiquement libérés après 25 jours si l'administration n'a pas été en mesure de les renvoyer.

40 - Visabio consiste en un traitement informatisé de données personnelles biométriques (photographies et empreintes digitales des dix doigts) de toutes les personnes sollicitant un visa pour l'espace Schengen. En France, ce fichier est encadré par les articles L611-6 et suivants et R611-8 et suivants du Csesda.

Fig. 3. //

> Destin des ressortissants vietnamiens retenus en CRA (2014-2015)

Destin	2014	%	2015	%
Nombre de personnes placées	56	100	272	100
Assignation à résidence	2	3,5	1	0,3
Éloignement	19	40	29	10,7
Transferts vers un autre CRA	3	5,4	76	28
Libération	30	53,6	164	60,3
Autres (inconnu ou fuite)	23,5	2	0,7	
Durée moyenne de rétention (jours)	11		8,5	

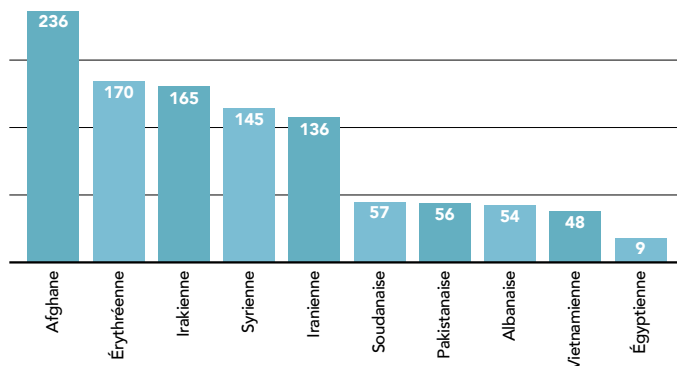
Source : Ces données ont été récoltées par les cinq associations présentes dans les CRA : ASSFAM, Forum Réfugiés-Cosi, France terre d'asile, La Cimade et Ordre de Malte France.

On observe que les transferts vers un autre CRA ont augmenté en 2015 (28% contre 5,3% en 2014), et surtout loin de Calais (cf. Fig. 2), notamment vers celui du Mesnil-Amelot (Seine et Marne) et de Rouen-Oissel, et dans une moindre

mesure vers Toulouse, Metz-Queuleu ou Nîmes. 48 ressortissants vietnamiens ont été déplacés vers les CRA loin de Calais suite à la grande opération de police menée à Calais entre le 21 octobre et le 31 décembre 2015.

Fig. 4. //

Nationalité des personnes déplacées vers les CRA loin de Calais, du 21 octobre au 31 décembre 2015



Source : ASSFAM, Forum Réfugiés-Cosi, France terre d'asile, La Cimade et Ordre de Malte France. Rapport commun 2015. Centres et locaux de rétention administrative.

La « voie VIP »

Les tentatives réussies dans un bref délai sont rares, donc chères. Certains migrants ont tenté par la « voie normale » de nombreuses fois sans succès et se sont résignés à ajouter 9 000£ (plus de 10 000€) pour passer par la « voie VIP », soit en restant dans le même réseau, soit en choisissant un autre. Au total, ils auront dépensé 12 000£ (« voie normale » + « voie VIP », soit près de 14 000€) pour pouvoir passer en Royaume-Uni à partir de Calais.

Hong est installé dans la banlieue de Birmingham depuis trois ans. Il est passé comme de nombreux migrants par la Russie, Varsovie et Paris. Il a échoué trois fois à Calais par « la voie normale » ; il a alors décidé d'emprunter « la voie VIP ». A cette époque, son voyage depuis le Vietnam lui a coûté au total 17 000£ (près de 20 000€).

Ce tarif contraste fortement avec celui que **Giang** a payé en avril 2016. Son voyage depuis le Vietnam, à travers la même route, lui a coûté 32 000£ (plus de 37 000€), dont 12 000£ uniquement pour passer à Calais. Il s'était déjà fait arrêter quatre fois en Pologne et avait fait trois tentatives par « la voie normale » à Calais. À la troisième tentative, il se fait arrêter par la douane britannique. Il est relâché et décide alors de payer le prix pour passer par la « voie VIP » qui a tout de suite marché. Il a dû ajouter 9 000£ aux 3 000£ qu'il avait déjà payées pour « la voie normale ». « Avant ça coûtait 4 000£ (4 600€), maintenant c'est 10 000£ (12 000€) ! » Il a eu une « ristourne » de 1 000£ (1 200€) car il est resté dans le même réseau.

Son cousin a rassemblé une tontine au Royaume-Uni pour financer ce coût supplémentaire. Au total, il aura mis trois mois pour le rejoindre, dont un mois pour passer à Calais.

La « voie VIP » est caractérisée par la rapidité et le succès presque garanti du passage. Les « migrants VIP » ne passent pas par Angres. Ils dorment à l'hôtel à Calais ou à Dunkerque. Le passage est permis grâce à la complicité des chauffeurs qui acceptent de faire monter les migrants dans leur cabine. Un procès à Dunkerque le 8 juillet 2016 impliquant des passeurs vietnamiens a montré qu'ils organisaient les passages vers le Royaume-Uni à Fumes, en Belgique, grâce à la complicité des chauffeurs routiers. Le passage coûtait entre 8 000£ et 12 000£ (10 000€-14 000€). Toutefois, ces migrants ne payaient rien. Ils devaient, en échange, travailler dans des « usines » à cannabis⁴¹.

41 - « Une vaste filière vietnamienne de passeurs démantelée », *La Voix du Nord*, 19 juin 2016.

Huong, 26 ans : une situation privilégiée

Huong est une jeune femme de 26 ans. Elle est originaire de Vinh, la capitale provinciale de Nghe An. Son cas illustre une situation privilégiée. Sa mère vit en Angleterre depuis plus de six ans. À l'époque, Huong n'avait pas voulu la suivre car elle avait un petit ami. Sa vie était plutôt confortable. Ses parents étant divorcés, elle vivait avec sa grand-mère maternelle et faisait des « petits boulots » pour vivre. Sa mère s'est remariée avec un Anglais et travaille comme chef de cuisine dans un restaurant à Birmingham, où vit une importante communauté vietnamienne. Ne pouvant pas faire venir sa fille à travers la procédure de regroupement familial, elle a contacté des personnes au Vietnam pour faire passer sa fille par la « voie VIP ».

Huong a entendu parler de viol et de prostitution concernant généralement les filles qui n'ont pas d'argent. « Elles se prostituent pour passer plus vite, mais si la fille plaît trop aux passeurs, elle est gardée et utilisée. » Sa mère était prête à payer le prix fort pour qu'il ne lui arrive rien, un forfait de plus de 30 000£ (35 000€) où Huong est passée par Moscou, Varsovie, Paris et Calais. Elle a passé deux nuits à l'hôtel à Calais et les passeurs l'ont conduit à un camion où elle s'est cachée. Ils avaient payé le chauffeur. Elle a réussi à la première tentative. Au final, son voyage depuis le Vietnam n'aura pris qu'un mois, « ce qui est peu, car la plupart mettent trois ou quatre mois pour passer. » À peine arrivée en juin dernier, elle a commencé une formation dans un salon de manucure. Elle a payé 600£ (700€) pour trois mois de formation afin d'apprendre le métier. « C'est un prix d'ami car généralement, ça coûte entre 1 500£ et 3 000£ (1 750€-3 500€). »

Parfois, le passage peut se faire en camping-cars ou caravanes. En octobre 2010, une mère et son fils sont interpellés dans le port de Portsmouth à leur descente du ferry en provenance de Cherbourg alors qu'ils tentaient de faire passer 16 Vietnamiens avec une fourgonnette en location. Des trous avaient été pratiqués dans le plancher afin d'améliorer l'aération. Une caisse de bois avait été construite dans le fond du véhicule pour les abriter avant d'être recouverte de boîtes de nouilles. Au total, les Vietnamiens avaient payé 24 000€. La mère et le fils ont été condamnés à trois et cinq ans de prison ferme⁴².

Selon certains migrants que nous avons rencontrés, il semblerait que les réseaux de passeurs vietnamiens possèdent également leurs propres camions à travers une société d'import-export ou fassent appel à des passeurs d'autres nationalités, en l'occurrence des Kurdes irakiens à Grande-Synthe, comme l'a révélé Europol en 2011. Le passage revenait à l'époque entre 2 000 et 3 000€⁴³.

En février 2012, un passeur vietnamien de 22 ans est interpellé à sa sortie de l'hôpital de Dunkerque, où il a été soigné pour un coup de couteau. Il ne savait pas qu'il était sur écoute. En garde à vue, il décrit comment fonctionnent la filière et les différents modes de passage⁴⁴. Le passeur arrêté s'occupait depuis septembre 2011 de faire appliquer ces prestations, au rythme de 20 clandestins passés par mois. Non seulement il ne nie pas les faits mais, chose rare, il raconte comment la filière vietnamienne s'organise, et donne des noms. Il n'a plus rien à perdre et a décidé de quitter le réseau,

trop dangereux. Le tribunal a condamné le passeur à une année de prison ferme. Il a été écroué. Il est interdit de territoire français pour une durée de cinq ans.

42 - « GB : prison pour deux Français qui ont aidé des clandestins », *Le Figaro*, 5 février 2010.

43 - « Une vaste opération policière à l'échelon européen contre un réseau de passeurs se livrant au trafic de clandestins », 2 novembre 2011. http://www.eu-logos.org/eu-logos_nea-say.php?idr=4&idnl=1959&nea=158&lang=fr&lst=0

44 - Constant, Alexis. « Le passeur vietnamien qui n'a plus rien à perdre décrit toute la filière », *La Voix du Nord*, 2 février 2012.

« Le passeur vietnamien qui n'a plus rien à perdre décrit toute la filière »

La Voix du Nord, 2 février 2012

« Le réseau me reprochait d'aller trop souvent en Allemagne. J'avais un différend avec un des chefs parisiens. Ils ont envoyé un homme de main pour me poignarder », raconte le passeur qui comptait s'enfuir en Allemagne et tout arrêter. « Celui qui organise tout est au Vietnam. Il fait obtenir des visas touristiques aux clandestins, pour la République tchèque. De là, les migrants sont acheminés soit à Paris, soit directement à Ghyvelde (près de Dunkerque). Sur place, il y a un chef de camp et trois ou quatre passeurs qui se relaient pour travailler. Moi, j'étais l'un d'eux. J'ai dû toucher 4 000€ depuis septembre. En fait, l'argent va au grand chef parisien. Les sous-chefs à Paris s'occupent de redistribuer les salaires des passeurs. »

Les candidats au passage vers la Grande-Bretagne ont le choix entre trois formules. La formule de base est appelée « air », ou plus cyniquement « CO₂ », pour rappeler que l'on manque vite d'air, caché dans la remorque d'un poids lourd. Cette formule ne comprend que l'ouverture des portes de la remorque du camion par le passeur : elle coûte entre 3 000€ et 4 000€.

La deuxième formule, dite « VIP1 », il faut déboursier entre 4 000€ et 5 000€. À ce tarif-là, on peut monter dans la cabine du chauffeur routier, forcément complice et payé par la filière.

La formule « VIP2 », à 5 000€ minimum, en plus de monter dans la cabine du chauffeur, on peut passer une nuit ou deux à l'hôtel, dans le Dunkerquois, et bénéficier d'une prise en charge à l'arrivée, en Angleterre.

Ainsi, l'étape de Calais est déterminante dans le parcours des migrants vietnamiens. Le passage vers le Royaume-Uni est devenu de plus en plus coûteux et difficile. D'après l'enquête d'AAT, un des déportés a raconté avoir été arrêté 42 fois à Calais pendant une année avant de finalement réussir à rejoindre le Royaume-Uni. 48,6% des déportés ont mis moins de trois mois avant d'arriver au Royaume-Uni, 15,7% entre trois et six mois, 12,8% entre six et douze mois, tandis que 22,9% ont mis plus de douze mois.

Les six migrants que nous avons rencontrés au Royaume-Uni ont mis entre un et trois mois pour arriver à destination. On observe que les prix ont nettement augmenté avec les années et surtout depuis un an. D'après les recherches de Daniel Silverstone, le coût du voyage avant 2010 s'élevait entre 12 000£ et 15 000£ (soit 8 000£ jusqu'en Allemagne, et entre 4 000£ et 7 000£ pour la dernière partie).

D'après notre enquête, **Huong** a payé en 2013, 17 000£ son voyage depuis le Vietnam, en empruntant pour la dernière section à Calais la « voie VIP ». **Ngoc** est arrivé en février 2015 ; il a payé au total 20 000\$ (16 000£) et il était passé par la « voie normale » ou « low cost » à Angres. En août 2015, **Kim** avait payé 25 000\$ (20 000£) et il était passé par la « voie normale » à Angres. Il ne s'est fait arrêter qu'une fois en Belgique et la seconde fois, il a réussi à passer. Mais dès mars 2016, les derniers arrivants avaient payé entre 30 000£ et 33 000£ leur voyage depuis le Vietnam. Ayant été arrêtés plusieurs fois à Calais, **Giang**

et **Phong** se sont résignés à ajouter 9 000£ aux 3 000£ qu'ils avaient déjà payées pour garantir leur passage à Calais. **Phong** avait déjà mis quarante jours pour traverser la Biélorussie où il avait été arrêté dix fois et ramené autant de fois à la frontière russe.

Si les migrants n'ont pas assez d'argent pour payer un voyage direct à destination du Royaume-Uni, ils vont travailler dans les pays de transit pour pouvoir financer la suite de leur voyage.

« À Varsovie, j'ai travaillé pour des Viêt Kiêu, mais c'était mal payé. »

Cam, 32 ans

« Je suis allé de Nghe An à Hanoï, où j'ai pris l'avion pour Moscou. Des passeurs sont venus nous chercher à l'aéroport pour nous emmener à un endroit où se trouvaient une dizaine de personnes. Nous sommes restés une semaine avant d'être déposés dans une forêt dont je ne connais pas le nom (il s'agit de la forêt biélorusse). Nous marchions la nuit et nous nous reposions la journée, pendant une semaine. On a eu de la chance car certains ont passé un mois dans la forêt avant d'atteindre Varsovie. De Varsovie, nous sommes allés à Paris. J'ai payé 10 000€ pour aller jusqu'à Varsovie. J'ai payé la somme totale en cash avant de quitter le Vietnam. Toute la famille s'est mobilisée pour trouver de l'argent. J'ai dû emprunter une partie à la banque. La famille est importante. Elle nous aide toujours. J'ai un cousin à Varsovie qui est parti un an avant moi et qui y est resté parce qu'il a du travail et qu'il a une petite amie là-bas. Il m'a beaucoup aidé quand j'étais à Varsovie. Je suis resté

trois mois là-bas. J'ai travaillé pour des Viêt Kiêu (diaspora vietnamienne) dans un restaurant, mais c'était mal payé. Ensuite, j'ai payé 1 500€ pour aller à Paris. »

> Les migrants vietnamiens de l'ancien bloc communiste

On retrouve parmi les migrants vietnamiens à destination du Royaume-Uni de nombreux travailleurs qui ont précédemment migré vers la Russie et les pays de l'ancien bloc communiste en Europe de l'Est. Leur faible rémunération et la situation économique difficile dans ces pays les ont incités à migrer de nouveau vers l'Europe occidentale, dans l'espoir d'améliorer leurs revenus.

« Mes affaires ne marchaient plus depuis le conflit entre l'Ukraine et la Russie. »

Chinh, 33 ans

Nous rencontrons Chinh au CRA de Coquelles le 25 août 2016. Il a 33 ans. Il est originaire de Thanh Hóa, une province du Centre Nord du Vietnam. Il est parti en 2002 en Russie « car c'était moins cher ». Il a payé 700\$ (560€/650€) pour entrer légalement. Il avait des amis là-bas. En 2003, il décide de quitter la Russie car il ne trouvait pas de travail bien payé. Il part en train en Ukraine. Il y obtient une carte de résident. Il parle un peu russe, il a appris sur le tas. Il est vendeur de jouets pour enfants. C'est à cette époque qu'il rencontre sa femme, une migrante vietnamienne, comme lui.



En 2005, grâce à ses économies et à des emprunts qu'il a contractés au Vietnam, il monte son propre commerce de jouets. Il a une vie plutôt confortable, mais il vit à crédit.

En avril 2008, un incendie ravage le marché où se trouve son commerce. Il perd tout. Il enchaîne alors les petits boulots mais rien ne marche.

En 2011, leur garçon naît. La relation avec sa femme s'est dégradée depuis l'incendie et les affaires ne marchent plus depuis le conflit entre l'Ukraine et la Russie. L'enfant est renvoyé au Vietnam. Il décide de partir en Europe pour gagner plus d'argent. Son ami est parti au Royaume-Uni il y a trois ans ; Chinh lui avait prêté de l'argent pour y aller ; maintenant son ami est prêt à l'aider en retour. Il ne pouvait pas l'aider avant car il devait d'abord rembourser sa dette. Sa femme voulait aussi aller en Europe mais il a perdu sa trace.

Il est parti d'Ukraine il y a trois mois. Il est passé par Lille puis Paris où des connaissances l'ont conseillé. Il est passé par Angres deux mois avant d'être arrêté.

Il a fait quatre tentatives qui ont échoué. À la quatrième tentative, il est arrêté par la PAF. Il est stressé et inquiet car deux Vietnamiens sont partis la veille ; ils ont été renvoyés en Allemagne (dans le cadre de la procédure Dublin) car ils avaient un visa délivré par ce pays. Il a entendu dire que 29 personnes ont été rapatriées au Vietnam récemment. « Une fois par an, la police vietnamienne vient les chercher en groupes. C'est le Vietnam qui prend en charge les frais ».

Il n'a pas contacté sa mère car il ne veut pas l'inquiéter et affoler les créanciers. Il a une grosse dette au Vietnam.

Il est connu du fichier visabio en Pologne, pays par lequel il a transité avant son arrivée en France. Il a de fortes chances d'être éloigné vers ce pays.

« J'ai toujours une carte de séjour de la République tchèque. »

Dao, 45 ans

Dao est parti légalement en République tchèque en 2009.

« J'ai toujours une carte de séjour de la République tchèque. Si on veut partir, il y a des réseaux sur place. On les connaît par le bouche-à-oreille. On m'a parlé d'une "agence" qui s'occupe de faire les papiers pour toi. Je suis allé me renseigner et négocier le prix. J'ai emprunté à gauche à droite, dans ma famille et aussi une somme dont le taux d'intérêt était énorme. À l'époque, il existait un accord d'exportation de main-d'œuvre entre ces deux pays. Mais j'ai quand même payé 8 000\$ (6 500€/7 500€) en cash à "l'agence" pour pouvoir aller à Prague. J'ai pris l'avion de Hanoï pour Prague. Ils m'ont dit qu'ils avaient déjà trouvé du travail pour moi, dans le bâtiment, en République tchèque. Il n'existe aucun contrat. Tout repose sur la parole. À partir du moment où j'ai eu le travail promis, je n'ai plus eu aucun contact avec eux. J'ai eu effectivement du travail, c'était pénible et j'étais très mal payé. Le patron m'a volé deux mois de salaire. J'ai vite déchanté. J'y suis resté quatre ans pour avoir des papiers. Ensuite, je suis allé à Varsovie. J'y ai travaillé pendant deux ans et je faisais souvent des allers-retours à Prague pour renouveler mon titre de séjour. Je paie encore des impôts en République tchèque. » Dao décide ensuite de partir à Paris pour gagner plus d'argent. Il a pris le train.

« J'ai des connaissances à Paris. Ils m'ont trouvé un logement et du travail dans un restaurant vietnamien, dans le 13^{ème} arrondissement. Je suis déclaré car j'ai des papiers européens. Je travaille depuis deux ans. J'aimerais demander un titre de séjour en France pour éviter de retourner chaque année en République tchèque afin de renouveler mes papiers, mais c'est très difficile en France. J'ai déjà traversé plusieurs pays et c'est la France que j'aime le plus. Je compte y rester encore pour quelques années. »

En revanche, il a décidé d'envoyer son fils au Royaume-Uni.

> Paris, une étape transitoire qui s'installe

Ces derniers temps, face à la difficulté grandissante de rejoindre le Royaume-Uni — et de fait, l'augmentation du coût du passage — ceux qui sont en Allemagne préfèrent y rester.

« En Allemagne, c'est plus souple par rapport aux migrants. C'est trop difficile maintenant d'aller au Royaume-Uni, pour travailler là-bas. Ils se font arrêter et ils n'ont pas de travail... ça fait peur, c'est pour ça qu'on est plus tranquille à Paris. »

Dao, 45 ans

Les migrants que l'on a rencontrés à Paris travaillent tous dans des restaurants vietnamiens du 13^{ème} arrondissement qui appartiennent à des Viêt Kiêu. Les Viêt Kiêu jouent un rôle important dans l'emploi et l'hébergement des nouveaux migrants. Ces deux groupes entretiennent des relations de type contractuel plutôt que de solidarité et ne partagent pas ensemble de vie sociale et culturelle s'ils n'ont pas de liens familiaux. Les nouveaux migrants n'ont aucun rapport avec les associations vietnamiennes. Il faut rappeler la grande différence de langue, d'origines sociales et géographiques qui séparent les Viêt Kiêu de Paris (en majorité des *boat people* d'origine chinoise et du Sud-Vietnam) et les nouveaux migrants, originaires des provinces rurales du Centre et du Nord. Toutefois, grâce à ce système « gagnant-gagnant », la situation des nouveaux migrants s'est améliorée au cours des années, au point où certains n'envisagent plus de partir au Royaume-Uni.

”

« Au départ, je voulais partir en Angleterre, mais je n'avais pas assez d'argent pour financer mon voyage. »

Cam, 32 ans

« J'ai des connaissances à Paris. Ils m'ont trouvé un logement et du travail dans un restaurant, dans le 13^{ème} arrondissement. C'est assez confortable. Je partage l'appartement avec trois personnes qui sont tous migrants comme moi. Le propriétaire est un ami. Nous le payons en cash. Ça fait maintenant deux ans que je travaille au noir dans un

restaurant vietnamien à Paris. Quand j'ai commencé à travailler à Paris, j'étais payé très peu, environ 800€ par mois, et je travaillais 7 jours sur 7 et 12 heures par jour. Parfois je pleurais sur le chemin de retour. Je regrettais d'avoir quitté ma famille au Vietnam. Mais avec le temps, comme je travaille bien, on me paie au SMIC maintenant. Je travaille 6 jours sur 7 et j'ai 15 jours de vacances par an.

En général, on se débrouille tout seul pour trouver du travail. Je n'ai pas de contact avec les associations vietnamiennes en France. Je n'ai pas cherché d'aide auprès d'elles, ni auprès des associations françaises. On nous a dit de rester discrets, de ne rien dire, de ne rien demander, de ne pas faire de bêtises. Sinon, on risque de se faire arrêter par les autorités françaises et d'être renvoyés au pays. En tant que sans-papiers, je risque d'être renvoyé au pays. J'ai intérêt à rester discret.

On s'entraide entre Vietnamiens, surtout ceux qui sont dans la même situation. On s'entraide souvent notamment pour trouver du travail ou emprunter de l'argent. Il faut avoir des connaissances. Sinon, Je ne vais pas là où je ne connais personne. J'ai quelques amis. On se voit souvent pour prendre un verre lors de nos temps libres. Ça fait du bien quand on est loin de sa famille. C'est une autre forme de famille.

Je travaille en ce moment pour financer mon passage vers le Royaume-Uni, mais je n'ai pas l'intention de partir maintenant. On m'a dit que là-bas, je serais payé le double, parfois le triple ou plus, par rapport au travail à Paris. Mais j'ai envie de rester à Paris et travailler pour rembourser les dettes. Je verrai ensuite, mais pour l'instant, je ne veux pas prendre de risques. J'envoie de l'argent

à ma famille tous les mois. J'adore Paris en plus. Ça ne me dérange pas d'y rester tant que j'ai du boulot.

J'aimerais bien rembourser mes dettes, construire une belle maison au village, avoir une somme d'argent pour faire un commerce, par exemple, dans ma région. Dès que j'aurais suffisamment d'argent pour ces projets personnels, je rentrerai chez moi. »

« J'ai un bon boulot, des "frères" qui m'entourent, je suis content. »

Anh, 24 ans

Anh a choisi d'aller à Paris car il a des cousins qui lui ont offert l'hébergement et lui ont trouvé du travail, dans la construction en tant que maçon. Malheureusement, le patron vietnamien ne l'a pas payé pendant trois mois. Ses cousins ont essayé de récupérer l'argent et de retrouver l'employeur mais il s'était envolé. Les cousins lui ont ensuite trouvé du travail dans un restaurant vietnamien dans le 13^{ème} arrondissement. Son employeur a fait les démarches pour qu'il obtienne une carte vitale. Il travaille depuis huit mois dans ce restaurant, il est payé au Smic. Comme il très doué en cuisine, il va devenir chef dans quelques temps.

Son projet à court terme est de rester à Paris et de rembourser ses dettes. « J'ai un bon boulot, des "frères" qui m'entourent, je suis content. Je ne veux pas aller au Royaume-Uni et prendre le risque de payer et que ça ne marche pas... car il y a en plein qui se sont fait attraper et renvoyer direct chez eux. Et après, ils ont une énorme dette à payer. »

**« C'est gagnant-gagnant,
ce n'est pas de l'exploitation.
Tu es libre de partir
à n'importe quel moment. »**

Dao, 45 ans

Dao partage un appartement dans le 13^{ème} arrondissement de Paris avec cinq personnes qui sont tous migrants comme lui. C'est très étroit.

« Je paye 200€ pour une petite chambre que je partage avec un autre. Le "propriétaire" est l'ami de l'un d'entre nous. Je ne le connais pas personnellement. C'est un Viêt Kiêu. Sans les Viêt Kiêu ici, ce serait impossible. Je suis très reconnaissant. Ils aident aussi pour l'administratif. C'est gagnant-gagnant, ce n'est pas de l'exploitation. Tu es libre de partir à n'importe quel moment. Je n'ai pas de contact avec les associations vietnamiennes en France. J'ai des amis et on s'entraide régulièrement. J'ai une cousine éloignée qui habite dans la région parisienne. Je suis allé la voir tout de suite dès mon arrivée en France. Je sais que je pourrais toujours compter sur elle si j'ai des difficultés.

L'hébergeur Viêt Kiêu à Paris

Nous avons rencontré l'hébergeur, un Viêt Kiêu qui vit dans le 13^{ème} arrondissement avec « une petite retraite ». Son logement, un HLM, est doté de trois chambres, dont une est occupée par lui et sa femme. Il loue son appartement à quatre migrants qui paient 200€ par mois chacun. Ils sont deux par chambre. À côté, il touche 400€ d'APL. Sa femme

travaillait dans le même restaurant qu'un des migrants. Il est arrivé en France en tant que boat people. Il était militaire ; il travaillait avec les Américains mais il n'a pas voulu partir aux États-Unis par peur de ne plus avoir de contacts avec sa famille restée au Vietnam. A l'époque, il ne parlait pas français mais anglais. Il avait 23 ans quand il a quitté le Vietnam. Il se souvient que le jour où les Américains sont partis, il a pris un bateau avec un copain. Il a laissé sa mère et sa sœur qui ne voulaient pas partir. Ils sont catholiques et sa mère pensait que le pape ferait venir des bateaux pour les chercher. Il est arrivé à Hong Kong où il est resté un an. Il a ensuite été accueilli en France où il est passé par les centres d'accueil pour apprendre le français. Il a fait un CAP et a travaillé comme électricien. Grâce à ses économies, il a pu ouvrir un restaurant. En 1991-92, il a voulu rentrer au pays. Il a alors vendu son restaurant et, avec ce capital, il a pu monter un « grand restaurant » dans son pays d'origine.

Mais il avait une activité politique, « contre les Chinois en mer de Chine. » Il recevait souvent les policiers à manger dans son restaurant et entretenait de bonnes relations avec eux. « C'est eux qui venaient me dire qu'ils devaient m'arrêter ! Mais comme j'avais la nationalité française, ils ne pouvaient pas m'arrêter. Ils m'ont obligé à rentrer en France. » Il aide souvent ses compatriotes dans leurs démarches administratives. Le jour de notre rencontre, il revenait de la Sécurité sociale pour aider un migrant à obtenir sa carte vitale. « Les associations de Vietnamiens connaissent la situation des migrants. Il y en a une, les Cao Dai (une religion syncrétique vietnamienne) qui les aide souvent. »

> Conclusion

Dans cette première partie, nous avons tenté de dresser le profil, les motivations à l'origine du départ, ainsi que le parcours des migrants vietnamiens à destination du Royaume-Uni. Nous avons pu établir qu'ils viennent massivement des provinces du Centre et du Nord-Vietnam. Nghe An semble être un foyer de départ important. Ce sont en général des hommes entre 20 et 40 ans. Un grand nombre d'entre eux sont mariés et ont laissé leur famille au Vietnam. On trouve une minorité de femmes et de mineurs parmi ces migrants. Toutes ces personnes migrent pour des raisons économiques et rêvent d'une vie meilleure pour leur famille en partant travailler au Royaume-Uni. Mais contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas forcément les plus pauvres qui partent car il faut arriver à réunir une somme importante — jusqu'à 33 000£ (environ 38 000€). La vue des grandes maisons au village

construites grâce à l'argent des migrants, ainsi que leur récit sur le Royaume-Uni décrit comme une « Terre promise » incitent les familles à sauter le pas de la migration clandestine pour rejoindre cet « eldorado », et ce, malgré les risques et le coût exorbitant du voyage. Pourtant, une grande majorité des candidats à la migration n'ont pas un travail assuré lorsqu'ils arriveront là-bas mais ils comptent sur leur réseau familial et leurs connaissances pour trouver du travail dans un restaurant ou dans les nombreux salons de manucure qui se sont multipliés ces dernières années grâce à la communauté vietnamienne. Ils savent aussi avant de partir qu'ils peuvent travailler dans la culture du cannabis. Le travail est risqué et dangereux mais les profits sont importants. On soupçonne notamment des situations de traite de garçons mineurs. Nous reviendrons sur cet aspect dans la troisième partie.

La route migratoire a été ouverte à la fin des années 1980 et au début des années 1990 par des travailleurs vietnamiens installés dans les pays de l'ancien bloc communiste. Ils ont décidé de rejoindre le Royaume-Uni après la chute du Mur, quand la situation économique a commencé à se dégrader pour eux. Les nouveaux migrants passent par la Russie et les pays de l'Est car le passage est facilité par les communautés vietnamiennes installées dans ces pays. Le voyage est long et difficile avant d'arriver à destination : les migrants souffrent du froid et de la faim en traversant à pied la forêt biélorusse et les arrestations sont fréquentes en cours de chemin. S'ils ne peuvent pas mobiliser la somme totale pour un voyage direct vers le Royaume-Uni, ils vont travailler dans les pays de transit pour financer la suite de leur parcours, souvent pour des employeurs de la diaspora vietnamienne que l'on nomme les Viêt Kiêu. Le passage vers le Royaume-

Uni se fait obligatoirement par le littoral de la Manche, en se cachant dans les camions. En raison de l'augmentation du nombre de migrants à Calais et des contrôles frontaliers accrus, la dernière section de leur parcours est devenue de plus en plus difficile et coûteuse. Alors qu'avant 2010, le coût total du voyage s'élevait entre 12 000£ et 15 000£, les migrants doivent déboursier aujourd'hui presque la même somme s'ils veulent garantir leur passage vers le Royaume-Uni. Les migrants qui ne peuvent s'offrir l'option VIP encourent plus de risques d'être arrêtés et renvoyés, soit vers un autre pays européen où ils ont laissé des traces (procédure Dublin par exemple), soit au Vietnam. Les conditions de passage sont également extrêmement précaires, voire dangereuses. Nous allons maintenant examiner plus en détail la situation des migrants vietnamiens en transit dans le littoral de la Manche.





En haut : la « jungle » de Calais vue du ciel en août 2016.
En bas : photo prise le 1^{er} novembre 2016, après le démantèlement.
Source : Philippe Huguen/AFP



> 02

LA SITUATION DES MIGRANTS VIETNAMIENS EN TRANSIT DANS LE LITTORAL DE LA MANCHE

Dans cette partie, nous analyserons la situation des migrants vietnamiens en transit dans le littoral de la Manche et l'impact de la crise des réfugiés à Calais sur leur devenir. Au regard de l'ampleur des migrants tentant de rejoindre le Royaume-Uni, la présence des Vietnamiens était quasiment méconnue, du fait de leur nombre réduit, mais surtout, en raison d'une stratégie délibérée de se rendre invisible. Les difficultés accrues pour traverser, les conditions de vie précaires dans des campements sommaires, ainsi que le coût de plus en plus exorbitant du passage les fragilisent.

La stratégie d'invisibilité des migrants vietnamiens



L'augmentation du niveau de sûreté portuaire, couplée à des contrôles migratoires importants rend l'accès aux espaces portuaires extrêmement difficile. C'est le cas notamment à Calais où, par ailleurs, les possibilités pour monter dans les remorques à l'extérieur du port sont réduites à un petit espace. La concurrence y est importante, ce qui contraint la plupart des candidats à trouver d'autres lieux pour monter dans les camions, et notamment en tentant le passage en amont⁴⁶. C'est pourquoi, les aires d'autoroute et les stations-services

ont été progressivement investies. Les camions s'y arrêtent et les migrants en profitent pour monter dans le véhicule et rejoindre Calais ou le port de Zeebruges, en Belgique. Des campements se sont donc installés le long de l'autoroute A16 à Grande-Synthe et Tétéghem, de l'A25 à Steenvoorde et de l'A26 — « l'autoroute des Anglais » — à Tatinghem, Norrent-Fontes et Angres. On retrouve les migrants vietnamiens principalement à Angres, et en nombre réduit à Tétéghem (jusqu'à la fermeture définitive du camp en novembre 2015) et à Grande-Synthe.

46 - Cf. Thomas, Olivier. *Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche*. Thèse en géographie. Université de Caen, 2011.

Carte 5. //

> Les routes de passage des migrants vers le Royaume-Uni



Source : La Croix, 22 janvier 2016

> Le passage en amont : la plaque-tournante d'Angres – « Vietnam City »

Angres est une petite ville du département du Pas-de-Calais, peuplée d'un peu plus de 4 000 habitants. Elle se situe au bord de l'autoroute A26 entre Arras (distante de 16 km) et Calais (à 99 km). On y trouve une station-service autoroutière où de nombreux chauffeurs de poids lourds se reposent de jour comme de nuit avant de gagner Calais

pour traverser la Manche à destination de la Grande-Bretagne. L'aire d'autoroute n'est pas sécurisée : il n'y a pas de double clôture, ni de caméra. L'accès aux remorques y est donc beaucoup plus facile qu'au niveau des ports. Les migrants peuvent ainsi tenter le passage chaque nuit. En revanche, le nombre des camions y est moins important et surtout, le risque de se cacher dans un poids lourd qui ne part pas au Royaume-Uni mais qui remonte en Belgique et aux Pays-Bas est important.

Le soutien indéfectible du Collectif Fraternité Migrants

C'est à plusieurs centaines de mètres de la station-service, dans un bois qui garde encore les traces de la guerre 1914-1918, que les migrants vietnamiens ont trouvé refuge. Le *turn-over* de ce groupe est important puisque leur nombre peut passer de 20 à 80, voire 100 en quelques jours⁴⁷. Les migrants vietnamiens ont appelé leur campement « Vietnam City ». Bien qu'ils soient cachés dans une forêt, leur « jungle » n'en est pas vraiment une, comparée aux autres campements de la région, et surtout à l'indigence des conditions de vie dans la « jungle » de Calais. Grâce à la mobilisation des habitants et de la mairie communiste d'Angres, ils bénéficient d'un squat en dur sur un terrain communal, une ancienne maison à l'abandon en voie de démolition. La maire, Maryse Roger-Coupin, offre l'eau ; le bois pour le poêle et le groupe électrogène sont payés par le Collectif Fraternité Migrants. Le bâtiment abrite un grand dortoir avec de vrais lits où la « chambre » des femmes est séparée de celle des hommes. Au rez-de-chaussée, on y trouve également une table de musculation, offerte par un bénévole⁴⁸. Le campement est propre et bien organisé, avec un coin cuisine, des étendages à linge et des espaces collectifs. Des canapés à l'abri sous des grandes tentes offrent la possibilité d'un moment de détente. Un autel des ancêtres où trône un bouddha, où sont disposés de l'encens et quelques fruits, protège le lieu.

En août 2008, des habitants découvrent des Vietnamiens affamés vivant au

milieu d'un champ, près de l'autoroute, sous des tentes en sacs poubelles. Depuis deux ou trois ans, on entendait dire qu'il y avait des Asiatiques à Angres. Les habitants pensaient que c'étaient des Chinois. Avant eux, à la fin des années 1990, il y avait des Kosovars qui passaient par là, attirés par l'aire d'autoroute⁴⁹.

Au fur et à mesure, un groupe d'habitants gagne la confiance des migrants. Ils viennent régulièrement apporter de la soupe, des bâches et des couvertures, et proposent aux femmes de prendre une douche chez eux. La mobilisation s'est réellement engagée à partir de décembre 2008. Le Collectif Fraternité Migrants Bassin minier 62 était né.

Ce sont pour la plupart des enfants de mineurs qui gardent encore la mémoire de la souffrance et des luttes dans cette région ouvrière. Des liens étroits se sont tissés. Ils fêtent ensemble le Têt (le nouvel an vietnamien), font des sorties pour assister aux matchs de football du RC Lens avec les supporters du club et des excursions pour visiter la région. Les migrants vietnamiens ont même participé au « Jungle Tour », 400 kilomètres à vélo en huit étapes, organisé par un collectif d'associations pour « défendre le droit des exilés »⁵⁰.

47 - Avant la Toussaint, ils étaient près de 100, soit le pic le plus élevé observé sur le camp, selon GSF, entretien 14 novembre 2016.

48 - La description de l'intérieur de la maison est tirée de l'ouvrage *Ceux qui passent*, d'Haydée Sabéran, car nous n'avons pas eu la possibilité d'y rentrer lors de notre visite.

49 - Sabéran, Haydée. *Ceux qui passent*. Paris : Carnets Nords, 2012.

50 - Sabéran, Haydée. « Le Jungle Tour roule pour les migrants », *Libération*, 11 juillet 2011. Un débat a été engagé avec la journaliste Haydée Sabéran, avec une traduction simultanée en vietnamien. *L'écho des jungles* : http://audioblog.arterradio.com/post/3053147/j_1_mericourt_haydee_saberan_1/, 30 juin 2016.

Une centaine de bénévoles, dont une vingtaine très actifs — et parmi eux des élus — ont permis de rendre cette « jungle » un peu plus vivable et sûre⁵¹. Le dimanche, ils emmènent les migrants prendre une douche chaude et faire du sport dans les gymnases des communes avoisinantes et, depuis janvier 2016, Gynécologues sans frontières intervient de manière plus régulière sur le camp (tous les mardis) pour faire des consultations médicales⁵².

« On peut trouver assez extraordinaire, et fabuleux, ce contre-sens, cette perte de sens qui fait que des femmes et des hommes vivant dans un bois, dans la gadoue, illégaux, épuisables en permanence se retrouvent le soir d'un match au milieu d'autres supporters, vibrant avec eux, applaudissant comme eux. (...) On a là un condensé de l'absurdité de la situation qui leur est faite. »

Commentaires du Collectif Fraternité Migrants
après une sortie football en décembre 2009,
tiré de la thèse d'Olivier Thomas (2011, p. 461).

La menace des autres réseaux de passeurs

Pourtant, le sort des migrants vietnamiens aurait été tout autre sans le soutien indéfectible de ces militants. Le 8 septembre 2009, des coups de feu retentissent dans la station-service où les migrants se dissimulent dans les camions pour passer au Royaume-Uni⁵³. Une expédition de passeurs « russes ou tchétchènes », selon le procureur Brigitte Lamy, vient racketter les migrants vietnamiens. Ils réclamaient 500€ par personne et par mois pour avoir le droit « d'habiter » dans le bosquet qui

jouxe la station-service. Les migrants vietnamiens donnent 40€ chacun pour avoir la paix puis organisent un tour de garde, mais les racketteurs reviennent et frappent à coups de crosse et de marteau, blessant de nombreuses personnes. Les policiers de la circonscription de Lens et la police aux frontières (PAF) débarquent et rasant le camp. Ils arrêtent 85 migrants vietnamiens et les conduisent au commissariat de Liévin et au centre de rétention de Coquelles pour des gardes à vue. Le jour même, 28 d'entre eux sont relâchés à la porte de l'établissement policier liévinois. Le lendemain, aux aurores, c'est au tour de 35 autres migrants d'être relâchés à Coquelles. Vingt-deux migrants passent devant le juge et seize personnes sont expulsées vers le Vietnam, l'Allemagne ou les Pays-Bas où ils ont laissé des empreintes⁵⁴.

51 - La description du Collectif s'appuie sur les sources secondaires car nous n'avons pas réussi à obtenir un entretien avec les bénévoles.

52 - Entretien avec GSF, 14 novembre 2016.

53 - Sabéran, Haydée. « Quand les migrants disent stop au racket des passeurs », *Libération*, 23 septembre 2009. Voir les nombreuses photos prises par le photographe Vincent Nguyen pendant le reportage. <http://www.riva-press.com/archives/groupe.php?groid=1438>.

54 - « Le camp, la garde à vue et retour au bois », *L'Avenir de l'Artois*, 17 septembre 2009.

Le responsable départemental de la sûreté demande alors aux bénévoles s'ils ont une solution de rechange pour les héberger le soir même. Pour dénoncer l'absurdité de cette situation, les bénévoles du Collectif Fraternité Migrants plantent une tente devant la mairie pour accueillir les 63 migrants relâchés, qu'ils appellent le « camp Besson », du nom du ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale de l'époque. Mais les migrants vietnamiens ne peuvent pas rester car ils ont reçu une injonction de quitter le territoire, sous 48 heures. Ils partent alors sans rien dire et s'installent dans un bois, près de l'autoroute. Ils s'organisent tant bien que mal et reconstruisent un abri de fortune avec l'aide des bénévoles.

Les migrants vietnamiens organisent des tours de garde la nuit et sont prêts à affronter seuls les racketteurs s'ils reviennent car ils savent que la police ne fera rien. Dans la nuit du 12 au 13 septembre 2009, ces derniers reviennent mais cette fois-ci, les Vietnamiens arrivent à les courser et à les enfermer dans la station-service. Les bénévoles appellent les gendarmes qui coffrent les malfrats. Sept racketteurs seront écroués et mis en examen pour tentative d'extorsion en bande organisée. Jugés un an plus tard, ils ont pris entre trois et cinq ans de prison. Les Vietnamiens ne sont pas inquiétés car, pour le procureur, « ils sont des victimes et se sont défendus. » C'est à la suite de cet événement et pour répondre à l'urgence humanitaire que la maire a décidé de les installer dans l'actuelle maison abandonnée et que le Collectif a renforcé son soutien auprès de cette population.

Des bénévoles sous surveillance

Si les bénévoles reçoivent le soutien de la mairie pour accompagner les migrants, leur tâche n'est pas facilitée par la police. En novembre 2011, une bénévole a été placée en garde à vue dans le cadre d'une enquête internationale⁵⁵. Il lui est reproché d'avoir « *logé un clandestin vietnamien* », « *d'avoir de bonnes relations avec les passeurs* », « *d'avoir effectué des voyages en Angleterre pour les voir* » et ses « *passages très fréquents au camp.* » L'infirmière apporte en effet très souvent des soins et du temps à ces hommes et ces femmes parfois très jeunes, qui se trouvent dans un état de grande fragilité.

Les membres du Collectif ont manifesté leur solidarité car eux aussi peuvent être arrêtés, dans la mesure où ils prennent régulièrement des migrants dans leur voiture pour les conduire aux douches, lavent leur linge et leur apportent un soutien. Ils savent que des photos sont prises d'eux, que des téléphones sont sur écoute.

« Mais cela ne nous fait pas peur. Cela ne changera rien à notre façon de faire. Nous sommes révoltés que ce soit des bénévoles, qui pallient le travail de l'État, qui sont ennuyés ! »

Le Collectif Fraternité Migrants, cité dans
« Camp de migrants à Angres. Une bénévole en garde à vue »,
echo62, 25 novembre 2011

55 - « Camp de migrants à Angres. Une bénévole en garde à vue », echo62, 25 novembre 2011.

En apportant leur aide, les bénévoles s'exposent à l'article L622-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers qui dispose que « toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000€ »⁵⁶.

> Le rôle des « passeurs »

Pour les bénévoles, les vrais passeurs ne sont pas sur le camp : « ceux qui ferment les portes des camions, ce sont les migrants eux-mêmes. Mais ceux qui gagnent des millions, ceux qui exploitent la misère humaine, ils ne sont pas ici, les pieds dans la boue »⁵⁷.

Filière mono-ethnique ou interethnique ?

Les événements violents de septembre 2009 entre les Vietnamiens et les « Russes ou Tchétchènes » montrent bien les tensions et la rivalité interethniques entre les réseaux de passeurs pour conserver ou s'approprier le contrôle de ces aires de passage. Toutefois, certains migrants que nous avons rencontrés à Paris nous ont également rapporté des violences entre les réseaux vietnamiens :

« Avant, il y avait un réseau Allemagne-Calais de Viêt Kiêu, et un autre de Pologne. C'était le désordre. Il y avait beaucoup de règlements de compte à Calais, entre bandes, ils se disputaient des camions, des migrants, et il y a eu des morts. Mais maintenant, c'est plus calme ; ça a l'air plutôt tranquille sur cette question-là. On n'entend plus parler de règlements de compte. »

Selon Olivier Thomas, il semblerait que les migrants vietnamiens n'empruntent pas les mêmes réseaux que les autres migrants afghans, kurdes ou érythréens, même s'il n'est cependant pas possible d'être catégorique :

« Les logiques nationales et ethniques de séparations des migrants observables au niveau des campements informels sont en partie produites par les filières. C'est donc aussi de cette manière qu'une géographie différenciée du passage sur le littoral se dessine. Elle peut évoluer suite à des démantèlements effectués par les polices, mais un point de passage "qui fonctionne" ne reste que quelques mois "désorganisé". Une nouvelle filière tend généralement à s'installer. Le squat sera alors occupé majoritairement par les ressortissants d'un même pays (et parfois aussi d'une même ethnie). »⁵⁸

56 - A noter tout de même que l'article L622-4 3° prévoit que l'aide au séjour irrégulier d'un étranger ne peut donner lieu à des poursuites pénales lorsqu'elle est le fait "de toute personne physique ou morale, lorsque l'acteur reproché n'a donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte et consistait à fournir des conseils juridiques ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux destinées à assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger, ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci."

57 - Benoit Decq, membre du Collectif et adjoint au maire (PS) à Bully-les-Mines, cité dans Sabéran, Haydée. « Solidaire de migrants, une infirmière arrêtée », *Libération*, 25 novembre 2011.

58 - Thomas, Olivier. *Des émigrants dans le passage*. op. cit., p. 293.

Toutefois, lors d'une vaste opération de police menée à l'échelle européenne en 2011 au cours de laquelle une filière vietnamienne acheminant les migrants clandestins vers le Royaume-Uni a été démantelée, les policiers découvrent que le passage en camion à partir de la Belgique ou de la France (à Grande-Synthe) était assuré par des passeurs originaires du Kurdistan irakien pour un coût de 2 000€ à 3 000€⁵⁹.

L'arrestation d'un pêcheur à Dunkerque en novembre 2015 révèle un autre cas de connivence avec les Albanais qui organisaient le passage vers le Royaume-Uni par la voie maritime. Le voyage pouvait être facturé près de 14 000€ par personne, somme sur laquelle le marin devait percevoir près de 1 400€, selon les éléments communiqués par la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Lille, chargée de l'instruction⁶⁰. Mais ces tentatives de passage par la voie maritime restent rares car le trafic y est très réglementé et contrôlé. Le dernier fait notable remonte à juin 2013 où huit clandestins vietnamiens et deux passeurs britanniques ont été interceptés au large de Calais alors qu'ils déviaient sur un zodiac.

Une parole contrôlée dans le camp

Avant d'arriver à Angres, les échos que nous avons recueillis auprès des migrants au sujet de « Vietnam City » étaient mitigés. **Chinh**, rencontré au CRA de Coquelles nous avait parlé d'une maison abandonnée où la solidarité était très forte entre les migrants.

« Il n'y a pas de violence. On s'auto-organise. On choisit le plus débrouillard pour gérer l'argent de la nourriture donné par les passeurs. Il y en a qui font les courses, d'autres, la cuisine. La samedi, comme il n'y a pas de camion, on fait la fête. En plus, les habitants sont gentils, ils nous amènent à la douche le dimanche et on peut aussi faire du sport. »

Pourtant, le lendemain, un couple de Vietnamiens rencontré au camp de la Linière à Grande-Synthe, nous dissuadait d'y aller : « C'est dangereux là-bas ! Vous ne pouvez pas y rentrer, les passeurs vivent dedans. »

Lorsque nous arrivons à Angres, nous demandons à plusieurs riverains où se trouve le camp. Finalement, un voisin arrive à nous indiquer précisément le chemin car il fait souvent son jogging dans les bois. Nous tombons ensuite par hasard sur deux Vietnamiens qui sortaient du Carrefour et faisaient une pause sous les arbres, à l'ombre. Nous engageons la discussion et proposons de les emmener en voiture, ce qu'ils refusent, en prétextant qu'ils ne savaient pas où se trouvait exactement le camp. Ils nous ont indiqué une fausse direction. Ils étaient visiblement très méfiants.

59 - Une vaste opération policière à l'échelon européen contre un réseau de passeurs se livrant au trafic de clandestins, 2 novembre 2011. http://www.eu-logos.org/eu-logos_nea-say.php?idr=4&idnl=1959&nea=158&lang=fra&lst=0
60 - Lasjaunias, Aude. « Le pêcheur passeur de migrants qui met le port de Dunkerque en émoi », *Le Monde*, 7 novembre 2015.

Voyant que la direction ne nous menait nulle part, nous avons fait demi-tour et nous les avons croisés. Ils ont aussitôt courru et disparu au détour d'un tournant, près du chemin qui mène à leur bois. Lorsque nous pénétrons le bois, des rires et des bruits d'une ambiance festive sont étouffés par les arbres. Nous hésitons à y entrer sans être introduits. Nous faisons demi-tour et demandons au voisin s'il connaît les migrants vietnamiens. Il acquiesce et répond que ses parents sont souvent dérangés tard dans la nuit par les chauffeurs de taxi qui sonnent à leur porte pour déposer les migrants, en pensant que le camp se trouve ici. Il nous introduit et repart. Dans la cour, des jeunes hommes jouent au ping-pong, d'autres aux échecs, tandis qu'un groupe de femmes termine de faire la vaisselle. À notre arrivée, les rires s'arrêtent, les femmes se réfugient à l'intérieur de la maison et tout le monde nous regarde avec crainte et méfiance. Thi Hiep Nguyen se présente et les rassure. Elle demande s'il y a des catholiques qui viendraient de sa paroisse au Vietnam. Ils font venir quelqu'un qui connaît son frère, celui-ci étant prêtre. Celui-ci bénéficie d'une bonne réputation en raison de ses activités de charité.

On s'assoit autour de la table mais la discussion est difficile. Personne ne parle à part une personne qui semble être le « chef » du camp. L'atmosphère se détend un peu lorsque ma collègue parle de sa paroisse. Le « chef » ordonne alors de nous servir un café (vietnamien). Il a une quarantaine d'années, il est lui-même catholique et nous dit qu'il y a une vingtaine de catholiques dans le camp. Plusieurs personnes entourent

ma collègue pour éviter qu'elle se déplace dans le camp. On devine des regards craintifs. Les aînés disent qu'il y a 12 personnes sur le camp, puis 30. En comptant grossièrement, on estime qu'il y a entre 40 et 50 personnes, la majorité ayant entre 20 et 30 ans, et quelques-uns autour d'une quarantaine d'années. On repère une dizaine de mineurs et une poignée de femmes d'une vingtaine d'années.

Thi Hiep Nguyen explique pourquoi nous sommes là et qu'ils n'ont rien à craindre car nous ne sommes pas de la police. Nous partageons les fruits que nous avons ramenés et nous engageons la discussion sur les raisons de leur départ, ainsi que la difficulté de passer au Royaume-Uni. Ils répondent unanimement : « *On veut travailler ! Il n'y a pas de travail au Vietnam ou c'est mal payé.* » Ils expliquent qu'ils n'ont pas de travail assuré en Royaume-Uni mais qu'ils vont s'appuyer sur leurs connaissances. L'homme originaire de la même paroisse que Thi Hiep Nguyen a laissé deux enfants au village. Il dit qu'il fait tout ça pour sa famille, pour qu'elle ait un meilleur avenir. Un autre homme raconte qu'il a travaillé un an en Allemagne avant de se décider à rejoindre le Royaume-Uni. On leur demande s'ils veulent rester en France. Certains répondent timidement : « *Oui, s'il y a du travail.* » Ils posent alors des questions sur la possibilité de trouver du travail en France. Nous échangeons sur la difficulté d'en trouver. On leur demande alors comment ils vont faire s'ils n'arrivent pas à rembourser leurs dettes, et certains répondent : « *Trop tard, on n'a pas le choix, il faut travailler...* » Le ton monte

et le « chef » devient agressif : « *Si vous ne pouvez pas nous aider à trouver du travail, ce n'est pas la peine de poser des questions !* »

Au bout de deux heures de discussions, nous nous apercevons que nous n'obtiendrons rien de concret. Nous laissons notre numéro de téléphone que le « chef » récupère. L'homme qui connaît le frère de Thi Hiep Nguyen nous raccompagne. Sur le chemin, il nous confie que c'est difficile de parler librement. Au moment de nous laisser, il nous demande notre numéro de téléphone.

Une heure plus tard, une femme nous appelle. Elle explique qu'elle est en retard sur ses règles depuis deux semaines. Elle veut avorter. Pour ne pas perdre la face, elle dit que son mari est au Vietnam et qu'elle ne peut pas garder le bébé. Thi Hiep Nguyen lui explique qu'elle pourra être prise en charge. La jeune femme est stressée et ne veut pas le dire aux passeurs car ils la mettraient de côté. Elle veut absolument partir au Royaume-Uni. « *Je ne peux pas me permettre d'être enceinte et de ne pas travailler pendant neuf mois. Je dois payer ma dette !* » Nous lui proposons de nous appeler lorsqu'elle ira prendre la douche le dimanche et de donner le téléphone à la bénévoles qui les accompagne afin de lui expliquer la situation et de trouver une solution.

La difficulté d'intervenir auprès des femmes et des mineurs

Carine Brunet, « référente » d'Angres pour GSF nous a confirmé qu'elle n'avait pas constaté de violence physique exercée à l'encontre des migrants, hommes ou femmes. Au contraire, elle a le sentiment que :

« Pour les migrants, "Vietnam City" est un peu une pause, un moment de paix, où ils peuvent poser leurs valises après un long et difficile voyage semé d'embûches — qui peut durer jusqu'à deux ans pour certains d'entre eux — où ils ont traversé toute l'Europe de l'Est. »

Une jeune vietnamienne qui a récemment réussi à passer au Royaume-Uni, et avec laquelle elle a maintenu le contact via Facebook, lui a confié que « *l'ambiance du camp lui manquait.* » En revanche, les migrants vietnamiens subissent des violences par d'autres groupes ethniques qui tentent de passer par la même aire d'autoroute. « *Si ce camp fonctionne, c'est parce qu'il est mono-ethnique et autogéré. Les Vietnamiens sont très respectueux, pacifiques et reconnaissants pour notre aide.* » Les intervenants de GSF sont généralement bien accueillis sur le camp et ils restent parfois manger avec les migrants. Les « passeurs » sont amicaux avec eux et leur facilitent la tâche s'ils ont besoin d'aménager des espaces pour la consultation. Elle arrive aujourd'hui à les reconnaître car ce sont ceux qui restent.

////////////////////

> « Vietnam City » à l'abri des regards, au cœur d'un bois.

© Danielle Tan, août 2016.



Depuis janvier 2016, GSF avait décidé de renforcer son intervention à Angres à la suite de soupçons de violence et de traite sur les femmes vietnamiennes et alerté par France terre d'asile. Elle ajoute toutefois un bémol dans la mesure où elle reconnaît que l'accès à la parole est difficile, non seulement en raison de la barrière de la langue, mais aussi parce que les migrants sont surveillés par les « passeurs ». Les migrants n'ont pas la parole libre, ils ont pour consigne de ne pas parler. Dès qu'une femme se rapproche trop des intervenantes de GSF, un « passeur » intervient, et elle cesse aussitôt de parler. Il faut du temps pour construire un lien de confiance. « *Ils sont plutôt discrets et sauvages et ne se laissent pas soigner facilement. Si je ne viens pas pendant un certain temps, il faut tout reconstruire.* » Un jour, alors qu'elle accompagnait un jeune homme à l'hôpital, un autre migrant plus âgé qui lui servait de traducteur — il était professeur d'histoire au Vietnam — lui révèle qu'une jeune femme avait été violée en Russie et qu'elle était enceinte de deux mois lorsqu'elle est arrivée sur le camp d'Angres. Elle n'a rien dit à GSF. Elle est au Royaume-Uni aujourd'hui. Carine Brunet lui demande pourquoi il ne l'a pas alertée et il lui a répondu : « *C'est parce que je ne vous connaissais pas bien à l'époque...* »

En fonction des fiches que les migrants remplissent, elle estime que la majorité d'entre eux sont des hommes dans leur vingtaine, et une petite minorité de trentenaires. Il y aurait environ 10% de femmes sur le camp. Les quelques mineurs ont autour de 16-17 ans mais il est difficile d'évaluer leur nombre car ils ne disent pas la vérité sur leur âge. Elle

n'a eu à intervenir que sur deux cas de grossesse et à prescrire la pilule à trois jeunes femmes. « *Elles ne sont pas en demande. Elles acceptent finalement quand on insiste et pour le seul motif que cela permet de réguler leur cycle.* » Le deuxième cas de grossesse est en fait lié à notre visite en août. Nous avons pu finalement faire le lien avec la bénévole du Collectif qui a alerté GSF le mardi suivant. La jeune femme avait également insisté auprès d'elle pour que cela reste secret car sinon, elle serait éjectée du camp. Au moment de l'échographie effectuée à Lens, il s'est avéré que la jeune femme n'était pas enceinte. Elle a réussi à passer au Royaume-Uni. Carine Brunet a rencontré une fois une fille de 12 ans qui avait été arrêtée à Calais puis placée dans une maison d'accueil. Mais elle s'est enfuie et un taxi l'a ramenée à Angres. Elle a réussi à passer deux semaines plus tard. Sa traductrice bénévole d'origine vietnamienne est parvenue à contacter la famille de l'enfant au Vietnam pour les alerter, mais celle-ci ne voyait aucun problème à envoyer leur enfant au Royaume-Uni et que c'était même une chance pour elle car elle allait rejoindre sa sœur là-bas.

Une jeune vietnamienne qui servait de traductrice à Carine Brunet sur le camp lui assurait aussi qu'elle trouverait un travail au Royaume-Uni, « *dans une onglerie car elle connaissait des gens bien placés au Vietnam.* » Elle avait même commencé à se former en Allemagne. Elle a réussi à passer avant l'été et Carine Brunet a su plus tard — via Facebook et une bénévole qui lui a rendu visite — qu'elle travaillait effectivement aujourd'hui dans un salon de manucure.

Les migrants vietnamiens à la marge

> Tétéghem

À partir de 2008, un groupe de migrants vietnamiens (entre 10 et 20 personnes, dont quelques femmes, plus jeunes qu'à Angres⁶¹) a également établi un campement à Tétéghem, une petite ville de 7 500 habitants coupée en deux par l'A16, à quelques kilomètres de Dunkerque. Le campement sommaire improvisé au bord d'un lac jouxtait la voie rapide qui mène à Calais et au tunnel sous la Manche. Un endroit stratégique pour passer au Royaume-Uni. La nuit, ils attendaient les passeurs sur l'aire de repos. Les Vietnamiens ne se mélangeaient pas avec les autres migrants, des familles kurdes et irakiennes pour la plupart. Ils ont établi leur campement à l'écart.

La majorité des migrants vietnamiens de Tétéghem venaient du Centre Vietnam (Huê, Quang Binh) et ont fui la pauvreté⁶². En mai 2009, un jeune vietnamien de 26 ans est décédé après une bagarre avec un chauffeur. Un bénévole a ramené les cendres à la famille, au Vietnam, et le prêtre s'est occupé des démarches administratives. Heureux hasard, à l'époque, le prêtre de Tétéghem, Dominique Pham, est d'origine vietnamienne, de Hai Duong, une province située au nord. Il est arrivé en France en 1983 comme *boat people*, accueilli par France terre d'asile⁶³. Ses compatriotes se confiaient plus facilement à lui.

« Il y a différents réseaux, explique-t-il. Certains migrants passent par la Chine et la Russie, d'autres viennent directement avec un visa de tourisme. La filière la plus importante est installée dans les pays de l'Est, surtout en Hongrie et en République tchèque. »⁶⁴ Fan, une traductrice bénévole vietnamienne, se souvient avoir vu une fois un migrant qui arrivait directement d'Amsterdam. Il avait voyagé en avion avec un visa de tourisme. « Il était très propre sur lui et avait même un sac d'ordinateur portable. Mais ces cas sont très rares. »

61 - Entretien avec Fan, 8 novembre 2016.

62 - Sur un blog de discussions tenu par des Viêt Kiêu, on trouve des photos, des descriptions et des vidéos très précises qui racontent l'histoire de ces migrants en 2009 et 2010, notamment le reportage d'une journaliste de la BBC en langue vietnamienne), Christine Ngyuen : http://www.bbc.com/vietnamese/vietnam/2010/07/100701_nguoirom.shtml et une vidéo tournée en octobre 2009 à Tétéghem : <https://www.youtube.com/watch?v=5Wlu7JEFDP8>, et <https://www.youtube.com/watch?v=GYCxtKkmpOc>. Le blog : <https://sites.google.com/site/dangvukinhquoc/france-phap/angres-pas-de-calais>.

63 - « Santes: Dominique Pham Xuan Dao, le boat people devenu prêtre », *La Voix du Nord*, 27 septembre 2009.

64 - « Sur la route de l'Angleterre, des Vietnamiens très discrets », *La Croix*, 31 mars 2010.

Fan fait partie de l'association Aide, Migrants, Solidarité (AMiS) de Tétéghem, créée en 2012. Elle a des origines chinoises, comme de nombreux *boat people*. Elle a quitté le Vietnam le 5 mai 1979 avec sa famille à bord d'un bateau en direction de la Malaisie. Ensuite, le gouvernement malaisien les a renvoyés en mer. Ils ont erré pendant 40 jours avant d'être sauvés par le bateau humanitaire « l'île de Lumière », affrété par Médecins sans frontières. Elle n'a pas connu le prêtre Dominique car il a quitté Tétéghem pour Santes, une autre commune du Nord.

Le campement de Tétéghem ne ressemblait en rien à la « jungle » calaisienne. En 2014, le maire Franck Dhersin (Les Républicains) a fait installer des bungalows avec le chauffage et l'eau courante. Les migrants étaient conduits régulièrement aux douches du stade municipal par des bénévoles⁶⁵. Deux fois par semaine, Fan donnait un coup de main dans le camp. Elle emmenait les migrants à la douche et servait le petit-déjeuner. C'est à ce moment-là qu'elle pouvait un peu plus parler à ses compatriotes vietnamiens.

« Mais souvent, ils voulaient se débrouiller tout seuls. Ils payaient leur entrée à la piscine municipale pour se laver et ils préparaient leur propre nourriture. Ils ne voulaient pas parler, seulement au café le matin, quand ils étaient seuls, sans la présence des passeurs. Ces derniers passaient régulièrement dans le camp. En plus, il y avait des problèmes de compréhension. Moi, je viens du Sud, j'étais obligée de leur faire répéter. Ils n'avaient pas confiance non plus. Une fois, deux jeunes m'ont demandé d'acheter des cartes SIM, mais j'ai refusé. C'est pour cela qu'ils ne me disaient pas beaucoup de choses aussi, ils étaient méfiants. »

Fan tient à garder certaines distances avec les migrants pour ne pas être assimilée à une « passeuse ». Elle pense qu'elle est sur écoute. Quand certains migrants l'appellent avec un numéro anglais ou allemand, elle ne répond pas.

Une vague de réfugiés à l'automne 2015 a fait passer la population du camp de Tétéghem de 80 à 250 en quelques semaines ; c'est une des raisons qui ont motivé l'évacuation du camp, le 18 novembre 2015. Les migrants sont alors allés se réfugier au camp du Basroch à Grande-Synthe, situé à une dizaine de kilomètres⁶⁶. Mais Fan ne s'y est pas rendue régulièrement pour aider. « Cela me faisait trop de peine de voir les gens dans de telles conditions, c'était pire que dans la jungle de Calais. » Depuis l'ouverture du nouveau camp de la Linière à Grande-Synthe, Fan vient de temps en temps donner un coup de main.

65 - « Migrants : ces campements dont on ne parle pas », *L'Express*, 31 août 2015.

66 - « Le 2 octobre, le camp des Vietnamiens de Tétéghem complètement détruit par la police », *Salam*, 5 octobre 2015.

> Les camps du Basroch et de la Linière à Grande-Synthe

À moins de 40 kilomètres de Calais, le camp du Basroch existait depuis 2006. Il n'avait jamais dépassé les 70 personnes jusqu'à l'été 2015. Le nombre de migrants a connu alors une explosion spectaculaire, passant à 300 en août, puis à près de 3 000 trois mois plus tard — dont 200 enfants — notamment à cause de la fermeture du camp voisin de Tétéghem. Une rumeur s'est également diffusée selon laquelle il serait plus facile de passer à Dunkerque qu'à Calais. L'endroit dispose en effet d'une position stratégique, près des voies de passage vers le Royaume-Uni : l'auto-route, les chemins de fer et la mer. La majorité des migrants, des familles originaires du Kurdistan irakien, s'entassaient et pataugeaient jusqu'aux genoux dans cette zone inondable⁶⁷. Les quelques migrants vietnamiens de Tétéghem se sont retrouvés au Basroch.

Face à cet afflux de migrants, le maire écologiste, Damien Carême, s'est battu pour convaincre l'État de construire un lieu décent où les accueillir. La facture s'élève à 2,5 millions d'euros, exclusivement à la charge de Médecins sans frontières et de la commune. Le projet est inédit. Jamais encore l'ONG, dont le mandat est d'abord d'intervenir dans les régions les plus pauvres de la planète, n'avait pensé œuvrer dans un pays industrialisé.

Fin 2015, la décision de construire un camp est actée avec la mairie de

Grande-Synthe, et début 2016 les travaux commencent. On l'appelle « La Linière » car il est situé sur le site d'une ancienne coopérative de transformation du lin. La Linière a été érigée selon les normes internationales fixées par l'UNHCR. Le camp ouvre ses portes le 7 mars 2016. Près de 1 300 personnes ont alors rejoint La Linière, en majorité des Kurdes irakiens.

Du Basroch à La Linière, le changement est frappant. Le sol est recouvert de sable et de graviers, plus de 200 *shelters* (des cabanons en bois) d'environ 6 m² sont construits et équipés d'un petit poêle à fuel, des douches avec de l'eau chaude et des toilettes sont installées tous les 200 mètres. De nombreux services sont également à la disposition des migrants : des aires de jeux pour les enfants, des cuisines communautaires, un espace réservé aux femmes, une laverie, une librairie, des navettes quotidiennes vers l'hôpital et l'école, etc.

67 - « La boue au ventre : immersion dans un camp de migrants de Grande-Synthe », <http://webdoc.france24.com/grande-synthe-migrants-camp-insalubrite-calais-dunkerque-humanitaire-msf-mdm/>; « La boue au ventre : dans le premier camp humanitaire de France » : <http://webdoc.france24.com/migrants-camp-humanitaire-grande-synthe/index.html>.

Initialement, la gestion du camp a été confiée à Utopia 56, une association bretonne surtout connue pour son implication dans l'organisation des Vieilles Charrues, l'un des plus grands festivals de musique en France. Elle doit aussi coordonner l'action des nombreuses associations venues de toute l'Europe et de plus loin. En août dernier, Le Recho (acronyme de Refuge, Chaleur, Optimisme) — une association montée par deux chefs de cuisine renommés — a commencé son tour à la Linière. À bord d'un *food-truck*, l'objectif est de « *créer du lien dans les camps de réfugiés d'Europe à travers la cuisine.* » Le Recho a aussi sollicité l'aide des Incroyables Comestibles et du mouvement Colibris pour créer, sur le site, un jardin potager communautaire.

Depuis le 7 mai 2016, c'est l'Afeji qui gère le camp dans le cadre d'une convention tripartite avec l'État et la mairie. La décision a été prise cet été de restreindre l'accès au camp aux familles et aux personnes vulnérables. Suite au démantèlement de la « jungle » de Calais qui a commencé le 24 octobre 2016, les associations ont dénoncé la nouvelle directive de la sous-préfecture de Dunkerque qui exige l'arrêt des nouvelles admissions sur le camp, y compris pour les « *mineurs, familles, femmes enceintes, personnes âgées, personnes en difficultés.* » Pour Médecins sans frontières, « *l'objectif est de réduire ses capacités d'accueil à 300 personnes d'ici la fin de l'année, et probablement le fermer à court terme* »⁶⁸. En novembre 2016, la police avait recensé entre 1 000 et 1 100 personnes sur le camp⁶⁹.

68 - « Grande-Synthe : les associations dénoncent un démantèlement caché du camp de la Linière », *Le Phare Dunois*, 18 octobre 2016.

69 - Entretien avec l'équipe de France terre d'asile, janvier 2017.

> Les infrastructures du nouveau camp de la Linière à Grande-Synthe, ouvert le 7 mars 2016.

© Danielle Tan, août 2016.



Fin août 2016, lors de notre passage au camp, il y avait environ 800 personnes, en majorité des familles kurdes d'Irak, et 14 Vietnamiens installés dans trois *shelters*. Parmi les migrants, on comptait une majorité d'hommes entre 20 et 30 ans, un couple (43 et 37 ans), dont la femme était enceinte de huit mois, et trois femmes (26, 28 et 32 ans) qui sont arrivées successivement les jours précédents. Elles ont été déposées devant le camp avec leur valise à roulettes. On apprend par le couple que la femme de 28 ans est enceinte de six mois. L'AFEJI n'était pas au courant de sa présence ni de sa situation. Les jeunes femmes refusent de nous parler et s'enferment dans leur *shelter*. Les autres migrants disent qu'elles vont rejoindre leur mari au Royaume-Uni.

On engage la discussion avec les jeunes hommes présents. Les autres sont en train de faire la sieste, « *ils ont trop bu* », ajoutent-ils. Ils racontent les problèmes qu'ils ont eus au début avec les voisins kurdes. Ces derniers les menaçaient pour les obliger à s'en aller. « *On est restés calmes et maintenant ça va.* » Un jeune homme avec des cheveux blonds décolorés nous raconte qu'il est né en Russie. Ses parents vivent là-bas et il a la nationalité russe. Il a tenté plusieurs fois de passer mais il a été arrêté par la police anglaise. Il a déjà pris le bus pour Calais et il s'est incrusté avec des Africains qui l'ont laissé monter. On aborde la question du cannabis. Ils ne sont pas très loquaces. Ils racontent qu'ils savaient avant de partir qu'ils pouvaient travailler dans ce secteur mais que c'était très risqué. « *C'est une option possible mais il n'y a pas de pression pour travailler dedans. Le recrutement est difficile car*

tu peux te faire arrêter et tout dénoncer. Ceux qui sont dans le cannabis restent jusqu'à l'arrestation. »

Pendant ce temps, Thi Hiep Nguyen accompagne la dame enceinte pour une consultation avec la gynécologue.

> Les shelters où 14 migrants vietnamiens sont accueillis.

© Danielle Tan, août 2016.



« Si c'était à refaire, on ne l'aurait pas fait. »

Le couple est parti il y a un an. Ils sont passés par la maison abandonnée de « Lens » (ils ne disent pas Angres). En mai 2016, ils sont arrêtés par la police lors d'une tentative de passage dans un camion mais ils sont relâchés sur le champ car la femme est enceinte. Ils ont marché. Ils avaient faim et froid. Sur la route, ils tombent sur des bénévoles qui les accompagnent à la Linière. Le mari voulait partir seul mais sa femme « était jalouse et voulait le surveiller. » Ils ont laissé aux grands-parents leurs deux enfants, une fille de 16 ans et un garçon de 11 ans. Le couple a hypothé-

qué la maison. Ils ont maintenant une dette de 30 000€. « Si c'était à refaire, on ne l'aurait pas fait... » Le mari a bien essayé d'autres choses avant, des petits boulots, et il est même allé au Laos pour faire du commerce. On leur a dit que c'était plus facile d'obtenir des papiers au Royaume-Uni et qu'il y avait du travail bien payé. Ils ont emprunté la même route que la plupart des migrants : Moscou, Varsovie, Paris et Angres. À cause de la grossesse, ils songent désormais à rester en France pour élever le bébé. Ils se rendent compte que c'est trop difficile de passer. « L'essentiel, c'est de trouver du travail et de rembourser. Peu importe le pays, mais pas le Vietnam, car les créanciers nous attendent. »

Lors d'une maraude le 27 juin 2016, une équipe de France terre d'asile discute avec un mineur. Ce même couple sort énervé et téléphone à Fan qui suit depuis quelques temps la femme enceinte. Le couple est en panique car il pense avoir affaire à la police. Fan propose à l'équipe de France terre d'asile de venir la semaine suivante pour faire la traduction. Mais la semaine suivante, le couple n'est pas là. « *Ils sont allés au lac pour aller pêcher, prendre l'air* », explique ensuite Fan. Lors de cette maraude, les migrants ne disent pas grand-chose, ils sont très méfiants. Fan a constaté lors de ses visites suivantes que le *turn-over* était important ; le groupe peut atteindre une vingtaine de personnes et les jeunes femmes dissimulent leurs cheveux sous des casquettes pour ne pas être visibles.

Fan suit régulièrement le couple à cause de la grossesse. En septembre, elle les rencontre par hasard sur le quai de la gare à Paris. Ils étaient avec leur bébé, en poussette. Ils faisaient l'aller-retour dans la journée. Apparemment, ils se déplacent souvent. Fan se demande comment ils trouvent les moyens pour payer leurs billets de train et s'acheter des produits asiatiques pour cuisiner. « *Pour fêter le premier mois de la naissance de leur enfant, ils ont préparé une grande tablée et ont invité tout le monde. Il y avait des nems et d'autres plats avec du porc et surtout du riz blanc, et pas Uncle Ben's, celui qui est donné au camp.* »

le cas d'un migrant avec un problème au genou. Le couple l'avait rencontré là-bas. Elle apprend aussi que le mari a un frère en Allemagne. Elle se demande s'ils n'ont pas un rôle de « passeur ». Mais elle est surtout inquiète pour le bébé car il fait froid maintenant ; il dort beaucoup trop et ses habits sentent trop le fuel. « *Mais au moins sur le camp, ils sont plus protégés.* »

Bien que des liens se soient tissés, le couple ne lui dit pas tout. Elle a découvert récemment qu'ils étaient passés par Angres en février, lorsqu'elle a évoqué

> Conclusion //////////////////////////////////////

L'étape de Calais est cruciale pour les migrants vietnamiens en transit vers le Royaume-Uni. Non seulement le passage est devenu de plus en plus coûteux et difficile mais les conditions de vie peuvent être extrêmement difficiles en fonction des camps. Leur stratégie est d'être le moins visible possible, d'où le choix d'établir leur base à Angres. Les conditions de vie dans ce camp seraient indécentes et indignes sans le soutien inconditionnel du Collectif Fraternité Migrants et de la mairie depuis plus de huit ans, et ce, malgré les pressions de la police.

On a vu que la situation des femmes et des mineurs quant aux suspicions de traite est difficile à évaluer car la parole est contrôlée par les « passeurs », et tout simplement parce que les migrants ne veulent pas parler et se confier, de peur de se faire arrêter et d'être renvoyés au

Vietnam. Toutefois, on constate que les femmes sont particulièrement vulnérables. Si elles se retrouvent enceintes, elles se font éjecter d'Angres et se retrouvent isolées, ou elles peuvent se retrouver obligées à monnayer en nature leur passage. Cette étape dans le Calaisis est donc importante à surveiller car ce moment pourrait éventuellement faire basculer les migrants en victimes de la traite, dans la mesure où ils seraient contraints de travailler dans la culture de cannabis afin de payer leur voyage, comme l'a révélé le procès à Dunkerque en juillet 2016.

Notre enquête de terrain n'a pas pu déterminer les liens entre les réseaux de « passeurs » à Angres et à Grande-Synthe. Est-ce que les migrants qui se retrouvent à Grande-Synthe sont des personnes qui ont été éjectées d'Angres parce qu'elles mettaient en danger le réseau, à l'instar des femmes enceintes ? Est-ce que Grande-Synthe est un sous-groupe d'Angres qui permet de fluidifier le passage et de bénéficier d'un point de chute supplémentaire avec des services à la disposition des migrants ? Ou est-ce que Grande-Synthe fait partie d'un autre réseau qui s'est réimplanté suite au démantèlement des camps de Tétéghem et du Basroch ?

Ce qui est certain, c'est que le démantèlement de la « jungle » de Calais aura un impact sur les Vietnamiens isolés — ceux qui ont été mis de côté par les passeurs ou qui ne veulent pas passer par eux — si le camp de la Linière n'accueille plus de

migrants supplémentaires. Si le gouvernement décidait de poursuivre une politique de démantèlement des camps de migrants, celui d'Angres se trouverait en première ligne. La situation des migrants vietnamiens risquerait alors de se dégrader, ce qui les rendrait plus vulnérables à la traite.

Le renforcement de la sécurité suite au démantèlement de la « jungle » de Calais semble sérieusement compromettre le passage des Vietnamiens vers le Royaume-Uni. Il se dit au village de Thi Hiep Nguyen à Nghe An que le passage est bloqué momentanément à cause de Calais. Les « agences » font attendre ceux qui veulent partir.

Dans la dernière partie, nous allons revenir sur les facteurs de vulnérabilité de cette population migrante en transit ainsi que sur les pistes d'accompagnement possibles pour venir en aide aux victimes.





Source : Campagne de sensibilisation lancée par la police du South Yorkshire à la suite de l'adoption du Modern Slavery Act en 2015 : <http://www.southyorks.police.uk/modernslavery>

Slavery is closer than you think

Slavery is not an issue confined to history or an issue that only exists in certain countries. It is a global problem and it is happening right now.

If you suspect slavery is happening to you or someone you know, report it to the police on 101 or call the Modern Slavery Helpline on 0800 0121 700.

03

IDENTIFICATION DES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ ET DES PISTES D'ACCOMPAGNEMENT POSSIBLES

À l'heure actuelle, l'Europe fait face à l'un des flux migratoires les plus massifs de son histoire. Parmi ces migrants se trouvent des victimes difficiles à identifier et à secourir. La crise des réfugiés est à l'origine de situations de traite des êtres humains et d'exploitation en raison du coût du voyage mais aussi de sa dangerosité et de sa difficulté. Alors que le cadre juridique international établit une différence de traitement entre les personnes ayant recours à des réseaux de trafic migratoire et les victimes de la traite des êtres humains — en faveur de ces dernières — la frontière entre ces deux phénomènes reste floue et des « zones grises » existent du fait de la difficulté de pénétrer les réseaux de trafiquants pour en connaître le fonctionnement. Par ailleurs, les termes pour qualifier les acteurs de ces trafics (« passeurs » *versus* « trafiquants ») sont également chargés de sens et ne traduisent pas la complexité de l'organisation des différentes filières de l'immigration clandestine et de la traite des personnes. Pour les chercheurs, l'interprétation de ces différences subtiles entre traite et trafic de migrants fait l'objet de débats contradictoires et constitue un véritable « champ de mines terminologique » (*terminological minefield*)⁷⁰. Dans la pratique et sur le terrain, il est souvent difficile d'établir une distinction opérationnelle entre ces deux phénomènes. Surtout, pour les acteurs sociaux, un accompagnement et une prise en charge des victimes s'imposent, quel que soit le statut juridique auquel elles sont censées correspondre (migrant en situation irrégulière *versus* victime de la traite).

Dans cette dernière partie, nous nous attacherons à identifier les facteurs de vulnérabilité spécifiques aux migrants vietnamiens en transit vers le Royaume-Uni, ainsi que les mesures d'accompagnement possibles vis-à-vis de ce groupe.

70 - Skeldon, Ronald. *Trafficking: A perspective from Asia*. *International Migration*, 2000, vol. 38, n°3, p. 8.

Les principaux facteurs de vulnérabilité des migrants vietnamiens

La littérature académique et spécialisée sur le trafic de migrants (*human smuggling*) et la traite des personnes (*human trafficking*) est abondante, mais la distinction entre ces deux phénomènes donne lieu à de nombreux débats entre les chercheurs et les spécialistes du domaine⁷¹. De plus, l'utilisation souvent indifférenciée des termes employés (traite, trafic, filière d'immigration clandestine, crime organisé, passeurs, trafiquants, travail forcé, esclavage, etc.) par les médias et les politiques est également une source de confusion⁷².

> Un cadre juridique international rigide

Une logique binaire : les « bons » et les « mauvais » migrants

La convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et son protocole additionnel dit de Palerme, signé en décembre 2000⁷³, distinguent la traite des personnes et le trafic de migrants premièrement autour de l'aspect « contraint » ou « voulu » du mouvement migratoire. Le trafic de migrants — bien qu'il soit souvent entrepris dans des conditions dangereuses et dégradantes — implique que les migrants aient consenti à cette opération de franchissement des frontières

de manière clandestine. Les réseaux de passeurs se sont développés essentiellement en réponse à la fermeture de plus en plus marquée des frontières des pays occidentaux et au besoin impérieux d'émigrer des personnes, malgré des coûts et des risques accrus. Les victimes de la traite, en revanche, n'ont jamais consenti ou, si elles ont initialement consenti, ce consentement est nul et non avenue s'il a été obtenu par des actions coercitives, trompeuses ou abusives de la part des trafiquants. La seconde caractéristique distinctive repose sur la finalité : le trafic illicite cesse avec l'arrivée du migrant au pays de destination, moment qui consomme la rupture de sa relation avec le facilitateur de la migration, alors que la traite continue après l'arrivée du migrant au pays de destination en vue de l'exploiter — généralement à travers la prostitution ou le travail forcé — générant des profits illicites pour les trafiquants.

71 - Pour une synthèse des débats, cf. Baird, Theodore. *Theoretical Approaches to Human Smuggling*. DIIS Working Paper n°10. Copenhagen : Danish Institute for International Studies, 2013.

72 - Cette confusion est d'autant plus forte en français car le terme « *smuggling* » signifie contrebande et que « *smuggling of migrants* » est traduit officiellement par « trafic illicite de migrants ».

Mais les médias et les politiques parlent d'immigration clandestine, tandis que « *human trafficking* » est traduit officiellement par « traite des êtres humains » mais les médias parlent aussi de « trafic humain », ce qui peut générer de la confusion entre les deux phénomènes.

73 - La France a ratifié le Protocole de Palerme le 29 octobre 2002. Article 225-4-1 du code pénal et les articles L316-1, L316-1-1 et R316-1 et suivants du Césada (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).

Alors que la traite des personnes relève des droits humains, le trafic de migrants est intimement lié à la question de l'immigration, un sujet devenu hautement sensible sur le plan politique. Les États européens ont investi dans des mesures répressives de contrôle migratoire, alors que la protection et l'assistance des victimes de trafic de migrants n'apparaissent pas comme une priorité⁷⁴. Le protocole de Palerme contribue à enfermer les personnes dans des catégories subjectives dont la perception varie en fonction des intervenants (policiers, juges, journalistes, chercheurs, acteurs sociaux sur le terrain) et à créer une logique binaire en différenciant les « bons migrants » (la figure noble des réfugiés qui fuient la guerre et les répressions, ainsi que les victimes de la traite qui nécessitent des secours) des « mauvais migrants » (les migrants économiques qui ont recours à des réseaux de passeurs) qui viendraient occuper les emplois des Européens⁷⁵.

Une distinction difficile, voire inopérante sur le terrain

Cependant, cette différence est difficile, voire inopérante sur le terrain. Ces deux phénomènes se chevauchent parfois et il existe des « zones grises » entre la migration volontaire et des situations d'exploitation et de coercition. Le protocole de Palerme opère un clivage net entre choix et coercition, légalité et illégalité, enfance et âge adulte. Or, ces dichotomies ne reflètent pas la complexité des parcours et de la réalité. Le cas des Vietnamiens révèle ainsi une situation bien plus complexe que ces différences théoriques.

En effet, le choix pur se révèle illusoire dans la mesure où une personne peut migrer de plein gré et se retrouver ensuite coincée dans une situation coercitive, ce que les démantèlements de filières de passeurs à Dunkerque, à Paris ou dans le Bas-Rhin ont révélé, dans la mesure où certains migrants vietnamiens devaient payer leur passage à Calais en travaillant dans des « usines » à cannabis ; les personnes peuvent aussi décider de migrer en ayant conscience de la situation d'exploitation tout en l'acceptant car c'est le seul moyen de migrer ; certains migrants ont aussi rapporté que certaines femmes devaient se prostituer pour payer leur passage.

Le problème de l'évaluation de la situation de traite concernant les migrants vietnamiens en France réside dans le fait qu'ils sont en transit. Quand le trafic des migrants prend-il la forme d'une situation de traite ? La traite serait-elle uniquement identifiable *a posteriori*, c'est-à-dire une fois que l'exploitation a commencé mais jamais en amont lors du parcours migratoire ? Les migrants ne seraient alors reconnus comme victimes qu'une fois arrivés au Royaume-Uni, lorsque qu'ils sont effectivement exploités dans l'industrie du cannabis ? Pourtant, on a vu que le passage en France est une phase critique du parcours migratoire qui peut fragiliser les migrants.

74 - Guardiola Lago, Maria Jesús. La traite des êtres humains et l'immigration clandestine en Espagne : réfléchissent-elles les prévisions des Nations Unies et de l'Union européenne ? *Revue internationale de droit pénal*, 2008, vol. 79, n°3, p. 405-436.

75 - Laacher Smaïn. Éléments pour une sociologie de l'exil. *Politix*, 2005, n° 69, p. 105.

De plus, dans le cadre du trafic de migrants, les trafiquants peuvent bafouer les droits humains. Ceci peut prendre la forme de viols, d'abus, de privation de nourriture, d'abandon, pouvant entraîner la mort, voire de meurtre. Dans le cadre de notre étude, des cas de viols ont été rapportés par les migrants vietnamiens. Or, le manque de protection offerte pour les migrants qui ont fait l'objet de trafic est patent. Une identification et une prise en charge des victimes est nécessaire, que celles-ci se placent dans un processus de trafic illicite de migrants ou de traite, car dans les deux cas, elles peuvent subir des situations d'exploitation et d'asservissement.

En ce qui concerne les migrants vietnamiens en transit dans le littoral de la Manche, il s'agit de se concentrer sur l'identification des victimes et la mise en place d'un accompagnement. Même si les migrants vietnamiens ne semblent pas répondre formellement aux critères de la victime de la traite posés par le protocole de Palerme car ils déclarent migrer sur une base volontaire et espèrent trouver du travail au Royaume-Uni grâce à leur réseau de connaissances, plusieurs facteurs de vulnérabilité ainsi que des « zones grises » sont à éclaircir pour comprendre la fragilité de cette population. Comprendre ces facteurs permettrait de mieux accompagner les personnes en situation d'exploitation ou d'empêcher qu'elles ne basculent dans une situation de traite.

> Les facteurs de vulnérabilité

Le poids de la dette



« Il n'existe aucun contrat. Tout repose sur la parole. »

Cam, 32 ans

« Je connaissais beaucoup de personnes qui sont parties, des voisins, mais aussi des gens de ma famille, des cousins. J'étais en contact avec eux. On se connaît tous dans le village. Si vous voulez partir, vous n'avez qu'à trouver l'argent et aller voir ceux qui vous font partir. Ils m'ont dit la vérité, le prix, les risques, c'est à nous de décider librement. J'ai pris la décision en toute connaissance de cause et des risques que je prenais.

Il n'existe aucun contrat. Tout repose sur la parole. Mais en général, les "agents" respectent leur parole, histoire d'avoir une bonne réputation. À chaque destination, j'ai rencontré des "passeurs" différents. J'en connais quelques-uns au village ainsi que leur famille, mais les autres qui nous accueillaient à chaque destination, j'en connaissais aucun. J'étais en contact uniquement avec des "passeurs" vietnamiens, pas d'autres nationalités.

On n'a plus aucun contact avec les "passeurs" après avoir été déposé à l'endroit demandé. On ne les connaît pas. On ne sait pas qui ils sont et ni où ils habitent.

Pendant le voyage, je n'avais pas peur des "passeurs". J'avais surtout peur d'être attrapé, de devoir retourner au village avant d'atteindre l'Europe et de ne pas pouvoir travailler pour rembourser mes dettes. Je ne sais pas comment je ferais pour payer mes dettes dans ce cas-là. Parfois, on a un sentiment de reconnaissance envers les "passeurs". Si on réussit à venir en Europe, à travailler pour changer de vie, c'est en partie grâce à eux. »

Les migrants n'ont pas peur des « passeurs » (*bọn đưa người*)⁷⁶ pendant leur voyage, mais de la possibilité d'être arrêtés avant d'arriver à destination, et par conséquent d'être renvoyés au Vietnam avec une dette importante à payer. Les récits recueillis montrent que les « passeurs » peuvent bénéficier d'une image positive car ils leur permettent de réaliser leur rêve d'une meilleure vie en les menant en Europe. De nombreuses études sur le trafic de migrants corroborent nos observations⁷⁷.

76 - « *bọn* » signifie « plusieurs » et possède une connotation péjorative ; « *đưa người* » signifie littéralement « faire passer les gens ». À l'époque des *boat people*, les réfugiés utilisaient le terme « *bọn bán bãi* » qui signifie « vendeur d'un morceau de plage ».

77 - Baird, Theodore. *Theoretical Approaches to Human Smuggling*. op. cit.

Ce sont en fait des créanciers dont ils ont peur. Les migrants se sont endettés pour partir. Compte tenu de la somme importante à collecter pour le voyage (jusqu'à 33 000£), la dette est contractée sous plusieurs formes :

- Auprès de la famille et des connaissances : sous forme de tontines au Vietnam et au Royaume-Uni. La tontine est un système traditionnel de prêt solidaire sans intérêt qui permet de soutenir les projets économiques des membres de la communauté. Emprunté des Chinois qui le désignent sous le terme « *hui* – 会 » — qui signifie « association, réunion, groupe ou groupement » — ce système d'entraide repose sur la confiance. Dans le contexte colonial indochinois, les Français avaient utilisé le terme « tontine » pour caractériser cette forme de prêt. Les Vietnamiens ont gardé le terme chinois *hui* ou *họ*. Ce même système de tontines a permis aux réfugiés d'Asie du Sud-Est d'origine chinoise de monter leurs commerces à Paris, dans le 13^{ème} arrondissement et à Belleville, sans avoir recours à l'emprunt bancaire⁷⁸.
- Auprès des banques : le plus souvent, les migrants doivent hypothéquer leur maison ou leurs terres pour obtenir un prêt. Il arrive aussi que les migrants installés au Royaume-Uni contractent des prêts auprès d'une banque britannique pour financer le projet de migration de leurs proches.
- Auprès des acteurs du crédit informel : il existe une grande variété d'opérateurs dans ce secteur du crédit informel⁷⁹, des prêteurs d'argent qui proposent des taux

d'intérêt compétitifs par rapport aux usuriers (*người cho vay nặng lãi*⁸⁰) qui imposent des taux d'intérêt très élevés. Il n'y a pas de date limite pour payer la dette, mais les taux d'intérêt courent. Ne pouvant collecter la somme nécessaire uniquement auprès de la famille et de la banque, les migrants ont souvent recours au crédit informel. Un véritable marché de la migration s'est créé. Les usuriers en profitent pour faire monter les taux d'intérêt. La personne qui emprunte possède une « côte » (comme dans les paris sportifs). Tout le monde se connaît dans le village. Si la personne possède une bonne réputation ou de la famille à l'étranger qui a des moyens pour la soutenir, les taux d'intérêt peuvent être plus bas. En revanche, les familles les plus pauvres qui sont exclues du marché de crédit sont totalement dépendantes des usuriers qui profitent de leur précarité économique pour imposer des taux d'intérêt élevés.

78 - Hassoun, Jean-Pierre, Tan, Vinh Phong. Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou « constellation ethnique », op. cit.
79 - Lainez, Nicolas. « Vietnamese Sex Workers and the Constellation of Debts: The Limits of the Anthropology of Slavery », in O'Connell Davidson, Julia & Brace, Laura (eds.). *Slaveries Old and New: The Meaning of Freedom*. The Proceedings of the British Academy/Oxford University Press (sous presse).

80 - Cela signifie littéralement « ceux qui prêtent à des taux d'intérêt élevés ».

L'enquête d'AAT montre que peu de déportés ont pu financer leur voyage à travers le soutien exclusif de membres de la famille au Vietnam et au Royaume-Uni (prêts sans intérêt entre 100 et 700 millions VND, soit entre 4 200€ à 30 000€). Ils ont eu recours à des prêteurs d'argent qui leur ont octroyé un prêt avec un taux d'intérêt de 2-3% par an. Ce chiffre ne nous semble pas crédible dans la mesure où ce taux est très bas et compétitif et puisque d'après Nicolas Lainez, chercheur de l'AAT, les taux d'intérêt de la Banque du Vietnam oscillent entre 7 et 14%. Sur le terrain, il a pu observer que les populations les plus démunies au Sud-Vietnam empruntaient à 25% par mois. Aucun des migrants que nous avons interrogés n'a été vraiment explicite à ce sujet, mis à part le fait que le plus urgent était le remboursement de la « dette chaude » (*nợ nóng*), celle contractée auprès des usuriers car « ils n'attendent pas » et que la dette augmente s'ils mettent du temps pour rembourser. S'ils n'arrivent pas à rembourser, ils vont contracter un autre prêt auprès d'un autre usurier, avec des taux d'intérêt plus élevés. Ils vont alors cumuler une dette de plus en plus importante. Si la proportion de la dette empruntée auprès des usuriers est importante, les migrants se retrouveront dans une situation d'extrême vulnérabilité et n'auront pas d'autres choix que d'accepter des conditions d'exploitation.

Le coût du trajet est payé avant le départ aux « agences » (*tổ chức đưa người*⁸¹) qui organisent le voyage, soit en totalité, soit en partie, le reste étant alors payé une fois arrivé à destination. Les personnes qui ont d'abord migré en Russie et dans

les pays de l'Est ont payé leur voyage dans la totalité avant leur départ, tandis que ceux qui rejoignent le Royaume-Uni ont payé la moitié, parfois les deux tiers, avant le départ. Le plus souvent, c'est la famille du migrant, qu'elle soit basée au Vietnam ou au Royaume-Uni, qui paye les « agents » engagés dans l'opération clandestine, le plus souvent au Vietnam. Le passage ainsi que le paiement reposent sur des « contrats » informels et sur la confiance, et cela semble fonctionner sans problème. Selon les recherches de Daniel Silverstone, les envois de fonds par les migrants ne se font pas par la voie bancaire. Ils sont effectués grâce à un système informel de transferts impliquant des petits commerces au Royaume-Uni et leurs partenaires au Vietnam. Les migrants sont unanimes sur ce point, s'ils n'arrivent pas à rembourser leurs dettes, la famille restée au Vietnam subira des menaces de mort et des représailles et la banque récupérera les biens hypothéqués. Les migrants portent alors la culpabilité d'avoir plongé leurs proches dans une plus grande pauvreté.

81 - Cela signifie « agences de passeurs ».

Dans le cas des migrants vietnamiens à destination du Royaume-Uni, on ne peut pas parler de servitude pour dettes car celle-ci n'est pas liée aux passeurs ni aux réseaux criminels liés au cannabis. La situation est plus complexe car les migrants sont redevables auprès des membres de leur famille et des créanciers (banque, prêteurs du crédit informel, usuriers). C'est le poids de la dette et de la pression familiale qui place les migrants vietnamiens dans une situation de vulnérabilité. Ils sont prêts à prendre tous les risques et à accepter toutes les formes d'exploitation pour rembourser cette dette car le défaut de paiement mettra en danger leur famille sur le plan physique et matériel.

La traite : un phénomène « genré »

La traite touchant les populations vietnamiennes concerne majoritairement les femmes et les enfants, pour des motifs d'exploitation sexuelle. Ce phénomène est surtout concentré au niveau des zones frontalières avec les pays voisins, notamment la Chine et le Cambodge. Les victimes peuvent être également envoyées à Macau (Chine), en Malaisie, à Singapour ou en Thaïlande⁸². Pacific Links, une fondation américaine basée en Californie qui intervient dans la lutte contre la traite au Vietnam, observe depuis ces dernières années une augmentation du nombre de victimes parmi les femmes vietnamiennes qui ont payé des agences pour se marier en Corée du Sud ou à Taïwan. Elles auraient été trompées et se sont retrouvées dans la prostitution⁸³.

En revanche, au Royaume-Uni, la majorité des ressortissants vietnamiens orientés vers le NRM — le système qui identifie les victimes de traite et d'esclavage moderne — sont des hommes (71%) et en particulier des mineurs (52%) qui sont exploités dans des « usines » à cannabis. Les femmes vietnamiennes sont faiblement représentées et 12,5% des victimes orientées sont identifiées pour le motif d'exploitation sexuelle⁸⁴.

L'interprétation des phénomènes de traite des personnes et de trafic des migrants est souvent marquée par la question du genre : les femmes et les enfants sont victimes de traite, tandis que les hommes font l'objet de trafic de migrants. Les hommes seraient dotés d'une capacité d'agir (*agency*) et de contrôle pour traverser les frontières, alors que les femmes se voient nier toute capacité de décisions et sont considérées comme des victimes vulnérables et exploitées. Pourtant, même si les hommes font face à des situations différentes, ils sont tout autant vulnérables, à l'instar du Royaume-Uni où les victimes de la traite liée au cannabis concernent avant tout les hommes. Une réflexion devrait être poursuivie sur la manière de sensibiliser et d'accompagner ce public particulier.

82 - Bélanger, Danièle. Labor Migration and Trafficking among Vietnamese Migrants in Asia. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, May 2014, n°653, p. 87-106.

83 - Entretien avec Mimi Vu, directrice du plaidoyer et des partenariats stratégiques pour la Fondation Pacific Links, 4 novembre 2016.

84 - Entretien avec Claire Brickell, chargée de recherche, Independent Anti-Slavery Commissioner, 9 septembre 2016.

L'absence de réseau personnel

La traite des êtres humains est caractérisée par une situation d'exploitation à l'issue du voyage clandestin. Les migrants que nous avons rencontrés n'étaient plus liés aux réseaux de passeurs une fois arrivés à destination. Dans leur cas, les réseaux de passeurs se sont occupés uniquement du passage, pas de leur trouver un travail. Les migrants comptaient sur les membres de leur famille et leurs connaissances pour trouver du travail dans la restauration ou dans les salons de manucure. Avant de partir, les migrants savent que le travail dans la culture de cannabis est une option possible, et certains sont prêts à prendre des risques considérant les profits importants que cela peut rapporter. Il est clair que l'existence de liens sociaux de qualité et d'un réseau interpersonnel fort fait toute la différence : avoir de la famille proche et des amis au Royaume-Uni et dans les pays de transit permet d'atténuer l'emprise des passeurs au moment du voyage clandestin et d'éviter une fois arrivé au Royaume-Uni de se retrouver dans une situation d'exploitation et de traite, faute d'alternative.

Les publics particulièrement vulnérables : les mineurs et les femmes

La traite des mineurs vietnamiens liée au cannabis a été particulièrement médiatisée au Royaume-Uni. Des cas de kidnappings d'enfants et d'orphelins ont été rapportés par les ONG puis largement relayés par les médias⁸⁵, à l'instar du cas de **T.** présenté par l'Armée du

Salut et que nous avons évoqué dans la première partie. Il ne s'agit pas de minimiser la situation mais il faut aussi rester vigilant et poursuivre des recherches plus approfondies et documentées⁸⁶ car les médias ont tendance à gonfler ce phénomène, comme cet article « *From Vietnam to the UK: Child Slaves Producing Cannabis* » publié par *Volteface*, un *think tank* britannique (qui se décrit comme « *un centre d'innovation stratégique qui explore des solutions alternatives aux politiques publiques actuelles en matière de drogues* »). Cet article reprend l'exemple de **T.** et parle de jeunes garçons vietnamiens gardés dans un camp près de la « jungle » de Calais en attendant d'être envoyés au Royaume-Uni pour être exploités dans les « usines » à cannabis. Ces mineurs seraient des enfants des rues, des orphelins, ou des étudiants dont les familles ont été trompées alors qu'elles pensaient envoyer leurs enfants dans le cadre de leurs études. Lorsqu'on interroge les acteurs qui travaillent sur la « jungle », il nous indiquent qu'ils n'ont pas connaissance de l'existence de ce camp. Il y a une forte chance pour que l'article parle en fait de « Vietnam City » à Angres, dont nous avons fait une longue description dans la deuxième partie et qui ne correspond pas au contenu de cet article.

85 - Cf. entre autres, « Children of the cannabis trade », *Al Jazeera*, 28 juillet 2011 ; « Britain's modern slavery », *Al Jazeera*, avril 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=J-KoeUxvijRA> ; « From Vietnam to the UK: Child Slaves Producing Cannabis, *Volteface*. <http://volteface.me/features/child-trafficking-cannabis/> ; « Vietnamese children smuggled from Jungle to Britain to work as cannabis farm slaves », *Daily Mail*, 2 septembre 2016.

86 - The Independent Anti-Slavery Commissioner est actuellement en train de mener une étude approfondie sur ce sujet avec Daniel Silverstone et Claire Brickell. Leurs conclusions devraient être rendues à la fin de cette année, entretiens avec ces deux personnes, 9 septembre et 2 novembre 2016.

Si les soupçons de traite liée au cannabis concernent surtout des mineurs, les recherches de Daniel Silverstone tendent à montrer que la plupart des mineurs vietnamiens migrants au Royaume-Uni, dont le nombre a augmenté ces dernières années, viendraient de familles bien connectées socialement voire aisées — ce sont les familles qui sont les mieux placées pour user de leur influence et de leurs contacts pour faciliter le voyage au Royaume-Uni plutôt que des familles issues des couches les plus pauvres de la société vietnamienne. Nous avons pu recueillir le même type de témoignages sur le terrain. Bien entendu, cela ne signifie pas que des mineurs ne soient pas victimes de traite. Cependant, il est nécessaire de faire la distinction entre ceux qui sont victimes de traite et contraints par tous moyens et ceux qui migrent « volontairement » vers le Royaume-Uni pour rejoindre des membres de leur famille. En tout état de cause, même si ces mineurs ont choisi de migrer volontairement, ils peuvent aussi être reconnus comme victimes de la traite par le protocole de Palerme en raison de leur âge.

Enfin, selon les recherches de Daniel Silverstone, les réseaux liés au cannabis ne seraient pas impliqués dans la prostitution. Si la prostitution vietnamienne semble être faible au Royaume-Uni, c'est avant tout parce que la migration féminine est peu importante et que l'argent que les migrantes peuvent gagner dans les salons de manucure et les « usines » à cannabis limiterait le recours à la prostitution⁸⁷. Toutefois, nous avons pu voir que les femmes étaient particulièrement vulnérables au cours du voyage clandestin (prostitution, viol, risque de grossesse etc.).

87 - L'enquête d'AAT a montré que parmi les déportés arrêtés dans le cadre d'une affaire liée au cannabis, une femme était en charge de faire la cuisine et d'apporter à manger aux « jardiniers ».

> Les « zones grises »

Quels liens entre les réseaux d'immigration clandestine et ceux du cannabis ?

D'après la police (britannique, française, russe ou des pays de l'Est), les médias et les ONG anti-traite, les gangs vietnamiens impliqués dans le cannabis appartiendraient à une mafia de grande envergure, très organisée et étroitement liée au trafic de migrants. Cette mafia serait basée à Haiphong (Nord-Vietnam) et travaillerait étroitement avec la mafia tchèque et ukrainienne⁸⁸. Or, d'après les recherches de Daniel Silverstone, les réseaux de passeurs qui facilitent le voyage clandestin ne seraient pas les mêmes personnes qui cultivent le cannabis. Les réseaux de passeurs fonctionneraient plutôt de manière autonome et la grande partie de leurs membres seraient basés en dehors du Royaume-Uni. Le voyage clandestin pour arriver au Royaume-Uni implique un grand nombre de « passeurs ». Le trafic de migrants passe essentiellement par les réseaux vietnamiens : le transport est assuré par un chauffeur vietnamien, les migrants sont logés dans des lieux contrôlés par des Vietnamiens et les migrants vietnamiens voyagent avec d'autres Vietnamiens plutôt que dans des groupes mixtes. Toutefois, on a vu que pour la dernière section du voyage entre Calais/Dunkerque et le Royaume-Uni, les passeurs vietnamiens peuvent avoir recours à d'autres réseaux — kurdes ou albanais — pour le transport des migrants.

dustrie du cannabis au Royaume-Uni par les Vietnamiens trouverait ses racines, non pas au Vietnam mais au Canada, où les migrants vietnamiens auraient copié les techniques de culture en intérieur. Surtout, depuis 2004, le cannabis a été reclassé en drogue de catégorie B, ce qui a incité les potentiels cultivateurs à investir dans une activité illicite devenue moins risquée. Ils ne seraient pas impliqués dans le trafic de drogues autres que le cannabis, et ils ne s'occuperaient pas de sa distribution ni de sa vente au détail. Les investisseurs des réseaux liés au cannabis seraient une combinaison de *boat people* de la dernière heure — connus pour leurs liens dans la criminalité avant de trouver refuge au Royaume-Uni — et de nouveaux migrants basés dans les pays de l'Est, arrivés immédiatement après la chute du Mur. Les « jardiniers » seraient généralement des nouveaux arrivants, originaires du Nord-Vietnam.

Cette activité illicite génère d'importants profits, sous la forme d'espèces. Une partie de ces revenus serait ré-investie dans des activités légales, dans des restaurants ou des salons de manucure. En ce qui concerne les « jardiniers », ils seraient mis en contact avec des étudiants vietnamiens. Ils passeraient ensemble un accord : les « jardiniers » leur donnent de l'argent pour payer leurs études et leurs frais et, en échange, la famille de ces étudiants paye l'équivalent à leur famille au Vietnam.

D'après les recherches de Daniel Silverstone, l'augmentation rapide de l'in-

88 - Entretien avec Mimi Vu, directrice du plaidoyer et des partenariats stratégiques pour la Fondation Pacific Links, 4 novembre 2016.

Selon Daniel Silverstone, les gangs vietnamiens liés au cannabis ne seraient pas liés à des organisations criminelles de grande envergure, mais plutôt composés d'un ensemble de petits groupes indépendants, connectés en réseaux, unis par des liens familiaux et extrêmement mobiles afin d'éviter d'attirer l'attention de l'État et de la police sur leurs activités. Les membres du réseau vont chercher des partenaires d'affaires, plutôt que d'utiliser la violence pour contrôler des territoires ou opérer en grand nombre. Si ces petits groupes opèrent localement, ils sont impliqués dans une activité au caractère transnational et s'adaptent rapidement au changement de contexte, c'est pourquoi Daniel Silverstone parle de structures « glocales ».

Une transnationalisation des réseaux liés au cannabis ?

Il semblerait que le caractère transnational des réseaux liés au cannabis se soit accentué ces dernières années en lien avec l'augmentation de l'immigration clandestine. Effet, plusieurs enquêtes policières⁸⁹ qui ont permis le démantèlement de filières d'immigration clandestine ont mis en évidence que des groupes de migrants restaient en France pour financer la suite de leur voyage en travaillant dans les « usines » à cannabis.

Encore inconnu en France il y a cinq ans, ce modèle commence à se diffuser aujourd'hui. Il fonctionne de la même manière qu'au Royaume-Uni : des équipes extrêmement discrètes et homogènes transforment maisons, commerces ou entrepôts en de véritables « usines » à cannabis et utilisent les immigrants clandestins pour les surveiller et entretenir les plantations. C'est d'ailleurs à l'issue d'une vaste enquête internationale sur une filière d'immigration clandestine de Vietnamiens à destination du Royaume-Uni que les policiers de l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre ont découvert en 2011, 700 pieds de cannabis à La Courneuve en Seine-Saint-Denis. Les policiers de l'Office des stupéfiants ont placé en garde à vue un « jardinier » présent dans les lieux. Âgé de 31 ans et originaire du nord du Vietnam, cet homme « remboursait » ainsi une partie des 18 000€ à 25 000€ réclamés par ses passeurs.

En septembre 2012, la PAF d'Hendaye contrôle six ressortissants vietnamiens à bord d'un train Lisbonne-Paris, dont les visas Schengen comportaient des « incohérences ». Les intéressés ont déclaré avoir été recrutés par une société située à Hanoï dans le but de ramasser des fruits au Portugal. Les policiers ont mis en place des surveillances, soupçonnant une filière de clandestins. Ils découvrent deux cellules. La première cellule, en région parisienne, était chargée de réceptionner les clandestins dont certains étaient acheminés en Grande-Bretagne, les autres restants en France. La seconde cellule les récupérait dans

89 - Cf. Legrand, Camille. « Les fermes de trafiquants se multiplient en Europe », *Le Monde*, 25 décembre 2012 ; « Une vaste filière vietnamienne de passeurs démantelée », *La Voix du Nord*, 19 juin 2016. Nous n'avons pas pu obtenir une autorisation d'entretien avec la PAF et la Brigade mobile de recherche (BMR) de la part de la Préfecture du Pas-de-Calais pour approfondir la question.

des lieux d'hébergement pour les acheminer dans l'est de la France afin de travailler dans des « usines » où était cultivé le cannabis. Les policiers découvrent à Saverne (Bas-Rhin) 2 000 pieds de cannabis dans une maison abandonnée. La filière est organisée autour d'une famille vietnamienne résidant dans le Bas-Rhin. Neuf personnes ont été arrêtées en région parisienne, quatre autres à Strasbourg. La structure a rapporté quelques 250 000€, apparemment réinvestis au Vietnam, selon les sources policières. En septembre de la même année, deux plantations de plus de 3 000 pieds avaient été découvertes dans l'Aube après l'interpellation de trois Vietnamiens en région parisienne.

En 2013, les policiers ont démantelé une centaine de fermes cannabiques à travers toute la France, de Marseille à Lille, en passant par Stiring-Wendel (Moselle), à quelques kilomètres de la frontière allemande. Pour le patron de l'OCRIEST, Julien Gentile, des « équipes » de Vietnamiens ont investi l'Europe. En satisfaisant une demande d'herbe de cannabis en forte hausse aux dépens de la résine, les Vietnamiens ont trouvé une niche économique rentable. « *Nos collègues britanniques, allemands, ou encore du nord et de l'est de l'Europe nous rapportent en nombre ce même type d'affaires depuis quelques années. C'est assez récent. Ce sont de petites équipes, composées de quelques individus qui ont un certain savoir-faire et qui font venir travailler des Vietnamiens comme jardiniers afin de payer leur passage.* »⁹⁰ Comme au Royaume-Uni, ces trafiquants vietnamiens ne se chargent que de produire et de sécher le cannabis. Ils ne gèrent pas la distribution.

Étant donné le caractère opaque de ces organisations et la nature illicite de leurs activités, il est difficile de caractériser de manière catégorique les liens entre les réseaux d'immigration clandestine et ceux du cannabis. Les nouvelles recherches conduites par Daniel Silvestone nous aideront certainement à y voir plus clair. Il s'agira d'être attentif à l'évolution des réseaux de traite liés au cannabis et le développement de collaborations potentielles avec les réseaux de l'immigration clandestine et de trafic d'êtres humains.

90 - « Les fermes cannabiques », *France Inter*, 29 avril 2014. <https://www.franceinter.fr/emissions/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-29-avril-2014>. Cf. également, Schoenmakers, Yvette M.M., Bremmers, Bo & Kleemans, Edward R. Strategic versus emergent crime groups: the case of Vietnamese cannabis cultivation in the Netherlands. *Global Crime*, 2013, vol. 14, n°4, p. 321-340.

Les pistes possibles d'accompagnement des victimes

> Les difficultés pour répondre au problème de la traite en France

Les intervenants qui sont en contact avec les migrants vietnamiens sont confrontés aux mêmes problèmes pour identifier les victimes en situation de traite ou d'exploitation. Ils évoquent tous la difficulté d'approcher ce groupe en raison de leur discrétion, de la barrière de la langue, de leur refus de parler, ainsi que le manque de connaissances pour démêler les situations de traite et de trafic illicite de migrants et le manque de solutions adaptées à leur apporter. Lorsque des victimes sont clairement identifiées, comme dans le cas des mineurs ou de certaines femmes, les intervenants constatent qu'ils fuient systématiquement, ou ne sollicitent pas l'aide des associations.

La difficulté d'identifier les victimes sur le terrain

À Angres :

France terre d'asile a été la première association à mobiliser officiellement une intervention en ce qui concerne le problème de TEH au sein des populations migrantes et des migrants vietnamiens en particulier. Cependant, en raison du contexte (l'augmentation rapide du nombre de réfugiés à Calais

et le démantèlement récent du camp), les équipes n'ont pas eu les moyens humains adaptés (interprète en vietnamien) pour renforcer leur intervention à Angres. Toutefois, les équipes sont en contacts réguliers avec GSF et le Collectif Fraternité Migrants qui suivent cette population localement. L'intervention de GSF a d'ailleurs été facilitée grâce à l'introduction des membres du Collectif qui bénéficient de la confiance des migrants qu'ils accompagnent depuis plus de huit ans. Nous avons pu voir dans la deuxième partie qu'il était difficile pour les intervenants de GSF d'identifier les victimes (surtout les jeunes filles et les mineurs) en raison de la barrière de la langue, du contrôle de la parole par les « passeurs », et de la crainte des migrants de se livrer. Un lien de confiance doit s'établir et être nourri par une présence continue et des visages familiers. C'est ce que font GSF et le Collectif Fraternité Migrants.

La barrière de la langue est contournée par l'aide de bénévoles d'origine vietnamienne mais ces personnes sont rares et n'habitent pas forcément à Angres ou dans les environs. Elles se déplacent de loin pour apporter leur aide bénévole. Les intervenants de GSF ont mis en place des fiches qui ont été traduites par les bénévoles ou s'appuient sur les migrants qui parlent un peu plus anglais, mais cela ne facilite pas les confessions. Grâce à l'aide de Fan, la traductrice

bénévole, les intervenants GSF ont pu animer récemment sur le camp un groupe d'échanges avec les femmes.

À Grande-Synthe :

L'équipe de France terre d'asile fait des maraudes dans le camp de la Linière mais nous avons pu voir qu'il était difficile d'identifier les victimes. Les migrants sont très méfiants et discrets. Ils ont peur des intervenants car ils ne veulent pas être visibles et se faire arrêter. Les intervenants sont souvent suspectés d'être de la police. Fan a pu suivre la dame enceinte dans le cadre des consultations gynécologiques. Les femmes sont à suivre de près si notre hypothèse s'avère juste — le fait qu'elles aient pu être écartées d'Angres après que les passeurs ont découvert qu'elles étaient enceintes. De plus, le système de traduction par téléphone avec des traducteurs d'ISM interprétariat⁹¹ par exemple, prestataire de France terre d'asile, reste limité dans ce contexte de méfiance.

> PISTE POSSIBLE : un rapprochement avec la diaspora vietnamienne

Compte tenu de la barrière de la langue, l'accompagnement des migrants est difficile. Le recours à la traduction par téléphone trouve ses limites quand il s'agit de créer un lien de confiance, de mieux comprendre certaines situations, ou de multiplier des initiatives de sensibilisation et d'information, à l'instar de ce que GSF a fait sur Angres. Mais les ressources humaines manquent pour faire le lien et la traduction avec les migrants vietnamiens. Un rapprochement avec la diaspora vietnamienne pourrait être imaginé pour mobiliser plus de traducteurs

bénévoles. Toutefois, il faut être vigilant sur la manière de procéder car les migrants sont très méfiants à l'égard des associations vietnamiennes (qui peuvent être politisées). Ils pourraient se sentir contrôlés, surveillés, voire dénoncés.

En CRA :

Les étrangers qui ont fait l'objet d'une mesure d'éloignement du territoire français peuvent être maintenus en centre de rétention administrative (CRA) dans l'attente de leur retour forcé, pour une durée maximale de 45 jours. La loi du 7 mars 2016 permet de solliciter une intervention du juge des libertés et de la détention (JLD) dans un délai de 48 heures suivant le placement en rétention (avant le 1^{er} novembre 2016, date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les droits des étrangers, ce délai était de cinq jours).

Pendant cette courte période, il est difficile pour les intervenants d'identifier des situations de violence, d'exploitation ou de traite et de convaincre les personnes de révéler leur situation car les personnes sont moins à même de témoigner dans un contexte de rétention. Les migrants arrêtés ont pour consigne de ne rien dire afin de se donner toutes les chances d'être relâchés. C'est un moment particulier de tensions pour eux car ils sont obsédés par le fait d'être renvoyés au Vietnam ou dans un autre pays européen, ce qui signifie que leur voyage s'arrêtera là et qu'ils auront une lourde dette à rembourser.

91 - ISM interprétariat est une association qui propose un service de traduction par téléphone.

L'Ordre de Malte France intervient dans le CRA de Lesquin-Lille où sont placées des migrantes vietnamiennes (le CRA de Coquelles n'accueillant que des hommes). En 2016, 21 femmes ont été placées en rétention (dont une à deux reprises). Les intervenants rencontrent beaucoup de difficultés avec ce public⁹². Elles ne parlent pas ou produisent des discours stéréotypés et refusent toute aide. La grande majorité d'entre elles indique aller au Royaume-Uni de son plein gré et ne pas avoir de problème particulier lié à la traite. Parmi toutes ces personnes, seulement une femme a indiqué être victime d'un réseau de traite qui aurait commencé en Chine. Les coordonnées de France terre d'asile lui ont été données pour être prise en charge mais elle n'a pas contacté l'association. Elle a également refusé de revoir l'Ordre de Malte France après sa libération rendue par le tribunal administratif (TA) de Lille.

Dans un autre cas, l'Ordre de Malte France a soupçonné une situation de traite lorsque la migrante a parlé de son problème de dettes. Au vu du faisceau d'indices sur ces dossiers bien particuliers, l'association insère toujours dans les recours le défaut d'informations que les autorités auraient dû communiquer, sur la base de l'article R316-1 du Cese-da. Alors que ce type de recours n'avait jamais fonctionné auparavant, dans le second cas, le juge administratif de Lille a estimé qu'au vu « *des éléments de la situation personnelle de Mme X, caractérisée notamment par son jeune âge et sa situation de personne voyageant seule, et enfin au vu du phénomène significatif de traite des ressortissants*

vietnamiens au Royaume-Uni, que ne pouvait ignorer un service de police aux frontières intervenant dans le ressort d'un terminal transManche », les autorités auraient dû communiquer à la requérante l'ensemble des informations énumérées par les dispositions de l'article R316-1 du Cese-da, « *alors même que Mme X. n'a pas fait état, durant son audition, de ce qu'elle se trouverait dans une telle situation* » (TA Lille n°1606464 du 2 septembre 2016). L'avocate qui a plaidé était fortement impliquée, ce qui a probablement joué en faveur de l'intéressée. En revanche, la personne a ensuite disparu ; elle est sans doute retournée à Angres. Deux ressortissantes vietnamiennes étaient placées au CRA de Lille-Lesquin pendant notre enquête mais elles ont refusé tout entretien avec nous.

> PISTE POSSIBLE : Un rapprochement avec d'autres organisations impliquées dans la lutte contre la traite au Vietnam et au Royaume-Uni

Le premier entretien mené par les intervenants associatifs pourrait être facilité par des traducteurs vietnamiens spécialisés dans les questions de traite afin de mieux identifier la situation des personnes placées en rétention. Cet entretien en CRA est crucial pour détecter une éventuelle situation d'exploitation.

92 - Entretien avec Marine Patelou, chargée de mission juridique, coordination CRA pour l'Ordre de Malte, 8 novembre 2016.

La Fondation Pacific Links, qui intervient dans la lutte contre la traite au Vietnam, a fait une mission en France et a mené France terre d'asile. L'organisation a proposé la mise en place d'un service de traduction via Skype par des traducteurs vietnamiens formés sur la question de la traite. Cette option intéressante pourrait être développée.

Le temps passé en rétention par les migrants vietnamiens dans les CRA (en moyenne 8,5 jours en 2015) pourrait être utilisé pour mener des actions d'information et de sensibilisation à travers la conception de brochures, de vidéos, et d'applications sur les réseaux sociaux en langue vietnamienne. L'apport de la Fondation Pacific Links serait précieux pour cibler le message. D'autres organisations britanniques impliquées dans la lutte contre la traite et l'esclavage moderne pourraient également être sollicitées pour développer ces supports de communication, d'information et de sensibilisation.

Un rapprochement avec des organisations britanniques qui accompagnent les victimes vietnamiennes de la traite (comme Refugee Council, l'Armée du Salut, Ecpat UK, Vietnamese Mental Health Services) pourrait être envisagé pour partager les expériences et trouver collectivement des solutions aux problèmes de la prise en charge de ce public. Un tel travail de partenariat franco-britannique permettrait d'assurer un suivi à long terme de migrants rencontrés en France, en CRA ou en maraudes, et passés au Royaume-Uni.

À terme, il pourrait également être envisagé une mission d'accompagnement des personnes renvoyées au Vietnam car elles seront particulièrement vulnérables à d'autres situations d'exploitation ou de traite, faute de pouvoir rembourser leurs dettes. Des actions de ce type ont déjà été développées par le passé par les autorités britanniques avec l'Alliance Anti-Trafic. Il s'agirait d'évaluer les pratiques qui ont « fonctionné » pour développer l'aspect préventif. En effet, les migrants déportés ou rapatriés sont particulièrement vulnérables car ils sont tentés de repartir pour finir de rembourser leurs dettes ou sont contraints à des activités illicites. D'après Mimi Vu de Pacific Links, au moins 60 % des victimes de traite deviennent à leur tour des « passeurs ».

Des dispositifs de prise en charge des victimes inadaptés

Lorsque des victimes sont clairement identifiées, comme dans le cas des mineurs, les intervenants constatent qu'ils fuient dès qu'ils en ont la possibilité. L'équipe de France terre d'asile nous a rapporté le cas d'un mineur qui avait été placé au CRA de Coquelles en avril 2016. Sa prise d'empreintes sur les bornes EURODAC a révélé qu'il avait demandé l'asile en Pologne. Un arrêté de transfert vers ce pays a été émis à son encontre. Lors de sa rencontre avec les juristes de France terre d'asile, il a déclaré avoir 16 ans et « son apparence physique » confirmait ses dires. Les juristes de l'association ont décelé plusieurs éléments indiquant qu'il serait potentiellement victime de traite et ont alerté l'équipe du projet d'aide aux victimes

de traite afin d'étudier son cas. Compte tenu de son récit, l'équipe du projet a fait immédiatement part de la forte suspicion de traite au procureur de la République. Le mineur a été auditionné par la police et il a été placé à la Maison du jeune réfugié⁹³ à Saint-Omer. Il est retourné sur le camp dès le lendemain. Tous les intervenants reconnaissent le manque de dispositifs adaptés pour la sécurisation et la prise en charge des mineurs victimes de traite⁹⁴. En effet, si les mineurs bénéficient d'un statut et d'une protection particulière qui pèsent sur leur statut de migrants irréguliers, le problème est surtout le manque de places de mise à l'abri adaptées pour les mineurs victimes des réseaux de passeurs et la question de la détermination de l'âge en l'absence de documents d'identité.

Quant aux femmes et à la question de la prostitution, les recherches de Milena Jakšić⁹⁵ montrent que de très nombreuses contraintes émaillent le parcours d'une victime de la traite avant qu'elle n'obtienne une éventuelle régularisation. Pour commencer, elle doit porter plainte ou accepter de témoigner auprès des services de police, notamment auprès de la Brigade de répression du proxénétisme et/ou de l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains. Or, cette dénonciation, quand une victime d'exploitation est interpellée pour une entrée irrégulière sur le territoire français par exemple, se déroule dans le cadre d'une garde à vue ou d'une retenue administrative, au cours desquelles tout refus de sa part de coopérer peut la conduire à un placement en centre de rétention et, en général, à l'expulsion. Par ailleurs, dénoncer son souteneur,

c'est-à-dire quelqu'un qui vous menace de représailles, vous et votre famille restée au pays, n'est jamais chose aisée. La chercheuse découvre avec étonnement que presque aucune affaire de traite à des fins d'exploitation sexuelle n'a été portée devant les tribunaux français⁹⁶.

> PISTE POSSIBLE : Des ateliers de sensibilisation et de formation sur la traite

Les résultats de cette enquête pourraient être partagés auprès des intervenants et des acteurs sociaux impliqués dans l'accompagnement des migrants vietnamiens mais aussi des victimes de la traite en général, étant donné que ce phénomène est peu connu. Les intervenants dans le milieu de la police et de la justice seraient particulièrement ciblés. Des ateliers de sensibilisation et de formation pourraient être mis en place, centrés autour d'études de cas et dans une démarche comparative, en invitant d'autres chercheurs/experts travaillant sur d'autres nationalités. Le Fonds Croix-Rouge française a notamment attribué des bourses de recherche sur le thème « *Entre survie sociale et survie sanitaire, comment allier stratégies humanitaires et sociales face à l'afflux de migrants ? Cas des camps de migrants du Nord de la France* »⁹⁷.

93 - Dispositif géré par France terre d'asile dans le cadre d'une mission déléguée par les services de l'aide sociale à l'enfance du département du Pas-de-Calais.

94 - Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. *Rapport d'information sur les femmes et les mineur-e-s victimes de la traite des êtres humains*. Enregistré à la Présidence du Sénat le 9 mars 2016.

95 - Jakšić, Milena. *La traite des êtres humains en France. De la victime idéale à la victime coupable*. op. cit.

96 - Il s'agira d'observer les effets de la loi du 13 avril 2016, entrée en vigueur en octobre 2016, qui accorde aux prostituées les mêmes droits que les victimes de la traite.

97 - Cf. <http://www.fondcrf.org/obtenir-un-financement/bourse-thematique-malakoff-mederic/>

Ces chercheurs pourraient être invités pour partager leurs analyses. Ce type de rencontres permettrait à terme d'améliorer les dispositifs existants et de concevoir collectivement de nouvelles méthodes d'accompagnement.

Une politique focalisée sur la lutte contre l'immigration clandestine

On constate que la politique française de lutte contre la traite ne protège pas efficacement les victimes comme les prostituées ou les mineurs. La question de la traite est fortement diluée au sein de la politique de lutte contre l'immigration clandestine. Depuis le milieu des années 1990, l'Union européenne propose de s'attaquer aux réseaux de passeurs en renforçant la lutte contre l'immigration clandestine. Si le passeur est présenté comme le « méchant » idéal, au final, les acteurs majeurs et les têtes des réseaux de la traite ou du trafic illicite de migrants ne sont pourtant pas arrêtés. Différentes enquêtes internationales ont été menées afin de démanteler les filières d'immigration clandestine vietnamiennes, pour de maigres résultats, car ce ne sont que les « petites mains » qui sont arrêtées ou des migrants clandestins confondus en passeurs⁹⁸. Encore dernièrement, de nombreuses forces de police ont été déployées dans le camp d'Angres, le 28 janvier 2017 (le jour de la fête du têt, le nouvel an vietnamien) pour interpellier 13 personnes. La plupart d'entre elles ont été libérées le lendemain⁹⁹. La lutte contre la traite apparaît comme un simple instrument au service de causes « cachées », comme le contrôle de l'immigration ou la péna-

lisation des personnes prostituées. La traite devient un argument de justification des politiques de contrôle aux frontières.

Sur le terrain, on observe que cette politique est en même temps inefficace, voire absurde. L'arrestation et la rétention procèdent d'une logique aléatoire de loterie. Une grande partie des migrants vietnamiens arrêtés par la police sont relâchés, souvent sur le champ, faute de place dans les CRA ou d'équipes disponibles pour les transporter. Sur les 272 ressortissants vietnamiens placés en rétention en 2015, 60,3 % ont été relâchés. Ils retenteront le passage dès le lendemain, jusqu'à ce qu'ils réussissent. La plupart des ressortissants vietnamiens placés en CRA sont libérés par le JLD, en première ou seconde prolongation, faute de diligences ou en raison d'une irrégularité de procédure. Ceux qui ont laissé des empreintes dans les fichiers Visabio ou Eurodac dans d'autres pays européens sont renvoyés là-bas et pourront reprendre leur route vers la France ou le Royaume-Uni facilement. Il semble que la préfecture du Pas-de-Calais serait de moins en moins encline à délivrer aux Vietnamiens des OQTF vers leur pays d'origine, étant donné que le retour effectif est peu probable¹⁰⁰.

98 - Cf. notamment : « Un dossier de misère humaine », *L'Avenir de l'Artois*, 2 décembre 2010 ; Constant, Alexis. « Le passeur vietnamien qui n'a plus rien à perdre décrit toute la filière », *La Voix du Nord*, 2 février 2012 ; « Angres : soupçonnés d'être des passeurs, quatre Vietnamiens au tribunal », *La Voix du Nord*, 6 novembre 2015 ; « Angres : vaste opération des gendarmes et de la police aux frontières dans un camp de migrants asiatiques », *La Voix du Nord*, 2 février 2015 ; « Une vaste filière vietnamienne de passeurs démantelée », *La Voix du Nord*, 19 juin 2016.

99 - Cf. « Une filière de migrants vietnamiens démantelée », *La Voix du Nord*, 30 janvier 2017 et le communiqué du Collectif Fraternité Migrants - Bassin minier 62 du 29 janvier 2017.

100 - Echanges avec les équipes de France terre d'asile, 25 août 2016.

De la traite à l'esclavage moderne : les enjeux de la terminologie

Pour résoudre le problème de la prise en charge de toutes les victimes, les associations anti-traite — en particulier anglo-saxonnes — ont progressivement associé la traite au travail forcé et à l'esclavage. Les termes sont souvent utilisés de manière interchangeable. Certains chercheurs se sont penchés sur cette nouvelle terminologie et ont posé les limites du recours à cette analogie¹⁰¹. Le fait que le terme « esclavage moderne » soit extrêmement vague offre une vision sélective sur la manière d'envisager les restrictions à la liberté humaine, reposant essentiellement sur l'émotionnel, ce qui a pour conséquence d'influencer le débat et le traitement du problème. L'esclavage moderne englobe-t-il de la même manière l'immigration illégale, la prostitution et le travail des enfants ? Ce terme encourage également les politiques à traiter les situations d'esclavage moderne en les isolant des structures politiques et économiques mais aussi des inégalités dans lesquelles elles sont imbriquées, dans la mesure où cette notion tend à localiser le problème sur le plan de la morale individuelle et/ou des cultures traditionnelles.

Certains chercheurs¹⁰² ont mis en évidence que les conséquences pouvaient être concrètes dans la manière de conceptualiser, de comprendre et de répondre à l'exploitation sur le plan juridique, politique et du plaidoyer. Ce glissement de la terminologie pourrait transformer la réponse institutionnelle et la manière dont les acteurs (États, ONG, syndicats, organisations internationales et entreprises) prennent leurs responsabilités et se mobilisent pour prendre en charge les victimes. Le scénario à craindre — et qui pourrait conduire à des effets dévastateurs — est un manque de focalisation, voire une volonté délibérée de maintenir des frontières floues entre les différentes pratiques d'exploitation. Une définition floue des notions de traite des êtres humains, d'esclavage et d'exploitation par le travail peut conduire les acteurs à éviter de s'attaquer aux véritables causes de l'exploitation (notamment les inégalités inhérentes aux structures politiques et économiques), ce qui aurait des conséquences immédiates en termes de mesures de protection, d'intervention et de répression. Certains avancent que l'absence de fondement juridique derrière le concept d'esclavage moderne affaiblit les poursuites judiciaires contre les responsables mais aussi les droits des victimes en termes de recours et d'assistance, en simplifiant un phénomène complexe derrière un discours humanitaire¹⁰³. D'autres insistent sur le fait que dans les médias et l'opinion publique, ces distinctions de définition ont une portée limitée, voire insignifiante. Au contraire, la notion d'esclavage moderne pourrait attirer l'attention de l'opinion publique au point où celle-ci pourrait

101 - Cf. O'Connell Davidson, Julia. *Modern Slavery. The Margins of Freedom*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2015 et les débats dans Piper, Nicola & Segrave, Marie (eds). Special Issue. Forced Labour and Human Trafficking. *Anti-Trafficking Review*, 2015, n°5.

102 - Piper, Nicola, Segrave, Marie & Napier-Moore, Rebecca. Editorial: What's in a Name? Distinguishing forced labour, trafficking and slavery. *Anti-Trafficking Review*, 2015, n°5, p. 1-9.

103 - Chuang, Janie. The Challenges and Perils of Reframing Trafficking as "Modern-Day Slavery". *Anti-Trafficking Review*, 2015, vol. 5, p. 146-149.

faire pression pour un changement de politique. Sans employer un langage efficace, nous risquons l'inaction, selon ces défenseurs du concept d'esclavage moderne¹⁰⁴. Enfin, d'autres proposent de ne pas se concentrer autour des définitions mais autour des problèmes qui devraient être abordés à travers un renforcement juridique et des changements économiques et sociaux profonds¹⁰⁵.

L'enjeu aujourd'hui pour les praticiens, les chercheurs et les politiques est d'interroger ce nouveau concept d'esclavage moderne et d'identifier des solutions globales et durables à ces différents problèmes. Pour cela, il est important de considérer de quelles manières la traite et le travail forcé¹⁰⁶ peuvent être reliés en examinant les chaînes d'approvisionnement mondiales, les cadres réglementaires, l'économie informelle, l'inégalité dans la conception et la mise en œuvre des contrôles migratoires et comment ces différents champs interagissent pour produire des conditions d'exploitation. Toutefois, le problème réside dans la définition du seuil d'exploitation pour identifier et reconnaître les victimes de traite et d'esclavage moderne, et dans l'inadaptation des dispositifs pour prendre en charge les victimes.

104 - David, Fiona. When it Comes to Modern Slavery, do Definitions Matter? *Anti-Trafficking Review*, 2015, vol. 5, p. 150–152.

105 - Paavilainen, Marja. Towards a Cohesive and Contextualised Response: When is it necessary to distinguish between forced labour, trafficking in persons and slavery? *Anti-Trafficking Review*, 2015, vol. 5, p. 158–161.

106 - Dans le droit français, le travail forcé est considéré comme une des finalités de l'exploitation.

> Le modèle britannique : une source d'inspiration possible pour la France ?

Le Royaume-Uni semble précurseur dans la lutte contre l'esclavage moderne depuis que le Parlement britannique a adopté une nouvelle loi le 26 mars 2015, le *Modern Slavery Act*. Le modèle britannique peut-il être une source d'inspiration pour la France ? S'il est encore trop tôt pour le dire, nous allons voir de quelle manière les autorités et les acteurs de la société civile se sont emparés du problème de la traite et de l'esclavage.

La prise en compte de l'esclavage moderne par le gouvernement britannique

L'actuelle Premier ministre britannique Theresa May a parrainé la nouvelle loi de 2015 au Royaume-Uni intitulée *Modern Slavery Act*. Cette loi contre l'esclavage moderne vise notamment à améliorer la protection des victimes et à alourdir les sanctions applicables, dans la continuité d'une première loi (*bill*) adoptée en 2010 à l'initiative du député Anthony Steen, également président de Human Trafficking Foundation. La loi comprend une section relative à la transparence des chaînes d'approvisionnement des entreprises (section 54). Il ne s'agit pas pour l'entreprise de garantir que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement est absolument vierge de toute infraction en matière de traite, mais plutôt de mettre en évidence les efforts réalisés pour éradiquer ce phénomène. Ces dispositions visent à instaurer une logique vertueuse dans laquelle la transparence

sur les fournisseurs va entraîner de facto une hausse des standards en matière de lutte contre la traite des êtres humains. Seules les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 36 millions de livres sont soumises à ces dispositions.

Parallèlement à l'examen de cette loi, le gouvernement britannique a adopté en novembre 2014 un plan stratégique pour les années 2015 à 2017 et a nommé un commissaire indépendant en charge de la lutte contre l'esclavage moderne, *the Independent Anti-Slavery Commissioner*. La fonction de ce commissaire, nommé par le ministre de l'Intérieur, a été créée par le *Modern Slavery Act 2015*. Sa mission est d'encourager les bonnes pratiques dans la prévention, la détection, l'investigation, la poursuite judiciaire des auteurs des crimes, et l'identification des victimes. L'IASC a été prévu pour être le fer de lance dans la lutte contre l'esclavage moderne. Le Vietnam faisant partie de ses priorités, l'IASC y a réalisé une mission en novembre 2015 afin de consolider la coopération avec les autorités vietnamiennes. L'IASC reconnaît qu'il y a encore des lacunes en termes de connaissances sur le travail préventif à faire et sur le *modus operandi* des trafiquants. C'est pourquoi l'organisation cherche à encourager les travaux de recherche pour construire ses programmes de prévention. C'est dans cette perspective que l'IASC a confié une étude à Daniel Silverstone, un spécialiste des réseaux criminels vietnamiens au Royaume-Uni, afin d'enquêter sur le problème de la traite liée à la culture de cannabis qui touche essentiellement les hommes et les mineurs.

Les conclusions et les recommandations sont attendues pour la fin de l'année 2017. Nous en saurons alors plus sur les effets de la nouvelle loi sur la prise en charge des victimes de la traite.

Les limites du Modern Slavery Act

Si cette nouvelle loi visait à lutter contre les auteurs de la traite et de l'esclavage, et à mieux protéger les victimes, il semble que ces objectifs sont loin d'être atteints. En 2015-2016, 884 crimes d'esclavage moderne ont été enregistrés et 117 personnes ont effectivement été poursuivies en 2015, soit 19 % de plus qu'en 2014. Mais ces chiffres sont faibles comparés aux 3 146 victimes orientées et identifiées par le NRM pendant la même période¹⁰⁷. De plus, lorsque les personnes référées ont été reconnues comme des victimes, elles ne reçoivent pas le soutien dont elles auraient besoin et disparaissent de la circulation, sans que l'on sache ce qu'elles sont devenues. Les associations craignent qu'elles ne retombent sans abris ou qu'elles retournent sous l'emprise des trafiquants. Les experts dans le domaine sont assez sceptiques quant aux résultats de la nouvelle loi¹⁰⁸. Ils dénoncent notamment la faible protection des victimes prévue dans la loi. Anthony Steen déplore la focalisation de la loi sur les aspects sécuritaires et légaux au détriment des besoins des victimes de la traite. « *Sur le terrain, les intervenants n'ont rien vu de changé* », explique Katie Nguyen¹⁰⁹, une journaliste britannique qui a enquêté sur la traite des enfants vietnamiens liée au cannabis.

Selon Ecpat UK, aucun gang vietnamien n'a été poursuivi en justice pour avoir ramené et exploité ces enfants au Royaume-Uni. En revanche, un grand nombre de ces enfants se retrouvent en prison¹¹⁰.

107 - Independent Anti-Slavery Commissioner. *Annual Report for the period 1 August 2015 to 30 September 2016*. London : IASC, octobre 2016.

108 - Chandran, Parosha. « Modern Slavery Act gives UK companies a free pass to profit from slavery overseas », *The Guardian*, 16 October 2016.

109 - Entretien avec Katie Nguyen, 22 novembre 2016.

110 - Nguyen, Katie. « Abused, imprisoned Vietnamese slave away in UK's cannabis farms », *Thomson Reuters Foundation*, 25 February 2015. <http://news.trust.org/item/20150226000153-tz8fy/?source=spotlight>. Entretien avec la journaliste, 22 novembre 2016.

Il apparaît que si le cadre juridique international distingue nettement la traite des êtres humains du trafic de migrants, cette distinction est difficile à faire sur le terrain, tant les frontières entre ces deux phénomènes sont poreuses. Ces définitions participent à créer une logique binaire en distinguant les « bons migrants » (les victimes de la traite) des « mauvais migrants » (les « migrants illégaux »). Les mots sont chargés de sens car la façon de nommer ces personnes détermine leur traitement.

La France, en tant que pays de transit où le passage à Calais est devenu extrêmement difficile et coûteux, est un passage crucial dans le parcours des migrants car, fragilisés, ils sont plus vulnérables aux situations d'exploitation. Une identification et une prise en charge des victimes est nécessaire, que celles-ci se placent dans un processus de trafic illicite de migrants ou de traite, car dans les deux cas, elles peuvent subir des situations d'exploitation et d'asservissement.

En ce qui concerne les migrants vietnamiens en transit dans le littoral de la Manche, il s'agit de se concentrer sur l'identification des victimes et la mise en place d'un accompagnement. Même si les migrants vietnamiens ne répondent pas formellement aux critères de la victime de la traite posés par le protocole de Palerme car ils déclarent migrer sur une base volontaire et espèrent trouver du travail au Royaume-Uni grâce à leur réseau de connaissances, plusieurs facteurs de vulnérabilité et des « zones grises » montrent l'importance d'accompagner cette population en situation de fragilité, pour empêcher qu'elle ne bascule dans une situation de traite ou d'exploitation.

Sur le terrain, les acteurs rencontrent des difficultés à identifier les victimes et à les prendre en charge car les dispositifs sont inadaptés et que les ressources manquent pour créer un lien de confiance avec cette population qui ne veut surtout pas être visible, de peur d'être renvoyée au Vietnam avec une dette importante à payer. Si le Royaume-Uni paraît être en avance sur le plan législatif à travers son *Modern Slavery Act*, les acteurs de terrain britanniques ne voient pas de changement concret. Les personnes identifiées comme victimes ne sont pas prises en charge, disparaissent de la circulation et se retrouvent certainement de nouveau dans des situations d'exploitation.

C'est pourquoi, un rapprochement avec la diaspora vietnamienne aiderait les acteurs de terrain à mieux comprendre et suivre cette population. Enfin, une coopération avec l'ensemble des organisations impliquées dans l'accompagnement des migrants vietnamiens, du Vietnam au Royaume-Uni, serait un pas en avant fructueux dans une démarche de résolution collective des problèmes.

> Conclusion

Cette enquête a révélé que le cadre juridique distinguant la traite des personnes du trafic illicite des migrants autour de l'aspect « contraint/voulu » du parcours migratoire et de l'exploitation comme finalité était inopérant car les réalités des trajectoires et des situations étaient bien plus complexes. Ces deux phénomènes se chevauchent parfois et il existe des « zones grises » entre la migration volontaire et des situations de coercition et d'exploitation, à l'instar de la situation des migrants vietnamiens en transit dans le littoral de la Manche. L'étape française à Calais est particulièrement cruciale et déterminante dans le parcours de migration des Vietnamiens car les difficultés accrues pour passer, les conditions de vie difficiles dans les camps et le coût exorbitant pour garantir le passage au Royaume-Uni fragilisent les migrants et les rendent plus vulnérables aux situations d'exploitation. Il est clair que l'existence de liens sociaux de qualité et

d'un réseau interpersonnel fort fait toute la différence : avoir de la famille proche et des amis au Royaume-Uni ainsi que dans les pays de transit permet d'atténuer l'emprise des passeurs au moment du voyage clandestin et d'éviter de se retrouver dans une situation d'exploitation, faute d'alternative.

Au-delà du coût exorbitant du voyage clandestin, la route qui conduit les migrants vietnamiens vers le Royaume-Uni est particulièrement longue, difficile et dangereuse. Les femmes sont extrêmement vulnérables car elles peuvent subir des viols ou être contraintes de se prostituer en chemin pour pouvoir arriver à destination. Si les passeurs découvrent qu'elles sont enceintes, elles peuvent être éjectées du groupe et se retrouver isolées. Leur situation est difficile à évaluer, à détecter et à accompagner car elles refusent de parler pour ne pas risquer d'être renvoyées au Vietnam,

ou bien elles ne peuvent pas parler car leur parole est surveillée par les « passeurs ». Les hommes sont aussi vulnérables : ceux qui ne veulent pas passer par les réseaux de passeurs pour monter dans les camions subissent des violences. La situation des mineurs est complexe car ils peuvent tout autant rejoindre leur famille au Royaume-Uni, qu'avoir été trompés ou avoir succombé aux sirènes de l'argent facile généré par le travail dans la culture de cannabis.

En droit, les mineurs sont automatiquement considérés comme victimes de la traite (en raison de leur âge) même s'ils ont consenti à leur exploitation. En France, le problème est que les acteurs interviennent souvent en amont de l'exploitation ce qui ne permet pas, à ce stade, de caractériser. Dans les deux cas, leur accompagnement est difficile : ils s'échappent à la première occasion. Il faut rappeler que dans la culture vietnamienne, un mineur de 16 ans est

considéré comme un adulte responsable qui doit travailler pour aider la famille. Des « zones grises » méritent d'être éclaircies pour mieux comprendre l'organisation de la migration vietnamienne à destination du Royaume-Uni et les modes d'exploitation des migrants, notamment les liens entre les réseaux de l'immigration clandestine et ceux liés au cannabis. Ce travail relève de la police et d'une coopération interétatique. Les nouvelles recherches conduites par Daniel Silvestone et Claire Brickell apporteront un éclairage important. Nous en saurons plus également en ce qui concerne les effets des dispositifs — mis en place suite à l'adoption du *Modern Slavery Act* — sur l'accompagnement des victimes de la traite.

Nous aurons l'occasion de partager nos résultats de recherche avec eux et de poursuivre la réflexion les 26-27-28 juin 2017, lors du prochain Congrès du Réseau Asie qui se déroulera à Sciences Po Paris.



Bibliographie



- > Alliance Anti-Trafic (AAT). *Research Report. Returnees in Nghe An*. Hanoi : British Embassy, January 2014.
- > Ambassade du Vietnam. *Aperçu de la communauté des Vietnamiens en France*. <http://ambassade-vietnam.com/index.php/fr/relations-bilaterales/comunaute-des-vietnamiens-en-france>.
- > Anti-Slavery. *Trafficking for Forced Criminal Activities and Begging in Europe Exploratory Study and Good Practice Examples*. September 2014.
- > Assfam, Forum Réfugiés-Cosi, France terre d'asile, La Cimade et l'Ordre de Malte France. *Rapport commun 2015. Centres et locaux de rétention administrative*.
- > Baird, Theodore. *Theoretical Approaches to Human Smuggling*. DIIS Working Paper n°10. Copenhagen : Danish Institute for International Studies, 2013.
- > Bélanger, Danièle. Labor Migration and Trafficking among Vietnamese Migrants in Asia. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, May 2014, n°653, p. 87-106.
- > Chanda, Nayan. *Les frères ennemis : la péninsule indochinoise après Saïgon*. Paris : Presse du CNRS, 1987.
- > Dang Nguyen Anh. Viet Nam's Data Sources on International Migration. *Asian and Pacific Migration Journal*, 2008, vol. 17, n°3-4.
- > Dang Nguyen Anh, Tacoli, Cecilia, Hoang Xuan Thanh. *Migration in Vietnam. A review of information on current trends and patterns, and their policy implications*. Paper presented at the Regional Conference on Migration, Development and Pro-Poor Policy Choices in Asia. The Refugee and Migratory Movements Research Unit, Bangladesh, and the Department for International Development, UK, 22-24 June 2003, Dhaka, Bangladesh.
- > Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. *Rapport d'information sur les femmes et les mineur-e-s victimes de la traite des êtres humains*. Enregistré à la Présidence du Sénat le 9 mars 2016.
- > Guardiola Lago, Maria Jesús. La traite des êtres humains et l'immigration clandestine en Espagne : réfléchissent-elles les prévisions des Nations Unies et de l'Union européenne ? *Revue internationale de droit pénal*, 2008, vol. 79, n°3, p. 405-436.
- > Guillon, Michelle, Ma Mung, Emmanuel. La diaspora chinoise en Occident. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1992, vol. 8, n°3, p. 9-209.
- > Hassoun, Jean-Pierre, Tan, Vinh Phong. Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou constellation ethnique ? *Terrain* [en ligne] octobre 1986, n°7. <http://terrain.revues.org/document2909.html>

- > Independent Anti-Slavery Commission. *Annual Report for the period 1 August 2015 to 30 September 2016*. London : IASC, october 2016.
- > Jakšić, Milena. *La traite des êtres humains en France. De la victime idéale à la victime coupable*. CNRS Édition : Paris, 2016.
- > Laacher, Smaïn. *Éléments pour une sociologie de l'exil*. *Politix*, 2005, vol. 1, n° 69, p. 101-128.
- > Lainez, Nicolas. *Par-delà la traite des femmes vietnamiennes en Asie du Sud-Est*. Anthropologie économique des carrières intimes. Thèse d'anthropologie sociale et ethnologie. Paris : Iris-EHESS, 2015.
- > Lainez, Nicolas. « Vietnamese Sex Workers and the Constellation of Debts: The Limits of the Anthropology of Slavery ». In O'Connell Davidson & Julia, Brace Laura (eds). *Slaveries Old and New: The Meaning of Freedom*. The Proceedings of the British Academy/Oxford University Press (sous presse).
- > Lê, Huu Khoa. Les Asiatiques en France entre mythes et réalités. *Migrations société*, novembre-décembre 2002, vol.14, n°84, p.107-120.
- > Lê Huu Khoa. *Les réfugiés du Sud-Est asiatique en France*. Paris : Agence pour le développement des relations interculturelles, 1989.
- > Lê Huu Khoa. *Les Vietnamiens en France*. Paris : L'Harmattan, 1987.
- > Luguern, Liêm-Khê. *Les «Travailleurs Indochinois». Étude socio-historique d'une immigration coloniale*. Thèse en histoire. Paris : Iris-EHESS, 2014.
- > Migration Policy Institute : <http://www.migrationpolicy.org/programs/data-hub/charts/immigrant-and-emigrant-populations-country-origin-and-destination>
- > Ministry of Foreign Affairs of Vietnam. *Review of Vietnamese Migration Abroad*. Hanoi : Consular Department, 2012.
- > National Crime Agency (NCA). *National Referral Mechanism Statistics—End of Year Summary 2015*. London : NCA, 11 February 2016.
- > Nguyen Ngoc Anh, et al. *Labour market transitions of young women and men in Viet Nam*. Work4Youth Publication Series n°27. Geneva : ILO, March 2015.
- > O'Connell Davidson, Julia. *Modern Slavery. The Margins of Freedom*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2015
- > Peyroux, Olivier, Le Clève, Alexandre, Masson Diez, Evangeline. *Ni sains, ni saufs. Enquête sur les enfants non accompagnés dans le Nord de la France*. Paris : UNICEF, juin 2016.
- > Piper, Nicola & Segrave, Marie (eds). Spécial Issue. Forced Labour and Human Trafficking. *Anti-Trafficking Review*, 2015, n°5.

- > Piper, Nicola, Segrave, Marie & Napier-Moore, Rebecca. Editorial: What's in a Name? Distinguishing forced labour, trafficking and slavery. *Anti-Trafficking Review*, 2015, n°5, p. 1-9.
- > Sabéran, Haydée. *Ceux qui passent*. Paris : Carnets Nords, 2012.
- > Schoenmakers, Yvette M.M., Bremmers, Bo & Kleemans, Edward R. Strategic versus emergent crime groups: the case of Vietnamese cannabis cultivation in the Netherlands. *Global Crime*, 2013, vol. 14, n°4, p. 321-340.
- > Simon-Barouh, Ida. Les Vietnamiens en France. *Hommes et Migrations*, 1999, n° 1219, p. 69-89.
- > Simon-Barouh, Ida. Migrations et vie en France des populations originaires du Cambodge, du Laos, du Vietnam et de leurs descendants. *Passerelles*, 1997, n°14, p. 130-167.
- > Sims, Jessica Mai. *Vietnamese Community in Great Britain. 30 years on*. Runnymede : London. January 20017.
- > Silverstone, Daniel. *The Policing of Vietnamese Organized Crime within the UK*. Policing, 2010, vol. 5, n°1, p. 41-48.
- > Silverstone, Daniel & Savage, Stephen. Farmers, Factories and Funds: Organised Crime and Illicit Drugs Cultivation within the British Vietnamese Community. *Global Crime*, February 2010, vol. 11, n°1, p. 16-33.
- > Skeldon, Ronald. Trafficking: A perspective from Asia. *International Migration*, 2000, vol. 38, n°3, p. 7-30.
- > Szymańska-Matusiewicz, Grażyna. The Vietnamese Communities in Central and Eastern Europe as Part of the Global Vietnamese Diaspora. *Central and Eastern European Migration Review*, June 2015, vol. 4, n°1, p. 5-10.
- > Tan, Danielle. *La diaspora chinoise du Cambodge. Histoire d'une idée recomposée*. Mémoire de Master Recherche. Institut d'Études Politiques de Paris, 2006.
- > The Salvation Army. *Supporting Adult Victims of Modern Slavery*. London, October 2016.
- > Thomas, Olivier. *Des émigrants dans le passage. Une approche géographique de la condition de clandestin à Cherbourg et sur les côtes de la Manche*. Thèse en géographie. Université de Caen, 2011.

Revue de presse et reportages (ordre chronologique)

- > « Le camp, la garde à vue et retour au bois », *L'Avenir de l'Artois*, 17 septembre 2009.
- > Sabéran, Haydée. « Quand les migrants disent stop au racket des passeurs », *Libération*, 23 septembre 2009. Voir les photos prises par le photographe Vincent Nguyen pendant le reportage : <http://www.riva-press.com/archives/groupe.php?groid=1438>.

- > « Santes: Dominique Pham Xuan Dao, le boat people devenu prêtre », *La Voix du Nord*, 27 septembre 2009.
- > « Angres : son sdf et ses Vietnamiens... visite », *Association Terre d'errance*, 28 janvier 2009
- > « Migrants à Angres : aucun terrain d'entente avec la police », *RTL*, 27 novembre 2009
- > « GB : prison pour deux Français qui ont aidé des clandestins », *Le Figaro*, 5 février 2010.
- > « Sur la route de l'Angleterre, des Vietnamiens très discrets », *La Croix*, 31 mars 2010.
- > Vo Trung Dung, *Histoires d'Asie*. Au cœur de la « jungle » du Calais, en France, l'enquête chez les migrants illégaux vietnamiens qui rêvent d'aller en Grande-Bretagne #01, 24 juin 2010 : <http://trungdungvo.blog.lemonde.fr/2010/06/24/au-coeur-de-la-«-jungle-»-du-calais-en-france-l'enquete-chez-les-migrants-illegaux-vietnamiens-qui-revent-d'aller-en-grande-bretagne-01/>
- > #2, 8 juillet 2010 : <http://trungdungvo.blog.lemonde.fr/2010/07/08/au-coeur-de-la-«-jungle-»-du-calais-en-france-l'enquete-chez-les-migrants-illegaux-vietnamiens-qui-revent-d'aller-en-grande-bretagne-02/>.
- > Thorpe, Nick, « EU's biggest crackdown on Vietnamese illegal migrants », *BBC News*, 26 juin 2010.
- > « Le démantèlement de la "jungle" de Tétéghem en quatre questions », *La Voix du Nord*, 18 novembre 2015.
- > « Les naufragés de Tétéghem », *Paris Match*, 2-8 décembre 2010.
- > « Un dossier de misère humaine », *L'Avenir de l'Artois*, 2 décembre 2010.
- > Sabéran, Haydée. « Le Jungle Tour roule pour les migrants », *Libération*, 11 juillet 2011.
- > Un débat a été engagé avec la journaliste Haydée Sabéran, avec une traduction simultanée en vietnamien : *L'écho des jungles* : http://audioblog.arteradio.com/post/3053147/j_1_mericroourt_haydee_saberan_1/, 30 juin 2016.
- > « Children of the cannabis trade », *Al Jazeera*, 28 juillet 2011. <https://www.youtube.com/watch?v=oUJZQnil5tM>.
- > « Une vaste opération policière à l'échelon européen contre un réseau de passeurs selignant au trafic de clandestins », 2 novembre 2011. http://www.eu-logos.org/eu-logos_nea-say.php?idr=4&idn-l=1959&nea=158&lang=fra&lst=0
- > « Camp de migrants à Angres. Une bénévole en garde à vue », *echo62*, 25 novembre 2011.
- > Sabéran, Haydée. « Solidaire de migrants, une infirmière arrêtée », *Libération*, 25 novembre 2011.
- > Constant, Alexis. « Le passeur vietnamien qui n'a plus rien à perdre décrit toute la filière », *La Voix du Nord*, 2 février 2012.

- > « D'Angres à Calais, Haydée Sabéran donne un visage à ceux qui passent », *La Voix du Nord*, 24 mai 2012.
- > Camille Legrand, « Les fermes de trafiquants se multiplient en Europe », *Le Monde*, 25 décembre 2012.
- > « Won't you please think of the Vietnamese slave children? (Part 1 & 2), 11 October 2013 et 2 December 2013 : <https://therealseedcompany.wordpress.com/2013/10/11/wont-you-please-think-of-the-vietnamese-slave-children/>; <https://therealseedcompany.wordpress.com/2013/12/02/wont-you-please-think-of-the-vietnamese-slave-children-2/>
- > « Les fermes cannabiques », *France Inter*, 29 avril 2014. <https://www.franceinter.fr/emissions/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-29-avril-2014>
- > « Vietnam's migrant labourers. Going to debt mountain », *The Economist*, 14 Février 2015.
- > Lasjaunias, Aude. « Le pêcheur passeur de migrants qui met le port de Dunkerque en émoi », *Le Monde*, 7 novembre 2015.
- > « Angres : soupçonnés d'être des passeurs, quatre Vietnamiens au tribunal », *La Voix du Nord*, 6 novembre 2015.
- > « Angres : vaste opération des gendarmes et de la police aux frontières dans un camp de migrants asiatiques », *La Voix du Nord*, 16 novembre 2015.
- > Nguyen, Katie. « Abused, imprisoned Vietnamese slave away in UK's cannabis farms », *Thomson Reuters Foundation*, 25 February 2015. <http://news.trust.org/item/20150226000153-tz8fy/?source=spotlight>
- > Association d'amitié franco-vietnamienne (AAFV). Un entretien avec Liêm-Khê Luguern. 4 mai 2015. <http://www.aafv.org/un-entretien-avec-liem-khe>.
- > « Le 2 octobre, le camp des Vietnamiens de Tétéghem complètement détruit par la police », *Salam*, 5 octobre 2015.
- > Kelly, Annie, McNamara, Mei-Ling. « 3,000 children enslaved in Britain after being trafficked from Vietnam », *The Guardian*, 23 May 2015.
- > « Migrants: ces campements dont on ne parle pas », *L'Express*, 31 août 2015.
- > « Coincés face à l'Angleterre », *La Croix*, 22 janvier 2016
- > « Britain's moden slavery », *Al Jazeera*, avril 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=JKoeUxvijRA>.
- > « Une vaste filière vietnamienne de passeurs démantelée », *La Voix du Nord*, 19 juin 2016.

- > « La boue au ventre : immersion dans un camp de migrants de Grande-Synthe » : <http://webdoc.france24.com/grande-synthe-migrants-camp-in-salubrite-calais-dunkerque-humanitaire-msf-mdm/>; « La boue au ventre : dans le premier camp humanitaire de France » : <http://webdoc.france24.com/migrants-camp-humanitaire-grande-synthe/index.html>.
- > « Grande-Synthe: les associations dénoncent un démantèlement caché du camp de la Linière », *Le Phare Dunkerquois*, 18 octobre 2016.
- > « Les questions qui se posent après le démantèlement de la "jungle" », *La Voix du Nord*, 27 octobre 2016.
- > « From Vietnam to the UK: Child Slaves Producing Cannabis, *Volteface*. <http://volteface.me/features/child-trafficking-cannabis/>.
- > « Vietnamese children smuggled from Jungle to Britain to work as cannabis farm slaves », *Daily Mail*, 2 septembre 2016
- > Chandran, Parosha. « Modern Slavery Act gives UK companies a free pass to profit from slavery overseas », *The Guardian*, 16 octobre 2016.
- > « Une filière de migrants vietnamiens démantelée », *La Voix du Nord*, 30 janvier 2017

En langue vietnamienne :

- > Christine, Ngyuen, *BBC Vietnam*, 1 July 2010 : http://www.bbc.com/vietnamese/vietnam/2010/07/100701_nguoirom.shtml
- > Vidéos tournées en octobre 2009 à Tétéghem : <https://www.youtube.com/watch?v=5Wlu7JEFDP8>, et <https://www.youtube.com/watch?v=GYCxtKkmpOc>.
- > Blogs de discussions sur les migrants vietnamiens à Tétéghem:
- > <https://sites.google.com/site/dangvukinhquoc/france-phap/angres-pas-de-calais>
- > <http://www.forumvietnam.fr/forum-vietnam/l-actualite-generale-du-vietnam-archives-10/passeurs-de-boat-people-7560/index3.html>

ANNEXE 1 : Liste des entretiens

> Entretiens approfondis avec des migrants vietnamiens à Paris, Calais, et en Angleterre

Enquêtés*	Sexe	Âge	Statut marital	Provinces	Profession	Parcours migratoire	Coût
> Paris - 7-27 juillet 2016							
Anh	Homme	24 ans	Célibataire	Nghe An (Diên Châu)	Fils d'agriculteur	Hanoi-Russie en avion. Visa officiel. A travaillé quelques mois. Forêt Biélorusse à pied/ Pologne/ Paris. Depuis un an, travaille dans un restaurant vietnamien.	1 500€ 12 000\$
Binh	Homme	45 ans	Marié, 2 enfants	Nghe An (Nghị Loc)	Commerçant	Rép. tchèque. Visa de travail officiel en 2010, un an. Allemagne, 1 an. Paris, depuis 5 ans.	8 000\$ 200-300€
Cam	Homme	32 ans	Marié, 2 enfants	Nghe An (Dô Luong)	Agriculteur	Hanoi-Moscou par avion ; Forêt Biélorusse à Pied/ Pologne. 3 mois en Pologne à travailler dans un restaurant vietnamien. Pologne-Paris. Travaille dans un restaurant vietnamien depuis 2 ans.	10 000€ 1 500€
Dao	Homme	45 ans	Marié, 3 enfants	Nghe An (Diên Châu)	Maçon	Rép. tchèque. Carte de séjour en 2009 ; 4 ans dans la construction Pologne, a travaillé 2 ans. À Paris depuis 2 ans, travaille dans un restaurant vietnamien. A fait venir son fils de 14 ans en Rép. tchèque il y a 2 ans par voie de regroupement familial ; puis a confié son fils à des amis en Pologne. Cet été, il a fait passer son fils au Royaume-Uni.	8 000\$ A/R fréquents en Rép. tchèque pour renouveler ses papiers 3 500\$

Enquêtés*	Sexe	Âge	Statut marital	Provinces	Profession	Parcours migratoire	Coût
> CRA de Coquelles - 25 août 2016							
Chinh	Homme	33 ans	Séparé, (compagne vietnamienne rencontrée en Ukraine) ; un enfant de 5 ans qui est retourné au Vietnam.	Thanh Hóa	Commerçant	Russie par avion en 2002. Prend le train vers l'Ukraine en 2003. Obtient une carte de résident. Connu par visabio en Pologne. Arrivé en France en juin 2016 par Lille, Paris, Angres. 4 tentatives échouées, puis arrêté en août. OQTF Vietnam.	700\$
> Birmingham - 14-23 août 2016							
Huong	Femme	26 ans	Célibataire	Nghe An (Vinh)	Petits boulots au Vietnam. Actuellement en formation dans une onglerie.	Arrivée au Royaume-Uni en juin 2016. Moscou, Varsovie, Paris, passage VIP : 2 nuits à l'hôtel à Calais (en tout un mois).	30 000£
Giang	Homme	22 ans	Célibataire	Quang Binh	Pêcheur en mer au Vietnam ; dans la manucure en Angleterre.	Arrivé au Royaume-Uni en avril 2016. Russie, arrêté 4 fois en Pologne, puis relâché en Russie (il est resté un mois) ; une semaine à Varsovie ; 3 jours à Paris, Angres. 3 tentatives échouées ; la 4 ^{ème} en mode VIP. En tout : 3 mois.	32 000£ dont 12 000£ pour Calais, (3 000£ en mode normal et a rajouté 9 000£ pour passer en mode VIP).
Hong	Homme	34 ans	Marié, une fille de 4 ans	Nghe An	Travaille dans un restaurant thaï	Au Royaume-Uni depuis 3 ans. Russie, Varsovie, Paris, Angres. Un mois pour passer à Calais. Arrêté plusieurs fois, il est passé en mode VIP. Il est en train de faire venir sa femme par la même voie que lui et sa fille par regroupement familial.	17 000£ A remboursé sa dette en 3 ans

Enquêtés*	Sexe	Âge	Statut marital	Provinces	Profession	Parcours migratoire	Coût
> Londres - 14-23 août 2016							
Ngoc	Homme	32 ans	Célibataire	Binh Thuân (dans le Sud) Mais parents originaires de Nghe An	Agriculteur (café) au Vietnam ; dans le bâtiment en Angleterre ; soupçon d'activités illicites	Au Royaume-Uni depuis 1 an et demi. Russie (un mois). Pologne (Varsovie, 2 semaines). France, une semaine, par Angres en mode normal.	20 000\$
Phong	Homme	30 ans	Marié, un enfant de 3 ans	Dong Nai (dans le Sud) Mais parents originaires de Nghe An	Charpentier au Vietnam ; dans la manucure en Angleterre	Au Royaume-Uni depuis mars 2016. Russie (40 jours, 10 tentatives) ; Pologne (une semaine) ; Angres : passage en mode normal, arrêté la 3 ^{ème} tentative, il a décidé de changer de réseau et de passer en mode VIP.	33 000£, dont 12 000£ pour Calais (3 000£ perdu car il a changé de réseau)
Kim	Homme	25 ans	Célibataire	Nghe An	Vendeur de téléphone au Vietnam ; a pris des cours de cuisine pendant 6 mois à Saigon en perspective de l'Angleterre. Travaille dans le restaurant de sa sœur.	Arrivé au Royaume-Uni en août 2015. Russie, Varsovie, Angres. Arrêté en Belgique, puis relâché, et a retenté par la même voie.	25 000\$

* Les noms des personnes interrogées ont été modifiés

Observations participantes

Camp de la Linière, Grande-Synthe, 26 août 2016

- 14 Vietnamiens sur le camp
- 10 hommes : entre 20 et 43 ans pour ceux que l'on a pu voir
- 4 femmes : 26, 28, 32 et 37 ans ; deux femmes enceintes, présomptions pour les 2 autres
- Un couple (43 ans pour l'homme et 37 ans pour la femme, elle est enceinte)
- Discussions avec 4 personnes

Angres, 27 août 2016 :

entre 40 et 50 personnes. Une majorité d'hommes entre 20 et 30 ans, et quelques-uns autour d'une quarantaine d'années. On repère une dizaine de mineurs et une poignée de femmes d'une vingtaine d'années.

Entretiens avec des personnes en contact avec les migrants vietnamiens

- > « L'hébergeur Viet Kiêu », Paris, 27 juillet 2016.
- > Olivier Peyroux, auteur du rapport *Ni Sains ni saufs. Enquête sur les enfants non accompagnés dans le Nord de la France* (2016), Paris, 29 juillet 2016.
- > Les membres de l'équipe du projet « aide aux victimes de la traite et personnes vulnérables » de France terre d'asile, juillet-novembre 2016.

- > AFEJI, responsable de l'accueil des migrants, camp de la Linière à Grande-Synthe, 26 août 2016.
- > Bénévoles de l'association le Recho, camp de la Linière à Grande-Synthe, 26 août 2016.
- > Claire Brickell, chargée de recherche, The Independent Anti-Slavery Commissioner, 9 septembre 2016.
- > Daniel Silverstone, chercheur, spécialiste des réseaux vietnamiens dans le cannabis. Il réalise une enquête pour The Independent Anti-Slavery Commissioner, 2 novembre 2016.
- > Mimi Vu, directrice du plaidoyer et des partenariats stratégiques pour la Fondation Pacific Links, une organisation américaine basée en Californie qui travaille avec les communautés vietnamiennes au Vietnam et aux états-Unis. La Fondation mène des projets « anti-traite », notamment dans les zones frontalières du Vietnam, 4 novembre 2016.
- > Liêm-Khê Lugern, historienne. Elle a fait sa thèse sur les travailleurs indo-chinois, 7 novembre 2016.
- > Fan, traductrice bénévole de l'association Aide, Migrants, Solidarité (AMiS) de Têteghem. Elle intervient régulièrement sur Grande-Synthe et ponctuellement à Angres, 8 novembre 2016.

- > Vincent Nguyen, photographe reporter. Il a accompagné Haydée Sabéran sur Angres en septembre 2009 pour un reportage, 8 novembre 2016.
- > Marine Patelou, chargée de mission juridique, coordination CRA pour l'Ordre de Malte, 8 novembre 2016.
- > Carine Brunet, sage-femme, « référente » d'Angres pour GSF, 14 novembre 2016.
- > Katie Nguyen, journaliste basée à Londres pour *Thomson Reuters Foundation*. Elle a enquêté sur la traite des Vietnamiens liée au cannabis au Royaume-Uni, 22 novembre 2016.

ANNEXE 2 : Grille d'entretien

> 1 Profil socio-économique

- D'où êtes-vous originaire au Vietnam ? Être attentif à la région d'origine ; milieu urbain/rural
- De quel milieu ? classe sociale ; âge (mineur/adulte, place au sein de la famille) ; sexe ; statut matrimonial ; niveau d'étude ; profession, religion, etc.).
- Avez-vous de la famille en Europe ? Ailleurs dans le monde ?

> 2 Motivations pour le départ

- Pourquoi êtes-vous parti ? Choix personnel/projet familial. Raisons économiques ? Politiques ? Autres ?
- Votre famille place-t-elle des espoirs en vous ? Lesquels ?
- Comment vous sentez-vous par rapport à ce « devoir » de réussir à migrer ?
- Vouliez-vous, dès le départ partir pour l'Angleterre ? Pourquoi ? Quelle image aviez-vous du pays de destination et de l'Europe en général, au moment de partir ?
- Connaissiez-vous dans votre entourage des personnes qui étaient déjà parties ? Que saviez-vous de leur parcours vers l'Europe ? êtes-vous en contact avec elles ?

> 3 Liens avec les réseaux de passeurs

- Comment avez-vous fait pour partir ?
- Qui avez-vous contacté ? Connaissances ? Membres de la famille ? Agences spécialisées ? Autres ?

- Que vous a-t-on dit ? Quelles promesses vous a-t-on faites ? Connaissez-vous les risques et les difficultés avant de partir ?
- Quels types de contacts avez-vous eu tout le long de votre parcours avec les réseaux de passeurs ? Connaissez-vous personnellement certains passeurs ?
- Avez-vous été en contact avec des réseaux non-vietnamiens ?
- Quels types d'emprise les réseaux de passeurs exercent-ils sur votre famille ? Sur vous ? Avez-vous peur pour votre vie ? Celle de votre famille ?
- Avez-vous déjà tenté de sortir des réseaux pour finir votre route seul ? Si oui, comment cela s'est-il passé ? Si non, pourquoi ? Quels risques encourez-vous ?

> 4 Financement/Dettes

- Combien avez-vous déjà payé ? Avance d'une partie/paiement de la totalité de la somme à l'arrivée/au départ ? En nature ? Espèces ? Autres ?
- Comment avez-vous réussi à rassembler l'argent ? Prêts familiaux/gouvernementaux ? Prêteurs/usuriers ? A quel taux d'intérêt ? Ventes de biens/hypothèque ? Travail au noir/travail forcé dans les villes de transit ?
- Que se passerait-il si vous ne pouviez pas rembourser ?

> 5 Le parcours de migration, du Vietnam à l'Europe

- D'où êtes-vous parti ? Quelles villes de transit (du Vietnam en Europe) avez-vous traversées ? Par quels moyens de transport ? Quel type de visa ? Combien de temps par villes ? Allers-retours entre plusieurs villes ?
- Avec qui avez-vous voyagé ? Vietnamiens/non-vietnamiens ? Présence de femmes et de mineurs ?
- Savez-vous pourquoi vous êtes passés par ces villes ?
- Dans quel type de logement résidiez-vous ? Quelles conditions de vie ?
- Comment avez-vous fait pour vivre ? Solidarité familiale dans les pays de transit ? Travail au noir/travail forcé ?
- Savez-vous qu'il y a des migrants vietnamiens qui partent travailler dans le cannabis en Angleterre ? Vous l'a-t-on proposé ?

Pour les migrants en Angleterre :

- Coût du passage vers l'Angleterre ? Par quels moyens ? (papiers, transports, etc.)
- Comment avez-vous rassemblé l'argent ?
- Au final, combien de temps cela a-t-il pris pour rejoindre l'Angleterre ? Combien de tentatives ? Où résidiez-vous en attendant ? Avez-vous fait plusieurs passages entre Calais/Paris et l'Angleterre ? Si oui, pourquoi ?

Pour les migrants à Paris :

- Pourquoi êtes-vous à Paris ?
- Êtes-vous passé par Calais ? Si oui, combien de temps, où, et dans quels conditions ?
- Où logez-vous actuellement ? Dans quelles conditions ? Comment avez-vous fait pour trouver ce lieu ? Pour payer le loyer ?
- Comment faites-vous pour vivre ? Travail au noir fourni par les réseaux de passeurs/travail forcé ? Solidarité de la communauté vietnamienne ? Solidarité familiale ? Associations françaises ? Solidarité entre les migrants ? Autres ?
- Avez-vous eu des problèmes avec les autorités françaises ?
- Comment comptez-vous financer le passage vers l'Angleterre ? Qu'attendez-vous là-bas ?
- Si vous n'arrivez pas à passer, songez-vous à rester en France, ou aller dans un autre pays européen ?

Pour les migrants à Angres/Calais/Grande-Synthe :

- Comment êtes-vous arrivés ici ? Depuis combien de temps ?
- Comment faites-vous pour survivre ? Quelles sont vos conditions de vie ?
- Comment vous organisez-vous dans les camps ?
- Quelles sont vos relations avec les habitants ? Avec les autres migrants ? Les passeurs ? La police ? Les acteurs sociaux ? Les associations ?
- Avez-vous tenté de demander de l'assistance en France ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment cela s'est-il passé ?

> 6 Liens avec la famille au Vietnam/Angleterre et les communautés vietnamiennes en Europe et dans les pays de transit :

- Quels contacts gardez-vous avec la famille restée au Vietnam ?
- Comment communiquez-vous avec elle ?
- Dites-vous la vérité sur votre situation ?
- Continue-t-elle à vous aider financièrement ?
- Si vous avez de la famille en Europe, êtes-vous en contact avec eux ? Vous aident-ils ? êtes-vous en contact avec des communautés vietnamiennes en France, en Angleterre ou dans les pays de transit ? De quelles manières ?

> 7 Organisation au sein des migrants :

- Y a-t-il de la solidarité au sein des migrants vietnamiens ? Si oui, comment cela se manifeste-t-il ?
- Y a-t-il un chef ? Comment est-il désigné ? Quel pouvoir exerce-t-il sur les autres ? Avez-vous confiance/peur ? Subissez-vous son autorité ? Si oui, comment ?
- Existe-t-il des consignes apprises pour faire face aux autorités françaises/anglaises ? Histoires de vie types ? Faux renseignements ? Ne rien dire, ne rien demander ?

> 8 Exploitation et situation de traite au Royaume-Uni/ en Europe :

- Travaillez-vous ? Si oui, comment avez-vous fait pour trouver ce travail ? Famille ? Diaspora vietnamienne ? Les réseaux de passeurs ? Travaillez-vous au noir ? Combien gagnez-vous ?
- Avez-vous travaillé dans d'autres villes françaises/anglaises/pays de l'Est ?
- Quelles sont vos conditions de travail ? De vie ?
- Connaissez-vous des personnes qui travaillent dans le cannabis ?
- Avez-vous subi des mauvais traitements, de l'exploitation de la part des réseaux de passeurs/d'autres personnes ? Travail forcé ? Prostitution ? Autres ? Acceptez-vous cette situation ? Avez-vous tenté de quitter votre situation ?
- Votre famille est-elle au courant de votre situation ?
- Avez-vous tenté de demander de l'assistance auprès d'associations en France/au Royaume-Uni/dans les pays de transit ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment cela s'est-il passé ? Qu'attendez-vous d'eux ? Connaissez-vous des personnes qui ont essayé ?
- Êtes-vous d'accord si l'on vous décrit comme : une personne en situation de traite ? En situation d'exploitation ? Un migrant économique ? Un migrant clandestin ? Un réfugié ? Un sans-papiers ?
- Si vous en aviez la possibilité, rentreriez-vous au Vietnam ?
- Quels sont vos espoirs ? Les difficultés rencontrées ?

NOTES



Siège social

24, rue Marc Seguin

75 018 PARIS

Tél. : 01 53 04 39 99

Fax : 01 53 04 02 40

e-mail : infos@france-terre-asile.org

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Prix des droits de l'homme de la République française, 1989

Grande cause nationale fraternité 2004

Caractère de bienfaisance reconnu par arrêté préfectoral du 23 février 2006

Mention d'honneur 2010 de l'UNESCO -

Prix pour la promotion d'une culture universelle des droits de l'homme